



Météo

Maximum: 11  
Minimum: 3  
Demain: ensoleillé  
Détails: page 36

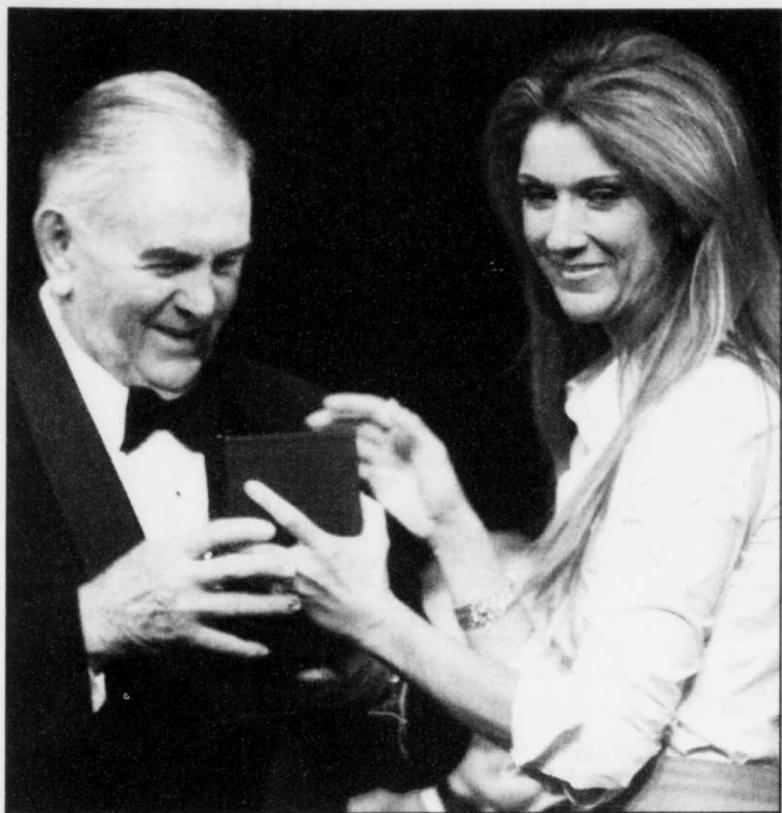
# Le Nouvelliste

67  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

79e année, No305

Trois-Rivières, le mardi 26 octobre 1999

65¢ plus taxes



(Photo - PC)

## Une série... d'honneurs!

Le lancement, hier soir, du documentaire portant sur la vie de Maurice Richard a pris des allures de grande fête à laquelle le «Rocket» lui-même a participé avec plaisir. Habituellement mal à l'aise de se retrouver sous les feux de la rampe, Maurice Richard affichait une belle forme, comme l'ont constaté les quelque 3000 personnes invitées à l'avant-première au Centre Molson. Le «Rocket» a fait bondir les gens de leur siège quand il s'est présenté au bras de la comédienne Macha Grenon, qui incarne son épouse Lucille dans la série. Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, et son épouse Aline étaient également présents, comme Céline Dion, narratrice du documentaire.

■ Maurice Richard — page 19

# Violence chez les peewees

Guy Veillette  
Saint-Louis-de-France

François Thibodeau croyait en avoir vu un bout en dix ans comme entraîneur dans le monde du hockey mineur en Mauricie. Mais samedi au complexe sportif à Saint-Louis-de-France, il s'est rendu compte que son sport lui réservait encore quelques surprises.

Dans un match de saison régulière de la Ligue de développement Montréal-métro, les Estacades et les Étoiles de l'est ont été impliqués dans une mêlée générale en fin de rencontre. L'arbitre André Gagnon a finalement décerné un total de 150 minutes de punition. Sûrement pas loin d'un record, pour un match de catégorie peewee AA!

Selon l'entraîneur des Estacades, le comportement des parents du côté des visiteurs a considérablement envenimé le climat sur la glace. L'un d'eux, particulièrement éméché semble-t-il après avoir bu quelques bières, s'en prenait continuellement à ces jeunes âgés de 12 et 13 ans. Il a même lancé une de ses nombreuses consommations sur la glace.

«Il semble que ce match était plus important pour certains parents que pour les jeunes», souligne Thibodeau.

Au cours de la rencontre, Tommy Tousignant, des Estacades, est entré en collision avec le gardien de but des visiteurs. À ce moment, les joueurs des Étoiles de l'est ont vu rouge. Ils se sont mis à rudoyer leurs rivaux, en ne se gênant pas sur les mises en échec et les coups de bâtons de hockey.

En arrière 2-1 en fin de match, Thibodeau a retiré son gardien de but à la faveur d'un sixième attaquant. Au son de la sirène, plusieurs joueurs des visiteurs ont quitté le banc et se sont lancés à la poursuite de Tousignant pour lui faire un mauvais parti.

«Il est tombé sur la glace après avoir essuyé un coup de poing d'un adversaire», raconte François Thibodeau. «Il est parvenu à se sortir de là pendant que Terry Gardner venait à sa défense.»

Le banc des Étoiles de l'est s'est vidé. Mais du côté des Estacades, l'entraîneur est

Bagarre, page 2



(Photo - PC)

Lucien Bouchard

## Les municipalités en négociation intensive

Rollande Parent  
Montréal (PC)

Le premier ministre Lucien Bouchard a donné, hier, le coup d'envoi à un blitz de négociation avec les représentants municipaux sur un nouveau pacte fiscal, venant ainsi à la rescousse de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel.

Dès aujourd'hui des équipes techniques se mettront au travail. La prochaine rencontre avec le premier ministre a été fixée au 22 novembre.

À l'issue de quatre heures de discussions, hier, le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Mario Laframboise, s'est dit confiant d'en arriver à un pacte fiscal permettant la réduction des taxes municipales de 10 pour cent au cours des quatre prochaines années.

La ministre Harel a reconnu qu'il s'agissait là de l'objectif déclaré de l'UMQ. Elle a convenu que cet objectif était «légitime et enthousiasmant», sans se commettre davantage.

M. Laframboise a indiqué que «pour l'instant» la facture de 375 millions \$ qu'entend se faire payer le gouvernement pour une trois-

me année d'affilée «est sur la table». Il croit toutefois qu'elle disparaîtra au moment de l'entrée en force du pacte fiscal.

L'UMQ a identifié au profit du premier ministre et de la ministre Harel de nouvelles sources de revenus pouvant compenser pour des dépenses assumées jusqu'ici par le gouvernement. M. Laframboise n'a pas voulu fournir de précisions à ce sujet.

«Nous pensons qu'il pourrait y avoir des

Municipalités, page 2

### — LES JEUNES ET LA DÉVIANCE —

## Ils se droguent surtout pour oublier

Louise Plante  
Trois-Rivières

Il peut être étonnant de connaître les raisons pour lesquelles les jeunes décident (ou non) de devenir déviants, de consommer des drogues et de s'adonner à la violence. Lorsqu'on se donne la peine de les écouter parler au lieu de les interroger ou de leur faire remplir un questionnaire, on fait des découvertes intéressantes.

C'est du moins ce que prétend Mme Natacha Brunelle, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières et conférencière au 27e colloque sur la Toxicomanie et la violence qui se déroule jusqu'à demain au Centre des congrès de Trois-Rivières.



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)

Mme Natacha Brunelle, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières, conférencière au Colloque sur les toxicomanies et la violence.

Animant l'atelier «Le cheminement des jeunes vers un style de vie déviant», Mme Brunelle a fait part de ses recherches en cours. Elle s'est demandé, entre autres, pourquoi des jeunes placés dans les mêmes conditions difficiles n'adoptent pas tous un comportement déviant menant à la toxicomanie et la violence.

«Les jeunes ne sont pas des acteurs passifs qui ne font que subir des effets, a-t-elle constaté. Ils inte-

ragissent. C'est leur perception, leur volonté et leurs intentions que j'ai voulu mettre en lumière dans ma recherche.»

Mme Brunelle s'est particulièrement intéressée à la lecture que font les jeunes de leur situation. C'est pourquoi au cours de sa recherche, elle a délaissé les questionnaires classiques pour plutôt se tourner vers l'écoute. «Je leur ai donné la parole en leur disant de me faire un récit de leur vie.»

Pour ce faire, elle a rencontré 38 jeunes, garçons et filles, provenant majoritairement des Centres jeunesse mais aussi de Maisons de

Ils se, page 2

■ La violence: d'abord la reconnaître — page 5



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp) Qu'est-ce qui fait cheminer les jeunes vers un style de vie déviant?

### Pensée

L'humilité est le sentiment que vous éprouvez en vous contemplant dans le miroir à trois faces d'un grand magasin.

**Carol Binet** Inc.  
Bottes de travail  
**BLACK DIAMOND**  
Tél.: 375-7644

L'assurance-vie est le meilleur moyen d'assurer le confort financier à nos héritiers en cas de décès.

Êtes-vous certains que les gens que vous aimez sont bien protégés ?

François Couture 378-7371  
Luc Dezziel 228-5882  
Marc Jacob 378-2371  
Jacques Magny 378-2430

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS,  
NOTRE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS  
VOUS CONSEILLERA ET C'EST GRATUIT!  
«Pres de 1 000 000 de Canadiens nous font déjà confiance.»



378-2371

4450, boul. des Forges, bureau 215, Trois-Rivières

### Sourire

Ce n'est pas beau de se vanter, mais soyons honnête : quand on a attrapé un gros poisson, on ne rentre pas chez soi par des chemins détournés.

EAU DE SOURCE NATURELLE  
Savourez  
**larochelle**  
373-0080

## Index

Annonces classées:	31-32
Arts et spectacles:	26-27
Bandes dessinées:	30
Éditorial:	8
Feuilleton:	34
Horoscope:	30
Jeux et enjeux:	30

LES MARDIS DE L'ÉCONOMIE	11 à 18
Chronique André Hains:	13
Loterie:	7
Mots croisés:	30
Nécrologie:	33
Secrets de Polichinelle	36

SPORTS:	19 à 24
Chronique Pierre Houde:	21

## Ils se...

(Suite de la page 1)

jeunes. La plupart étaient des consommateurs de cannabis, d'hallucinogènes et de cocaïne et certains étaient devenus délinquants mais rarement impliqués dans des délits très violents.

Lors de ses rencontres avec les adolescents, la chercheuse a constaté non sans surprise, que contrairement aux adultes, ils prennent rarement prétexte de leur toxicomanie pour expliquer leur violence ou se désresponsabiliser. Par contre, plusieurs ont raconté qu'ils buvaient ou se droguaient pour rendre leur délit plus «trépidant». «Oscar, par exemple, m'a dit que lorsqu'il fumait, c'était plus comique de faire un délit. La décision de faire ce délit était prise avant de fumer.»

D'autres jeunes ne font absolument pas de lien entre leur consommation de drogue et leur violence. «Stéphane m'a expliqué qu'il avait sauté sur le directeur de son école

parce qu'il avait rapporté à sa mère qu'il battait les autres enfants dans la cours d'école. Il était frustré. Pour lui, l'élément déclencheur a été sa colère, pas la drogue. Et cette explication, liée à la frustration, apparaît souvent dans le discours des jeunes», note-t-elle.

Parmi les sept explications les plus fréquemment avancées par les adolescents expliquant leur violence, l'élément frustration — qu'il soit rattaché au contexte familial, à la victimisation, à une réaction face à un placement ordonné par le directeur de la protection de la jeunesse — est de loin le plus important. Vient ensuite leur agressivité naturelle, le plaisir lié à une sensation de pouvoir, le prestige et l'excuse d'avoir voulu se défendre soi-même ou un de ses proches. «Il est donc clair que la relation drogue-violence, ne ressort pas de façon fulgurante», a conclu Mme Brunelle.

Par après, cette dernière a cherché à documenter le cheminement des jeunes vers la drogue et la violence. «Il y a la trajectoire continue dans laquelle on retrouve le modèle de la famille déviante, où le jeune passe du statut de témoin à celui d'acteur. Il ne devient pas déviant par réaction. C'est un modèle. Disons que cette situation est plutôt rare. Plusieurs enfants de familles déviantes ne deviennent pas déviantes.»

Vient aussi le modèle dit «ludique». On consomme de la drogue uniquement par ce que «c'est le fun». L'adolescent vient d'une bonne famille, ne manque de rien, mais recherche des sensations fortes. Il n'est pas non plus en réaction contre quoi que ce soit. Ce type de comportement, typiquement adolescent, est lui aussi plutôt exceptionnel et mène rarement aux toxicomanies graves et à la délinquance violente.

Reste donc les trajectoires continues et de «type engrenage». Les jeunes aux prises avec ce genre de problème sont souvent en situation d'abandon ou ils se sont dissociés de leur famille. C'est pourquoi ils cher-

chent à s'affilier à d'autres choses. C'est ceux qu'on retrouve dans les gangs de rue ou les bandes de marrants.

Mme Brunelle a aussi identifié une catégorie très importante de jeunes qui cherchent l'oubli dans les drogues. «C'est là que les jeunes s'inscrivent le plus», a-t-elle noté. Ils souffrent et cherchent à oublier. C'est un engrenage de perception négative qui empire constamment.»

Enfin, on trouve quelques adolescents pour qui le chemin se termine dans la violence associée à la vengeance. «Ils partent du même point: une expérience familiale négative, une révolte. Leur violence n'est pas continue et leur victime est relativement «bien choisie», c'est une personne qui leur a fait du tort. Ce sont souvent ces jeunes que l'on retrouve dans les Centres jeunesse. Cette violence peut aussi parfois déboucher sur l'autodestruction. Heureusement, on compte peu de jeunes dans cette catégorie», constate-t-elle.

Revenant sur l'importance d'être à l'écoute de ces jeunes, Mme Brunelle a illustré comment un élément positif en apparence pouvait être un élément déclencheur tandis que ce qui peut sembler négatif pour le commun des mortels, pouvait finalement avoir une influence positive déterminante chez un jeune. Elle a raconté l'histoire de Valérie, dont les parents alcooliques avaient cessé de boire (positif) mais qui s'étaient mis à vouloir la contrôler, lui demander des comptes et l'entraîner dans la philosophie des Alcooliques anonymes. Valérie a fortement réagi (négatif) à ce changement majeur, pourtant positif en apparence, dans sa vie. Par contre, Vanessa, dont la mère de sa meilleure amie, qu'elle adorait, vient de mourir (négatif) du SIDA, s'est promis de ne plus jamais toucher aux drogues de sa vie (positif).

C'est pourquoi la chercheuse de l'UQTR suggère à ses collègues en toxicomanie de se méfier des grilles d'analyse toutes faites lors de leurs recherches. ●



(Photo - PC)  
Une fuite d'uranium a provoqué l'évacuation d'une quinzaine de personnes, hier, à Dorval.

## Fuite d'uranium à l'aéroport de Dorval

Montréal (PC)

■ Une fuite d'uranium a provoqué l'évacuation d'une quinzaine de personnes, hier soir, dans un secteur industriel de l'aéroport de Dorval.

L'incident s'est produit lorsque des employés transportaient un baril contenant des tu-

bes de ce produit dangereux. Un de ces tubes s'est brisé lorsqu'un baril est tombé.

Les pompiers arrivés sur les lieux ont immédiatement ordonné l'évacuation des lieux. Selon un porte-parole d'Urgence Santé, le taux de radiation était supérieur à la normale mais ne représenterait cependant pas un danger pour les personnes qui ont été exposées. ●

## Bagarre...

(Suite de la page 1)

parvenu à contrôler ses joueurs. Seuls les six jeunes qui se trouvaient sur la glace en fin de match ont été impliqués plus ou moins directement.

«Je suis très fier que mes gars ne soient pas embarqués là-dedans», souligne Thibodeau. «Il a quand même fallu que j'en ramasse un par le collet. Même les parents criaient aux jeunes de rester sagement sur le banc!»

Au bout du compte, Terry Gardner, Frédéric Charest et Marc Boucher ont été suspendus pour un match dans le camp des Estacades. Du côté des Étoiles de l'est, six joueurs ont reçu la même sanction automatique, de même que l'entraîneur de l'équipe qui n'est pas parvenu à contrôler ses jeunes. Reste à savoir si des pénalités plus sévères seront envisagées à la direction du circuit.

Même si plusieurs joueurs ont été impliqués dans cette tumultueuse fin de rencontre, seul Frédéric Charest a été blessé à une main.

Selon Thibodeau, il ne fait aucun doute que l'individu en état d'ébriété a alimenté la foire. «Des parents de la Mauricie essayaient de le calmer», fait-il remarquer. Cet homme aurait pris la peine de s'excuser de son comportement après le match. Les policiers n'ont pas été appelés sur place.

«Ça fait dix ans que je suis dans le milieu, et ça me dépasse un peu», reconnaît Thibodeau. «On a vu ça chez les old timers, chez les juniors... mais pas au niveau peewee!»

Les Estacades jouaient à nouveau dimanche, et ils s'entraînaient hier soir. Comme de raison, les événements du week-end monopolisaient les discussions.

«Même moi, j'ai eu de la difficulté à dormir samedi soir», mentionne Thibodeau. «Je n'en revenais pas qu'un match impliquant des jeunes prenne cette tournure. Mes joueurs avaient de la misère à se concentrer sur leur partie dimanche. À cause des suspensions, nous avions trois réservistes dans l'alignement. Ils se sont fait raconter les événements en détail!»

L'arbitre en chef de la Mauricie, Pierre Michaud, rappelle que la catégorie peewee est peut-être la plus difficile à gérer pour un officiel. «Il n'y a pas de contacts, mais les blocages sont tolérés», fait-il remarquer. «C'est la pire catégorie à arbitrer.»

Ironiquement, ces événements surviennent au moment où toutes les organisations de hockey mineur sont impliquées dans une campagne de sensibilisation sur... l'esprit sportif! ●

## Municipalités...

(Suite de la page 1)

redevances sur l'exploitation des ressources naturelles, sur les habitations à loyer modique et sur les cours municipales», a précisé pour sa part le président de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales, Florian Saint-Onge.

Celui-ci n'a pas du tout écarté la possibilité que les municipalités aient à verser de nouvelles sommes au gouvernement si le pacte fiscal n'est pas conclu à temps pour les budgets municipaux.

«Si on ne termine pas pour nos budgets, à la fin décembre, on aura peut-être une compensation à faire au début de l'an 2000», a concédé M. Saint-Onge.

La ministre Harel a insisté pour sa part sur la permanence de l'effort imposé par le gouvernement du

Québec aux municipalités. «L'effort est permanent. Si chacun qui a contribué à l'atteinte du déficit zéro reprend sa mise, on se retrouverait avec le même niveau d'endettement.

«Il faut se réorganiser, trouver des sources de revenus autres que le champ foncier, générés par l'activité économique des villes au niveau des richesses naturelles et de la taxe de vente du Québec, par exemple», a dit Mme Harel.

Pour ce qui est de la simplification des structures municipales, la ministre a signifié que cet exercice se fera par la suite, une fois que ce débat de société sera complété.

Même si le premier ministre et la ministre Harel ont rencontré séparément les deux regroupements municipaux, il faut s'attendre à ce que le pacte fiscal soit le même pour toutes les municipalités, les petites comme les plus grosses. «Notre intention est de discuter avec chaque organisation mais de leur soumettre des propositions similaires», a dit la ministre. ●



Lucien Guillemette, directeur par interim

## Chronique MIC - Mauricie

### PRODUIRE AUTREMENT

Économie de l'information, économie du savoir, économie numérique... Peu importe le nom qu'on lui donne ou lui donnera, dans la «nouvelle» économie, le changement est la règle et l'innovation et la qualité sont les clés du succès. Aujourd'hui, comme l'affirmait le p.-d.g de British Telecom, «aucune entreprise ne peut se payer le luxe du statu quo».

### UN PROGRAMME AMÉLIORÉ

Il vous faut donc produire autrement. Pour vous aider à adapter les nouvelles pratiques de production et de gestion - et leurs technologies sous-jacentes - qui vont vous permettre d'être flexibles et de continuer à innover et à vous améliorer, le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) a bonifié, cette année, son programme IMPACT PME. Le but: augmenter votre capacité à répondre rapidement aux besoins changeants de vos clientèles et à leur offrir des produits et des services novateurs et de qualité, et ce, par des méthodes et des processus garantissant les meilleurs coûts.

Maintenant, en plus de soutenir l'embauche de personnel spécialisé relié à vos projets d'innovations et la réalisation de vos activités d'exportation, nous appuyons financièrement vos projets de planification et d'implantation de pratiques avancées de gestion. Vous pouvez avoir recours à des services-conseils externes pour l'établissement, au départ, d'un diagnostic sur la gestion des opérations de votre entreprise, y compris un plan d'action visant à améliorer votre compétitivité. Nous remboursons, jusqu'à un maximum de 10 000 \$, 50 % des dépenses admissibles.

### POUR PRENDRE LES DEVANTS

Si vous désirez améliorer votre temps de réponse, éliminer le gaspillage, réaliser des économies de gamme, la planification et l'implantation de la production à valeur ajoutée dans votre entreprise sont la solution. Grâce à un nouveau modèle organisationnel et à l'adoption simultanées de pratiques de gestion de classe mondiale et de technologies avancées, vous vous assurez d'une contribution valorisée de chaque membre de votre entreprise et de plus de souplesse lors de la production. Et vous prenez ainsi les devants face à vos concurrents, locaux ou internationaux.

Votre processus permanent d'amélioration et d'innovation peut aussi se traduire par la réalisation d'un transfert de technologies, l'implantation d'un système de veille stratégique, d'un programme de gestion de la qualité ou la planification d'un projet de recherche - développement. Les frais de consultation pour chacune de ces activités sont maintenant admissibles à une contribution financière du MIC pouvant atteindre 50% des dépenses admissibles et ce jusqu'à un maximum de 15 000 \$. L'aide totale, y compris le plan d'action, ne peut cependant dépasser 30 000 \$ par année par entreprise.

Nous vous aidons à réaliser vos objectifs d'innovation, d'amélioration de la qualité, de production à valeur ajoutée et d'exportation. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous par téléphone, au (819) 371-6776, par télécopieur au (819) 371-6962 ou par courrier électronique à l'adresse suivante: lucien.guillemette@mic.gouv.qc.ca

Québec   
Industrie et Commerce

## CAHIER ÂGE D'OR

Parution 17 novembre 1999



Thème :

**UN FUTUR RICHE DE NOTRE PASSÉ !**  
Réservation avant le 5 novembre

CONTACTEZ

**VOTRE CONSEILLER PUBLICITAIRE**

ou

**Mme Lise Milette, poste 311**

Trois-Rivières

**376-2501**

Shawinigan

**537-1801**

CONCOURS  
Le Nouvelliste  
COLLECTEURS  
d'automne

TOUS LES DÉTAILS CHAQUE LUNDI DANS Le Nouvelliste

ABONNÉS !  
Changez de millénaire avec l'une des 5 antennes paraboliques

Trois finalistes par semaine seront désignés par tirage au sort, le vendredi, jusqu'au 3 décembre 1999.



Abonnez-vous sans tarder !

**Le Nouvelliste**

Service des abonnements

(819) 376-2506

## Faits et méfaits

## Poursuite en VTT

■ Cap-de-la-Madeleine (ÉL) — Un adolescent sera accusé sous peu de conduite dangereuse après avoir bravé la circulation sur la rue Thibeau à Cap-de-la-Madeleine sur un tout-terrain. Les policiers de Cap-de-la-Madeleine l'ont repéré alors qu'il se trouvait sur la rue Fussey vers 17 h 30. À ce moment, ils l'ont sommé de s'arrêter mais le jeune homme ne voulait rien entendre. Il a poursuivi sa route sur la rue Thibeau, ne se gênant pas pour se faufiler entre les voitures.

C'est finalement dans le parc industriel que la course s'est terminée mais il a fallu pour ça que la voiture de patrouille heurte légèrement le tout-terrain pour faire comprendre au conducteur qu'il était temps que cesse ce jeu imprudent. Le passager qui se trouvait derrière a signifié à plusieurs reprises à son ami qu'il devait s'arrêter mais ce dernier poursuivait son chemin.

Le jeune chauffard, qui ne portait pas de casque protecteur, sera bientôt accusé de conduite dangereuse. Heureusement, personne n'a été blessé.

## Vol qualifié

■ Shawinigan (ÉL) — Deux individus dans la vingtaine ont assailli le dépanneur Frigon de la rue du même nom à Shawinigan. Vers 20 h 45, les deux hommes se sont pointés sur place, masqués, et en brandissant un couteau, ils ont exigé le contenu du tiroir-caisse au commis sur place.

Les malfaiteurs n'ont guère été chanceux puisqu'ils n'ont pu mettre la main sur plus de 50 \$. Ils ont pris la fuite à pied et les policiers ne possèdent qu'une brève description des voleurs.

## Test d'ADN

■ Québec (PC) — Convaincue que Patrice Turbide a été victime d'un règlement de compte interne de la part des Hell's Angels, la Sûreté du Québec a réclamé des tests d'ADN pour vérifier si l'individu retrouvé calciné, une balle dans la tête, dans une voiture abandonnée non loin de Neuville, n'est pas au centre d'une série de crimes violents dont les circonstances ne sont pas encore expliquées.

«C'est une purge interne, a lancé, d'un ton convaincu, la porte-parole de la SQ, Ann Mathieu. On a demandé des tests d'ADN car on le considère comme suspect dans plusieurs autres crimes violents», lesquels sont survenus ces dernières années dans la région. «Les tests d'ADN pourraient peut-être nous permettre de voir si Turbide n'est pas relié à de nombreux meurtres que l'on relie aux motards», a précisé un enquêteur.

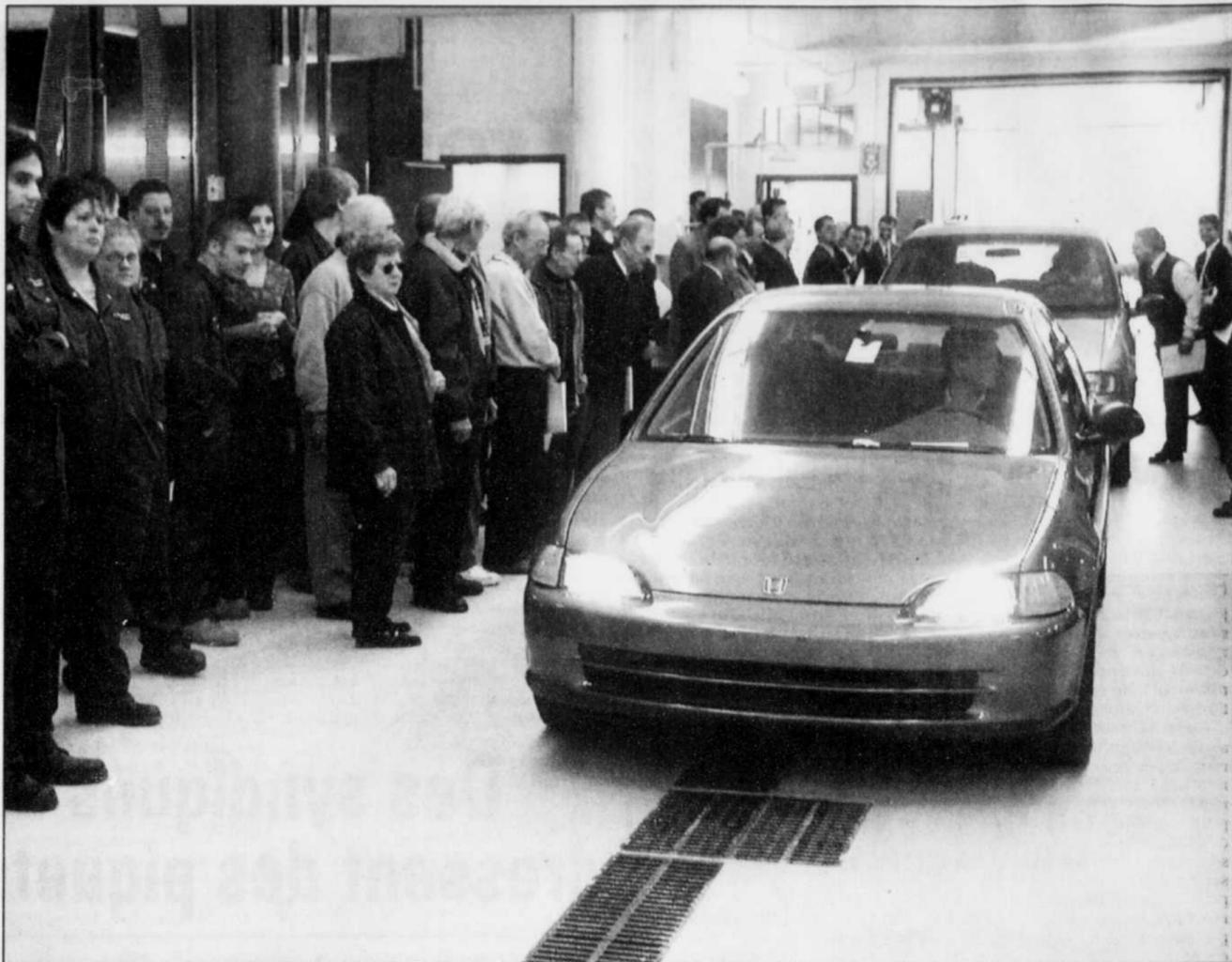
Selon différents policiers de Carcajou, un habile tueur professionnel agit pour le compte des motards. D'un tempérament très calme, celui-ci n'hésite pas à commettre son forfait, en plein jour, dans des endroits publics. Il abandonne toujours son arme sur place et prend la fuite sans paraître paniqué.

## Drame familial évité

■ Québec (PC) — Le sursaut de lucidité d'une mère dépressive a permis d'éviter un nouveau drame familial, dimanche, dans le Bas-Saint-Laurent. La femme de 32 ans, qui tentait de mettre fin à ses jours en compagnie de ses deux enfants, avait commencé à mettre son projet à exécution lorsque la vue de ses bambins l'a ramenée à la raison. Le geste a été commis dans la région de Saint-Ulric-de-Matane, où la femme habite en compagnie de son mari et de leurs enfants.

Selon les informations recueillies par les policiers de la Sûreté du Québec, la jeune mère, qui était dépressive, avait décidé de se donner la mort dans sa voiture, en s'empoisonnant au monoxyde de carbone. Dans l'intensité de son désespoir, elle avait décidé d'emmener avec elle ses deux garçons de quatre et cinq ans.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec à Rimouski, Claude Ross, ne pouvait dire hier à quel endroit la femme s'était rendue pour accomplir son projet, mais chose certaine, elle l'avait mis en marche. Selon le policier, elle avait commencé à perdre conscience lorsqu'elle a eu un sursaut de lucidité. C'est en voyant l'état de ses enfants et sans doute en réalisant l'horreur du sort qu'elle leur réserverait qu'elle a choisi de mettre un terme à cette horrible aventure.



Après la traditionnelle coupe du ruban, on a symboliquement fait entrer des voitures dans le nouveau pavillon de l'automobile entièrement rénové au coût de 2,2 millions \$.

# Des lieux méconnaissables

Le nouveau Pavillon de l'automobile a été rénové au coût de 2,2 millions \$

Isabelle Légaré  
Trois-Rivières

■ Entièrement remis à neuf au coût de 2,2 millions \$, le nouveau Pavillon de l'automobile a été inauguré hier matin par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy qui, au cours de la dernière décennie, a complètement transformé son secteur de la formation professionnelle en centralisant ses programmes dans des lieux physiques distincts.

Ce n'est pas d'hier que la réfection de la bâtisse située sur la rue Paul-Lemoyne était devenue urgente. Au moment de vendre une partie du terrain de l'école secondaire de la-Salle, en 1997, l'ancienne Commission scolaire de Trois-Rivières avait déjà prévu d'injecter une somme d'argent importante dans les rénovations de l'ancienne École régionale d'équipements motorisés.

Les résidents du quartier Sainte-Marguerite auront été témoins de

tous les travaux, d'architecture notamment. Mais tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, le nouveau pavillon est méconnaissable. Selon le directeur général de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, M. Richard Théoret, il valait mieux «faire du neuf avec du vieux» que de procéder à la construction d'une nouvelle bâtisse dont les coûts auraient été encore plus élevés.

Tout a donc été refait: toiture, fenestration, plomberie, chauffage, ventilation, etc. «L'enthousiasme ici est palpable», a décrit d'entrée de jeu le maître de cérémonie et secrétaire général de la commission scolaire, M. Raymond Bilodeau, en faisant référence à la soixantaine d'élèves ainsi qu'aux enseignants visiblement heureux en effet de travailler dans de meilleures conditions.

Pour le directeur du centre de formation professionnelle Qualitech, de qui relève le Pavillon de l'automobile, il ne fait aucun doute que le

centre et ses équipements ultra-modernes permettront aux enseignants de remplir encore plus leur mission éducative.

«En terme d'espace (3000 mètres carrés), nous sommes également avantagés», a mentionné M. René Dion, qui tenait à ce que les élèves évoluent dans un environnement collé à la réalité du milieu de l'automobile.

Pour la centaine d'élèves répartis dans l'un ou l'autre des programmes d'une durée de 1095 heures (vente de pièces et d'accessoires) et de 1800 heures (mécanique automobile), on compte autant de candidats sur la liste d'attente. Soulignons que le taux de placement des finissants est de 100 %.

Président du conseil d'établissement du Pavillon de l'automobile, l'homme d'affaires Guy Beauséne était présent à l'inauguration de la nouvelle bâtisse. Propriétaire du garage Formule Pontiac Buick GMC, le concessionnaire a embauché six di-

plômés de la commission scolaire au cours des dernières années.

«La mécanique automobile ne s'apprend plus sur le tas», confirme M. Beauséne, qui s'est dit impressionné par la quantité et la qualité des équipements de pointe retrouvés dans ce centre de formation accessible en soirée aux mécaniciens qui veulent bénéficier de cours de perfectionnement.

L'enseignement individualisé et l'alternance travail-études prendront une place encore plus marquée au cours des années 2000, a mentionné de son côté M. Dion.

Présenté à plus d'une reprise comme un «collaborateur important», le député et ministre Guy Julien a rappelé, quant à lui, l'importance de développer et d'entretenir des liens étroits entre l'école et l'entreprise. Devant le taux de chômage élevé parmi la population jeune de la région, il est primordial, selon le ministre délégué à l'Industrie et au commerce, de poursuivre le développement de ce secteur d'activité.

## Démantèlement des caissons de pierre sur le Saint-Maurice

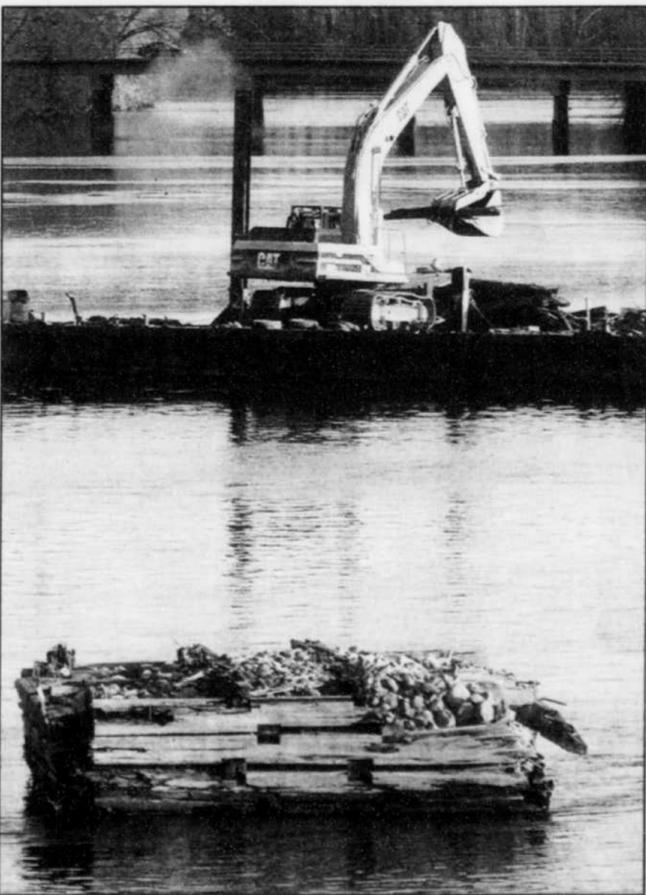
Trois-Rivières (ML)

■ Les derniers vestiges de la glorieuse époque du flottage de bois sur la rivière Saint-Maurice sont en train de disparaître avec le retrait des caissons de pierre.

Depuis le début du mois de juin, 12 personnes s'affairent à démanteler les quelque 135 caissons de pierre qui garnissent le Saint-Maurice entre Grand-Mère et Trois-Rivières. «Les caissons de pierre servaient à contenir des réserves de bois de flottage sur la rivière car les estacades y étaient attachées», a indiqué Daniel Poirier, surveillant de chantier pour Abitibi-Consolidated, qui gère cette opération de démantèlement.

Avec des pelles mécaniques embarquées sur des barges, les employés affectés à cette tâche sont en mesure de démanteler totalement les caissons de pierre qui sont situés à moins de 3,5 mètres de profondeur dans l'eau. Lorsque le caisson est situé à plus de 3,5 mètres du niveau de la mer, on se contente de retirer tout ce qu'on peut jusqu'à concurrence de cette profondeur. À la suite de la disparition du flottage de billes de bois sur la rivière Saint-Maurice, cette opération de démantèlement était rendue nécessaire pour assurer la sécurité de la navigation sur ce cours d'eau.

Selon les estimations de M. Poirier, le travail devrait être complété vers le 10 novembre, dans le secteur de Trois-Rivières. Si le temps le permet, les quelque 20 caissons qui se trouvent dans la rivière Saint-Maurice à la hauteur de Baie-de-Shawinigan seront retirés cet automne. Advenant que Dame Nature ne soit pas très collaborative, cette dernière portion de l'opération sera effectuée au printemps 2000.



C'est une firme de Mistassini, au Lac-Saint-Jean qui a obtenu le contrat de démantèlement des caissons de pierre sur la rivière Saint-Maurice.

## Nova Fabtech paralysée

Trois-Rivières (ÉL)

■ Quelque 80 employés de Nova Fabtech de Saint-François-du-Lac, une division de Nova Bus, ne sont pas rentrés au travail hier matin. En fait, c'est que la grève déclenchée par les employés de Nova Bus de Saint-Eustache, le 21 octobre dernier, fait en sorte que la ligne de production des cadres principaux des autobus ne peut poursuivre ses activités.

Les employés de deux groupes de travail de Nova Bus ont débrayé à la suite d'une assemblée générale où l'entente de principe proposée a été réprouvée. Ce rejet a maintenant des conséquences pour les travailleurs de Saint-François-du-Lac.

En plus de priver de travail les employés de Nova Fabtech, l'arrêt de production occasionne donc des retards de livraison pour plusieurs clients de cette compagnie qui se spécialise, notamment, dans la fabrication d'autobus à plancher bas.

Donner du sang,  
une question de vie.

Info-Collecte  
(418) 650-7230  
1 800 761-6610

Site internet:  
www.hema-quebec.qc.ca



(Photo Marcel Aubry)

## Manifestation au Foyer Lucien-Shooner

Les employés du Foyer Lucien-Shooner de Pierreville, membres du syndicat affilié à la CSD, ont manifesté à l'heure du midi, hier, devant leur établissement. Cette manifestation avait pour but de protester contre la lenteur des négociations visant à renouveler leur convention collective de travail. Les manifestants ont profité d'une visibilité inhabituelle pour faire valoir leur ras-le-bol de la situation puisque tout le trafic de la route 132, détourné en raison des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc dans le village de Pierreville, a amené une circulation hors de l'ordinaire devant le Foyer. On voit ci-dessus une partie des manifestants avec, au premier plan, Mme Josée Michon, vice-présidente du syndicat (à gauche), et un autre membre déguisé en premier ministre Lucien Bouchard.

# Un policier de Trois-Rivières blâmé

Nancy Massicotte  
Trois-Rivières

Le Comité de déontologie policière vient de rendre une décision dans laquelle il blâme un policier de Trois-Rivières pour avoir abusé de son autorité en utilisant une force plus grande que nécessaire dans l'exercice de ses fonctions.

L'agent André Desmarais a en effet commis un acte dérogatoire au code de la déontologie policière le 9 octobre 1997 en poussant à deux reprises M. Daniel Milette. Cependant, le policier a été blanchi des autres accusations qui avaient été portées par M. Milette. Le Comité estime en effet qu'il n'a pas utilisé un langage injurieux contre le plaignant, ni procédé à une fouille abusive de son véhicule.

L'agente Audrey Rochette, contre qui des plaintes avaient également été portées par M. Milette, a été innocentée. Les chefs d'accusa-

tion étaient: ne pas avoir réagi aux manquements déontologiques de son collègue, André Desmarais, et avoir procédé à une fouille abusive du véhicule du plaignant.

Ces plaintes font suite à une intervention effectuée le 9 octobre par les agents Rochette et Desmarais sur le boulevard des Forges à Trois-Rivières. Ces derniers ont arrêté M. Milette pour conduite de véhicule pendant une sanction. Selon la preuve fournie devant le Comité de déontologie policière, ce n'est pas la première fois que le plaignant recevait des constats pour cette infraction.

Les policiers ont donc décidé de faire remorquer le véhicule du plaignant, ce que n'a pas apprécié M. Milette. Ce dernier a lui-même admis avoir invectivé les policiers. Dans sa plainte, il a prétendu que les deux policiers avaient fouillé sans motif valable sa voiture avant de la faire remorquer. Il a accusé

l'agent Desmarais de lui avoir donné un coup de pied, de l'avoir poussé et de l'avoir injurié.

Or, le plaignant n'a pas été en mesure de prouver que l'agent Desmarais l'avait injurié et lui avait donné un coup de pied. Il se serait lui-même contredit dans ses propos. Qui plus est, l'employé de la compagnie de remorquage a déclaré qu'il n'avait jamais vu les policiers porter de tels gestes.

Quant à la fouille de son véhicule, le Comité considère qu'il ne s'agit pas d'une fouille abusive mais d'un inventaire des objets se trouvant dans le véhicule.

Cependant, le Comité a décidé que l'agent Desmarais n'était pas justifié de pousser M. Milette afin qu'il quitte les lieux, puisqu'aucun ordre n'avait été donné à cet effet. Il s'agit d'un geste porté de façon précipitée que l'agente Rochette ne pouvait pas prévoir. La décision sur la sanction devrait être rendue au cours des prochains jours.

# Des syndiqués du SCFP dressent des piquets de grève

## REGROUPEMENT CLOUTIER-DU RIVAGE



### AVIS D'ÉLECTION SANS CONCURRENT

Avis est donné à la population du territoire desservi par le Regroupement Cloutier-du Rivage qu'il n'y aura pas de scrutin le 15 novembre 1999.

#### Les candidats suivants sont élus :

- Monsieur Roland Auclair
- Monsieur Yves Bouchard
- Monsieur Michel Carrier
- Monsieur Armand Dumont
- Monsieur Jacques Lemire

Vital Gaudet  
Directeur général

Montréal (PC)

Même si le front syndical a renoncé à tenir une journée de grève, hier, des employés du centre de soins de longue durée Lucille-Teasdale, à Montréal, ont tout de même décidé de dresser des piquets de grève dès les petites heures du matin.

Les syndiqués du pavillon Henri Charbonneau, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont voulu ainsi transmettre le message au gouvernement Bouchard que la mobilisation se poursuit malgré tout.

À l'heure du midi, ils ont été rejoints par leurs collègues d'autres établissements de santé de la région.

Des syndiqués sont restés en poste pour assurer les services essentiels.

**POUR MES LUNETTES, MOI J'AI CHOISI**

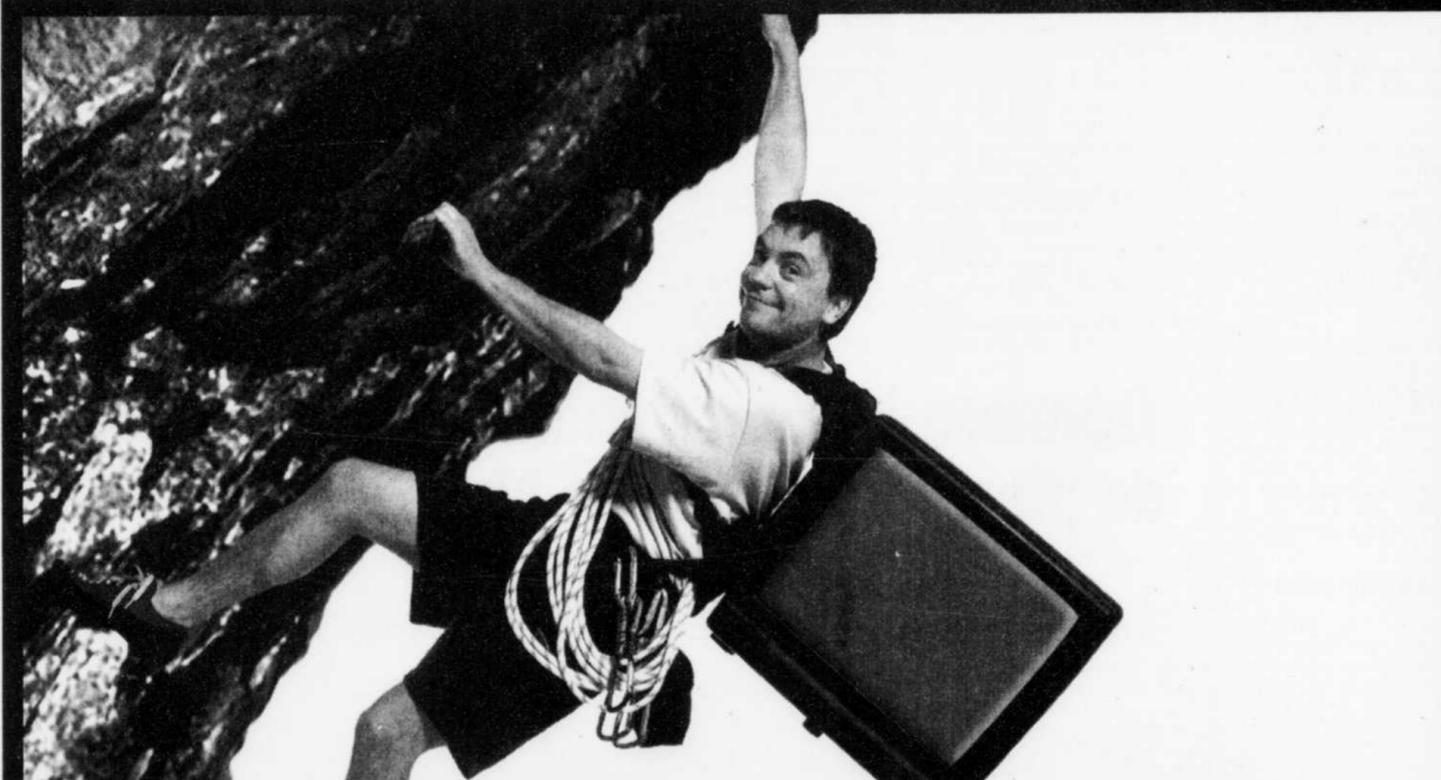
La plus grande des petites places à lunettes!!!

Pour la qualité des produits, le service et la compétence, mais surtout pour la logique de son

## 1 Pour 1 à juste prix !

5654, Boul. Jean XXIII, Trois Rivières Ouest **372-9999**

Examens de la vue sur place par un optométriste. Prescriptions de l'extérieur acceptées.



# ON N'EST PAS REPOSANT

La télévision, ça nous inspire. Même que, chez Star Choice, on est tous un peu maniaque! Et c'est bien normal parce que notre spécialité c'est la télévision. Seulement la télévision. Alors chaque jour, nous cherchons de nouvelles façons d'améliorer notre produit. En ajoutant de nouveaux canaux, en étant à l'affût des innovations technologiques, en créant des offres promotionnelles avantageuses. En fait, si on n'arrête jamais, c'est parce que nous voulons que votre système soit le meilleur aujourd'hui et qu'il le reste demain.

## Aujourd'hui, Star Choice vous présente son nouveau récepteur Navigo

Le Navigo 401 de Star Choice : image numérique encore plus claire, son numérique Dolby Digital™ AC-3 5.1 à six canaux, Navigation intelligente™ comprenant programmation de 7 jours à l'écran et recherche d'émissions par thème, prêt à recevoir la TVHD\* (télé haute définition), deux sorties audio/vidéo, mises à jour des logiciels par satellite. Grand choix de forfaits à partir de 8,99 \$ par mois.



Alarme Microcom  
799, rue Saint-Roch  
Trois-Rivières  
(819) 373-2441

Gestion Paul Desrosiers  
1315, boul. Louis Fréchette  
Nicolet  
(819) 293-2089



\* De l'équipement supplémentaire peut être nécessaire. Dolby et le logo Double D sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation sous licence de General Instrument Corporation. Navigation intelligente est une marque de commerce de Star Choice Television Network Incorporated. Star Choice - Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept comme sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Television Network Incorporated.

# La violence: d'abord la reconnaître

**Louise Plante**  
Trois-Rivières

■ Tromper sa femme constamment, rentrer trois heures plus tard que ce qu'on avait dit, toujours choisir pour le couple l'activité des fins de semaine: est-ce de la violence? Oui, répond sans hésiter Mme Louise Généreux, coordonnatrice clinique du Centre Wapan, de La Tuque, et conférencière au Colloque Toxicomanie et violence qui se déroule jusqu'au 27 octobre au Centre des congrès de Trois-Rivières.

Sans doute serez-vous nombreux à réagir avec étonnement à cette affirmation, tout comme plusieurs clients du Centre Wapan. «Lorsqu'on leur donne des exemples des formes que peut prendre la violence, bien des gens s'exclament: hein, c'est de la violence, ça!?!»

C'est pourquoi lorsque des centres spécialisés reçoivent des clients violents, ils commencent d'abord par éclaircir certaines notions, histoire d'être bien sûrs que tout le monde se comprend bien.

Le concept même de violence fait l'objet d'une explication on ne peut plus clair. Ne pas confondre avec la colère, l'agressivité et l'affirmation de soi.

«La colère est une émotion saine, souligne Mme Généreux, surtout si elle s'exprime avec le JE, au lieu du TU. L'agressivité est une pulsion intérieure, une force de vie. Ce n'est pas de la violence, pas plus que l'affirmation de soi qui est l'action de manifester ses goûts, ses attentes et ses besoins. La violence, par contre, est un comportement mesurable et observable, avec des effets destructeurs sur les autres êtres humains.»

Les thérapeutes définissent la violence comme tout geste agresseur

envers une personne ou ses biens, visant à l'intimider. La violence est d'abord et avant tout une tentative de prise de contrôle. «Contrairement à ce que nous disent souvent les gens, ils n'ont pas «perdu le contrôle», ils «l'ont pris». Ils réagissent fortement lorsqu'on leur dit cela.»

Mme Généreux a ajouté que l'intensité de la violence manifestée par une personne est toujours proportionnelle à l'impuissance que ressent cette dernière.

«On ne vient pas au monde avec un comportement violent, a-t-elle rappelé. C'est un comportement appris. Donc, si je l'ai appris, je peux aussi me reprogrammer.»

Après avoir donné une multitude d'exemples de violence envers les enfants, les femmes et les personnes âgées, Mme Généreux a abordé le sujet du cycle de la violence, qui comprend trois phases: l'escalade de la tension, l'explosion de la violence (verbale ou physique) suivie d'une lune de miel de plus en plus courte qui finit par disparaître complètement.

«Pour la victime, le plus difficile, c'est la période lune de miel, a fait remarquer la conférencière. Elle croit que tout va cesser. L'agresseur se sent coupable. C'est d'ailleurs uniquement dans la période lune de miel qu'il est réellement capable de s'affirmer, par après, il est dépressif et dépendant, souvent sous l'influence de la drogue ou de l'alcool. La meilleure période pour aller chercher de l'aide, a-t-elle prévenu, c'est immédiatement à la suite d'un épisode violent.»

Après avoir dressé le portrait type de l'agresseur et de la victime, Mme Généreux a complété son exposé en parlant des dix étapes de résolution de conflits enseignées au Centre Wa-



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)  
**Mme Louise Généreux,**  
coordonnatrice clinique du Centre Wapan, de La Tuque, conférencière au Colloque sur la toxicomanie et la violence.

# Nouvel espoir pour la Régie de Grandpré

**Brigitte Trahan**  
Louiseville

■ C'est bel et bien de 2 millions de gallons impériaux par jour d'eau potable, et non de 4 millions, dont a besoin la Régie intermunicipale d'aqueduc de Grandpré pour alimenter adéquatement tout son réseau. C'est ce que vient de lui confirmer un spécialiste en hydrogéologie de l'Université Laval, M. Pierre Gélinas, qui s'est penché sur la question, cet été.

M. Gélinas a aussi fait savoir à la régie que ses besoins seraient comblés de façon beaucoup plus sécuritaire si elle disposait de 2,5 millions de GJ. «Présentement, nous ne disposons que de 2 millions de GJ sur le territoire si on inclut l'eau qu'utilise le domaine Sapin vert de Saint-Angèle-de-Prémont», explique le président de la régie, M. Michel Clément.

Or, la régie ne peut pas compter sur l'eau qui est employée par cette entreprise.

M. Gélinas a toutefois laissé un espoir à la régie en lui fournissant des indications qui pourraient peut-être lui permettre de trouver de nouvelles sources d'eau. «Nous allons chercher dans deux secteurs par le biais de tests de résistivité électrique. Ceci nous permettra de savoir s'il y a vraiment de l'eau aux endroits désignés par M. Gélinas. S'il y en a, nous allons ensuite faire des essais de pompage, cet hiver, pour déterminer la quantité et la qualité de cette eau», explique M. Clément.

À la lumière de ces données, le conseil pourra décider s'il vaut la peine d'investir dans la construction de nouvelles canalisations. «Ça dépendra de la quantité d'eau et du prix qu'il faudra mettre», fait-il valoir.

M. Clément ne veut pas divulguer les emplacements désignés par le spécialiste, question d'éviter les spéculations, puisqu'il est possible qu'on ait à faire des expropriations. ■

pan: écoute active, exposer sa position face au conflit, s'excuser, alterner dans les prises de décision, partager, s'en remettre parfois au hasard, (pile ou face), le compromis, la négociation, la résolution de problèmes sans perdants et la médiation. ■

- conseillère 20 %
- familiale
- entrepreneure 50 %
- jardinière 15 %
- passionnée
- activités des 10 %
- enfants
- voyageuse 5 %



*Vous avez déjà assez de difficulté à équilibrer votre vie personnelle, sans qu'il en soit de même avec votre portefeuille de placements. Heureusement, vous n'avez pas à vous soucier de votre portefeuille.*

Les portefeuilles Sélect Royal sont des instruments de placement à gestion professionnelle alliant la complexité d'un portefeuille bien conçu à la commodité d'une décision de placement unique. Bref, un mode d'investissement intelligent.



Pour plus de renseignements, composez le 1-800-ROYAL 63 ou rendez-vous à votre succursale.

Membre du Groupe Financier Banque Royale

Les fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent.

## Important rappel de Bell Canada à ses clients d'affaires concernant l'an 2000

Bell Canada tient à rappeler à ses clients d'affaires qui n'ont pas encore vérifié la conformité à l'an 2000 de leur équipement de télécommunications d'affaires, de le faire aussitôt que possible. Pour obtenir de l'information sur la conformité à l'an 2000 des systèmes de télécommunications d'affaires ou tout autre produit acheté ou loué de Bell Canada, nous vous invitons à:

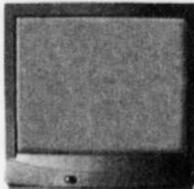
- visiter notre site Web à l'adresse: [www.bell.ca/an2000](http://www.bell.ca/an2000)
- appeler votre chargé de compte, ou
- appeler notre Centre d'information sur l'an 2000 au 1 877 678-1266 du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.



## Voici une offre pas reposante!

Un système Navigo 401 avec un récepteur **199\$** (au lieu de 399\$)

Un système Navigo 401 avec deux récepteurs **398\$** (au lieu de 748\$)



Obtenez 100\$ de rabais en argent et 100\$ de programmation à l'achat d'un premier système Navigo 401 de base.

Obtenez 150\$ de rabais en argent sur un deuxième récepteur Navigo 401.

Toute la programmation que vous voulez ou on vous rembourse au bout de 30 jours.\*

La télévision numérique de Star Choice est toujours disponible partout! Achetez un système Star Choice avant le 31 décembre 1999 et faites une vraie bonne affaire!

ESSAI DE **30** jours SANS OBLIGATION

**STAR CHOICE**  
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.  
1 888 554-STAR www.starchoice.com

Cette offre s'adresse aux nouveaux clients seulement et prend fin à minuit le 31 décembre 1999. L'offre d'un système offert par Royal. Le prix de 199\$ pour le 2<sup>e</sup> récepteur s'applique uniquement s'il est acheté en même temps que le premier. Le crédit de programmation sera porté au compte du client au moment de l'activation de son système. Certaines restrictions peuvent s'appliquer, vérifiez avec votre détaillant ou appelez Star Choice au 1 888 554-STAR. \*S'applique aux périodes d'achat au détail en vigueur actuellement. L'installation d'un système standard et au premier mois de programmation (jusqu'à concurrence de 55,99 \$) de son système. Certains restrictions peuvent s'appliquer. Le logo Star Choice ainsi que l'adresse www.starchoice.com sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et de Star Choice Television Network Incorporated.

# La défense veut soulever un doute

«Rien dans cette maison ne relie Martin Castonguay à ce meurtre», affirme Me Hamel

Claude Savary  
Shawinigan

■ «À force de le traiter de menteur, Martin Castonguay en est venu à mentir et à fausser la vérité.» C'est de cette manière que Me Pierre-André Hamel a expliqué l'attitude de ce jeune individu qui a admis s'être trouvé sur les lieux du meurtre de Mme Lucille Gignac, le 31 octobre 1998, à Shawinigan-Sud.

Selon Me Hamel qui présentait

sa plaidoirie au jury, l'enquêteur Pierre Frenette de la SQ a obtenu ce résultat après avoir constamment traité Castonguay de menteur, de gars qui ferait rire de lui devant un juge en ne disant pas la vérité.

«On n'a pas cherché ailleurs. On s'est dit à la police: «personne ne l'aime, personne ne témoignera pour lui.» Me Hamel a rappelé qu'il y avait eu plusieurs suspects dans cette affaire de meurtre mais, a-t-il ajouté, on a préféré s'en tenir à Mar-

tin Castonguay et à Sébastien Marcouiller.

D'entrée de jeu, Me Hamel avait été clair avec les jurés en leur disant que la défense était là pour soulever un doute raisonnable. C'est ce à quoi il s'est appliqué tout au long de sa plaidoirie de deux heures. Ainsi, il a mentionné que les experts de la police n'avaient pas fait de moules avec des traces de pas trouvés dans la terre près des fenêtres de la maison de la victime. Il a aussi fait remarquer qu'aucun test d'empreintes digitales n'avait été fait sur les rebords des fenêtres. «Rien dans cette maison ne relie Martin Castonguay à ce meurtre», a dit Me Hamel.

Puis, Me Hamel s'est employé à démontrer que le meurtre avait peut-être été commis le vendredi soir, la veille de la découverte du corps. «Il n'y avait aucune trace de déjeuner dans la cuisine», a-t-il mentionné en ajoutant que, pourtant, l'équivalent de sept onces d'aliments solides avaient été découverts dans l'estomac de la victime. «Le meurtre est peut-être survenu après le souper, le 30 octobre», a donné à réfléchir Me Hamel.

Le procureur de Castonguay a par ailleurs demandé au jury de penser au fait qu'il n'y avait pas de place pour deux personnes à la fois là où le corps de Mme Gignac a été trouvé. Me Hamel a d'autre part mentionné que des taches de sang avaient été trouvées sur les vêtements d'un voisin de Mme Gignac. Selon un expert en gouttes de sang, il s'agissait de saignements dus à une maladie de peau de cette personne.

Puis parlant du Tigre Géant, où l'accusé aurait magasiné à l'heure présumée du meurtre, Me Hamel a admis que la preuve n'était pas parfaite, la facture des achats de Castonguay n'ayant pas été trouvée, mais a-t-il poursuivi, il faut faire avec ce qu'on a pu trouver. Il a expliqué à ce sujet que son client s'était démené depuis un an pour rassembler tous les éléments de preuve qui le disculperait.

Me Hamel a enfin insisté pour dire que personne n'avait vu son client dans les environs de la maison de la victime le jour du meurtre. Il a notamment mentionné le témoignage d'un jeune homme qui a aperçu, aux environs de 14 h 30, le jour du 31 octobre, deux jeunes hommes sur les terrains de la victime. Or, ce témoin a clairement dit que Martin Castonguay n'était pas un de ceux qu'il avait vus.

Conscient du travail des jurés pour démêler cet écheveau, Me Hamel leur a dit, en guise de conclusion, de prendre tout le temps nécessaire pour analyser tous les aspects de cette affaire.

Prenant la parole aussitôt après Me Hamel, le procureur de la couronne, Me Jacques Mercier, a demandé au jury, pendant près de trois heures, s'il croyait divers éléments soulevés par la défense. Me Mercier a ainsi qualifié de séduisante la théorie de la défense selon qui le meurtre aurait pu être commis le soir du 30 octobre. «Mais ce n'est pas vraiment sérieux» a-t-il pris soin d'ajouter aussitôt. Selon lui, Castonguay et Marcouiller ont donné eux-mêmes l'heure du crime, soit l'heure

du midi, le 31 octobre.

Quant au fait que le meurtre aurait pu être commis le samedi après-midi, peu de temps avant l'arrivée d'une des filles de Mme Gignac sur les lieux du meurtre, Me Mercier a qualifié cette théorie d'improbable puisque, a-t-il fait remarquer, le sang de la victime était sec, sans avoir cependant encore passé d'une couleur rouge à une couleur brunâtre.

Par ailleurs, Me Mercier a souligné qu'une tasse de café et une copie du Nouvelliste étaient sur la table au moment de la découverte du corps. Quant au fait que l'accusé n'aurait pas eu la force nécessaire en raison de sa petite taille pour donner des coups de couteau au thorax de la victime, le procureur de la couronne a réfuté cette thèse en indiquant que l'accusé lui-même avait dit qu'il était capable de lever des poids très lourds sur un «bench».

Pour ce qui est des traces de pas, devant les fenêtres de la maison, Me Mercier a précisé qu'elle n'étaient pas dans l'axe de la fenêtre. Le procureur a fait remarquer aux jurés, par la suite, que du sang de la victime avait été trouvé dans un lavabo de la maison. «Ce n'est certainement pas la victime elle-même qui s'est rendue là», a-t-il dit.

Mais ce sur quoi Me Mercier a le plus insisté, c'est le fait que Castonguay se soit accusé d'un meurtre pour mettre fin au long interrogatoire avec l'enquêteur Frenette. Le procureur de la couronne a dit que cela ne tenait absolument pas debout et qu'en fait, Castonguay et Marcouiller avaient participé au meurtre de Mme Gignac. Il a souligné que l'accusé avait eu son droit à un avocat, qu'il avait librement répondu aux questions de l'enquêteur et qu'il avait maintenu son bout lorsqu'il ne voulait pas admettre certains faits comme les coups de couteau, le rendez-vous avec Marcouiller avant le meurtre. «Il s'est inventé un meurtre pour s'en sortir, c'est pas sérieux du tout», a encore dit Me Mercier.

Le procureur de la couronne a conclu en déclarant qu'aucun témoin n'avait vu Martin Castonguay entre 10 h 30 et 13 h le jour du 31 octobre. «Personne ne peut le situer», a donné à entendre Me Mercier. «Les deux ont participé au meurtre de Mme Gignac; il n'y a aucune autre conclusion logique», a terminé le procureur de la couronne.

Aujourd'hui, le juge Gaston Desjardins s'emploiera à donner ses directives au jury. Après quoi les douze jurés pourront entreprendre leurs délibérations. Le magistrat leur a d'ailleurs dit de se préparer en conséquence puisqu'ils se sont reclus pendant la période de leurs délibérations. ●

## Élargissement du fossé

Trois-Rivières (RL)

■ Le Comité logement Trois-Rivières croit que la réduction de 1,3 milliard \$ des impôts, présentement en discussion en commission parlementaire à Québec, se fera sur le dos des moins bien nantis.

Le Comité mentionne que les cinq scénarios de réduction d'impôt présentés pour consultation par le gouvernement prévoient un gain variant entre 1255 \$ et 4249 \$ pour les personnes seules ayant des revenus annuels de 100 000 \$ et plus, mais pas un sou pour celles qui ont des revenus inférieurs à 10 000 \$. Le Comité estime donc qu'une telle exclusion des plus pauvres élargira encore davantage le fossé qui les sépare des mieux nantis. ●

**À NE PAS MANQUER!**

**ENTRÉE GRATUITE** Venez célébrer avec nous nos **20 ans.**

Le jeudi 28 octobre 1999 à 19 h  
Salle La Picarlène  
Cap-de-la-Madeleine

Pour vous, une soirée qui vous fera vivre l'ambiance des Caraïbes tout en découvrant nos voyages-groupes.

Musique, ambiance, vidéo, jeux, informations et de nombreux prix de présence.

**20 ANS**  
voyages art-en-tiel  
374-0747

# ANTIROUILLE

## QUI NE COULE PAS

TRAITEMENT  
COMPLÉT  
(GARANTI)

# 35\$

TEMPS LIMITÉ

## ANTIROUILLE ROYALE UNIVERSEL

2405, Royale, Trois-Rivières  
(ancienne Reine du Tapis), face à Orthopédique Lapointe

# 693-2762

LAVAGE GRATUIT  
+ 5\$ DE RABAIS

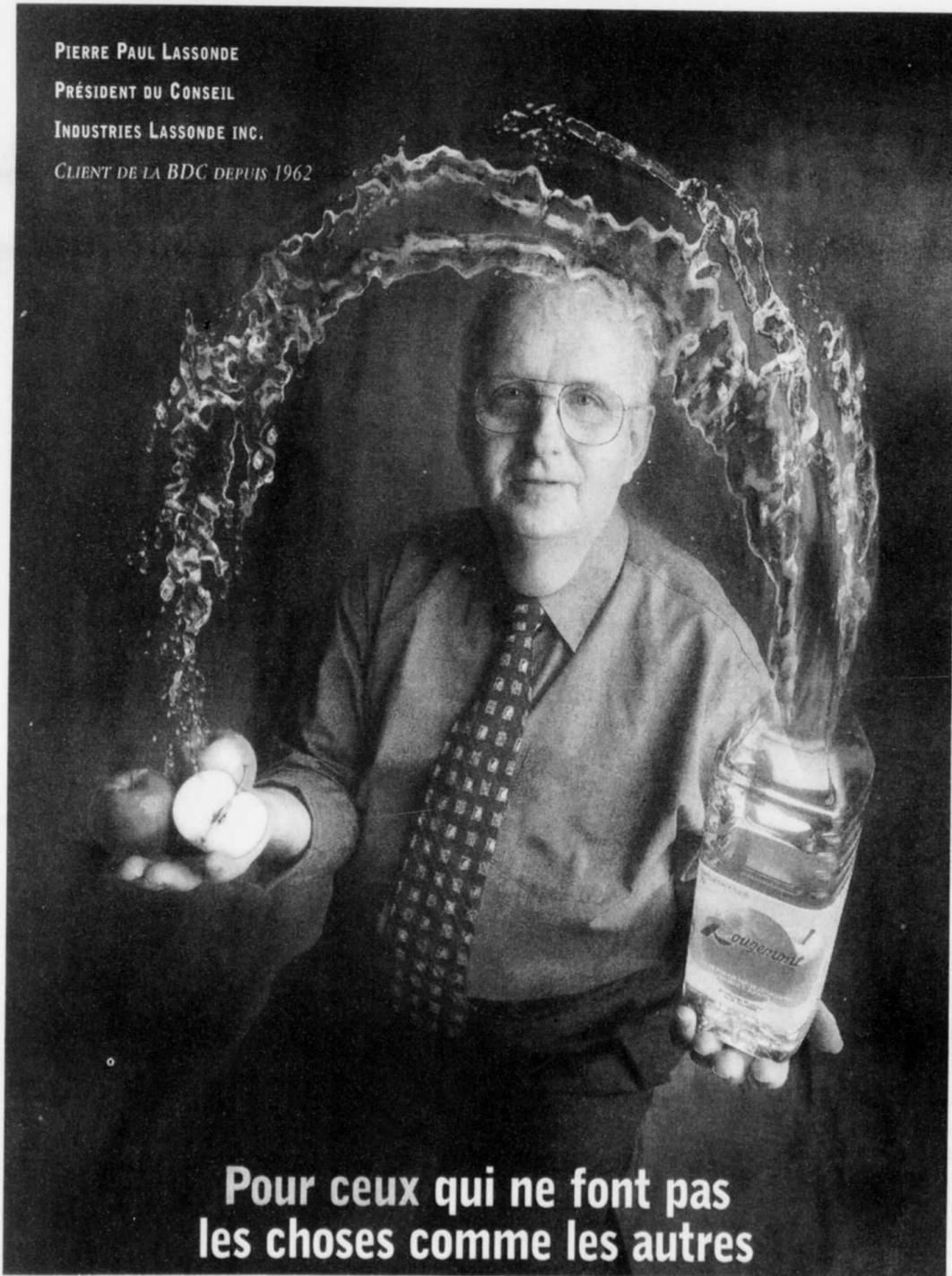
SATISFACTION  
GARANTIE

PIERRE PAUL LASSONDE

PRÉSIDENT DU CONSEIL

INDUSTRIES LASSONDE INC.

CLIENT DE LA BDC DEPUIS 1962



## Pour ceux qui ne font pas les choses comme les autres

Comment faire pour que votre jus de fruit sorte de l'ordinaire? Pour les Industries Lassonde, il suffit de défier la tradition en offrant aux consommateurs des saveurs inédites et des emballages novateurs. Et de financer le tout avec un prêt à terme sur mesure de la Banque de développement du Canada.

Vous cherchez à développer votre entreprise? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le 1888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à l'adresse: [www.bdc.ca](http://www.bdc.ca)

Banque de développement du Canada  
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME

**BDC**

# La SAAQ apporte des précisions

## Les indemnités versées à Sylvain Boies suscitent toujours la controverse

Nancy Massicotte  
Trois-Rivières

■ Que Sylvain Boies ait été condamné à dix ans de pénitencier ne changera rien aux indemnités qui lui seront versées par la Société de l'assurance automobile du Québec. Cependant, durant sa période d'incarcération, ce sont sa conjointe et ses deux enfants qui recevront une prime annuelle de 9500 \$ environ. Lorsque Boies bénéficiera d'une remise en liberté, la prime, qui devrait être augmentée à 13 500 \$, sera alors versée à son nom.

L'indemnisation versée par la SAAQ à la conjointe et aux enfants de Boies est supérieure de 430 \$ au montant d'aide sociale qu'ils auraient reçu en d'autres occasions. Or, cette indemnisation versée à un criminel qui a tué deux personnes continue encore de faire couler beaucoup d'encre ou de soulever la colère de l'ensemble de la population.

À la SAAQ, on reconnaît que ce dossier d'actualité soulève la controverse et peut paraître indignant. En ce sens, des représentants ont entrepris de faire une tournée des médias pour «préciser» certains points. M. Pierre Tessier, de la SAAQ, jure qu'il ne s'agit pas d'une opération «charme.»

«Il y a beaucoup d'informations qui ont été véhiculées dernièrement par des avocats et des associations. Nous comprenons que les Québécois reçoivent des messages négatifs sur notre mandat. Il y a certes des aspects spéciaux dans le dossier de Sylvain Boies mais cet individu, son comportement et sa feuille de route criminelle

constituent une exception. Au Québec, on compte seulement vingt personnes par année qui sont emprisonnées pour leurs crimes et qui ont fait des demandes d'indemnités à la SAAQ», a-t-il déclaré.

On sait que plusieurs requêtes ont été formulées pour que la SAAQ cesse de verser des indemnités aux criminels de la route. On demande également le retour du droit de poursuite.

D'une part, la SAAQ tient à rappeler que l'automobile constitue un risque social assumé collectivement. C'est pourquoi la SAAQ a choisi d'opter pour un régime sans égard à la responsabilité et de libérer les Québécois de la psychose de l'accident qui pouvait les conduire à la ruine.

«Avant l'entrée en vigueur du régime d'assurance automobile en 1978, 28 % des accidentés étaient laissés sans aucune indemnisation. Aujourd'hui, nous désirons seulement compenser la perte économique réelle engendrée par un accident. Ce n'est pas le gros lot. Dans 60 % des cas, nous versons moins de 5000 \$ aux conducteurs ivres impliqués dans un accident. Nous ne sommes pas là pour enrichir les gens», a prétendu M. Tessier.

Le mandat confié à la SAAQ serait donc de réparer les blessures physiques et mentales et non de punir. «C'est le rôle des tribunaux de s'assurer que les peines imposées sont en lien avec le crime commis. Si l'on considère que les punitions ne sont pas assez sévères, c'est le système pénal qu'il faut questionner et non la SAAQ», a déjà déclaré à ce sujet M. Jean-Yves Gagnon, président et directeur général de la SAAQ.

Cesser de verser des indemnités aux criminels de la route et ramener le droit de poursuite pourraient inciter ces mêmes personnes à demander de l'aide sociale et même à tenter des poursuites contre leurs propres victimes. C'est du moins l'avis de la SAAQ. «Dans le cas de Sylvain Boies par exemple, il aurait le droit de poursuivre les familles des victimes, les policiers, le ministère des Transports sur l'état de la route, etc.», a donné en exemple M. Tessier.

La SAAQ désire également souligner le fait que l'exclusion des criminels de la route signifierait également le retour de l'iniquité sociale. «Prenez le bon père de famille qui pour la première fois de sa vie conduit sa voiture avec les facultés affaiblies ou qui est tout simplement fatigué. Il tue un enfant. Il serait exclu lui aussi parce qu'il serait considéré un criminel. Peut-on comparer cet homme à Sylvain Boies. C'est un jeu dangereux?», avance M. Tessier.

Il n'en demeure pas moins qu'un individu comme Sylvain Boies bénéficiera d'un montant forfaitaire pour sa perte de capacité physique. À l'heure actuelle, il n'a pas encore été fixé mais il pourrait varier autour de 30 000 \$. «Il s'agit là d'une zone grise effectivement», a admis M. Tessier. Or, il a ajouté qu'un criminel n'est pas coupable toute sa vie.

Il s'agit là des principaux arguments avancés par la SAAQ pour expliquer ses décisions. D'autres réponses pourraient être données par la SAAQ en l'an 2000 puisqu'il y aura une vaste consultation publique sur le régime d'assurance automobile. ●

### Votre contact avec l'État

#### LE PASSAGE À L'AN 2000

Dans le but d'informer la population sur l'état de préparation des ministères et organismes du gouvernement du Québec en ce qui a trait au passage à l'an 2000, la Banque de renseignements de Communication-Québec s'est enrichie d'un volet spécifique sur ce sujet. Nos préposés sont en mesure de répondre adéquatement à la plupart de vos questions.

Pour ceux et celles qui y ont accès, le site Internet «An 2000» du gouvernement du Québec est continuellement mis à jour. L'adresse est : <http://www.an2000.gouv.qc.ca>

#### Autres informations

Un dépliant sur les prestations et allocations versées à la population par les ministères et organismes sera distribué dans tous les foyers au cours des prochaines semaines. Pour les personnes qui ne l'auront pas reçu, il sera éventuellement disponible à nos bureaux. De plus, un dépliant sur les appareils de

soins à domicile est disponible dans tout le réseau de la santé. Vous pouvez également vous le procurer à nos bureaux.

#### Protégez-vous

Pour en savoir davantage, un supplément intitulé *Le bogue: Prêts pour l'an 2000!* est publié par le magazine *Protégez-vous*, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'Assurance maladie du Québec. Vous trouverez cet encart dans le numéro de novembre du magazine *Protégez-vous*, numéro qui contient également le Guide annuel Jouets 2000 réalisé par l'équipe d'Option consommateurs. Un bon achat!

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous téléphoner.



Communication Québec

Relations avec les citoyens et Immigration

Trois-Rivières : 371-6121  
Sans frais : 1 800 363-1363

### Précision

Dans l'un des textes publiés sur la cause de Sylvain Boies, une erreur s'est glissée quant à la suggestion de sentence des avocats du prévenu. Cette méprise a été malencontreusement répétée dans l'édition de lundi. Les avocats de Boies ont réclamé une sentence de six ans au juge Guy Lambert et non pas de six mois. Mille excuses!

### Ados accusés

Des accusations de méfaits vont être portées contre trois adolescents arrêtés hier matin alors qu'ils dessinaient des graffitis dans un tunnel et sur une résidence du quartier Petite-Bourgogne, à Montréal.

C'est l'appel d'un chauffeur de taxi qui a permis l'arrestation des trois jeunes, âgés de 16 et 17 ans.

Selon la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), il est trop tôt pour établir un lien entre ces trois graffiteurs et les actes commis en fin de semaine dans trois stations de métro de Montréal.

Rappelons que des graffitis recouvrent les murs des stations Côte-des-Neiges, Université de Montréal et Édouard-Montpetit, toutes voisines sur la ligne bleue, dans le nord de la ville. Les vandales sont entrés par effraction dans le métro après sa fermeture, à 23 h 30.

La semaine dernière, les stations Saint-Laurent et Place-des-Arts, sur la ligne verte, avaient aussi été victimes de graffiteurs. ●

**loto-québec résultats**

**Banco**  
Tirage du 99-10-25  
2 4 13 21 22  
23 26 28 31 36  
37 39 50 52 54  
56 59 60 62 68

**Quotidienne**  
Tirage du 99-10-25  
3 4  
237 9133

**Extra**  
Tirage du 99-10-25  
NUMÉRO: 450303

**T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES**  
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**JOURNÉES QUÉBÉCOISES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

*Est-ce ainsi que les femmes vivent ?*  
Face à la pauvreté et à la violence

**Information**  
Association québécoise des organismes de coopération internationale  
1 800 811-3350  
[www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca)

# LE NOUVEL AN ARRIVE PLUS TÔT.

## AVEC DES OFFRES DE LOCATION IMBATTABLES SUR TOUS LES MODÈLES HYUNDAI 2000.

### NOUVELLE VERSION TOUT ÉQUIPÉE ELANTRA VE 2000

Tout le confort et l'équipement généreux que vous recherchez et un comportement sportif.

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP
- Deux coussins gonflables
- Transmission automatique
- Climatiser
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Dossiers arrière rabattables 60/40
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 \$	269 \$
1000 \$	245 \$
2000 \$	221 \$

LOUEZ À PARTIR DE **239\$** PAR MOIS/48 MOIS

Comptant de 1250 \$. Aucun dépôt de sécurité. Transport et préparation inclus.



BERLINE ELANTRA VE 2000, PDSF À PARTIR DE 16 975 \$\*\*



SONATA GL 2000, PDSF À PARTIR DE 19 995 \$\*\*

### SONATA GL 2000

Prenez la route du luxe au volant de la Sonata 2000. Son équipement de série comprend :

- Moteur de 2,4 litres à DACT de 148 HP
- Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiser
- Régulateur de vitesse
- Deux coussins gonflables
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants à commande électrique
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
1000 \$	275 \$
1500 \$	263 \$
2000 \$	251 \$

LOUEZ À PARTIR DE **299\$** PAR MOIS/48 MOIS

Aucun comptant. Dépôt de sécurité, frais de transport et préparation en sus.



ELANTRA FAMILIALE VE 2000, PDSF À PARTIR DE 17 975 \$\*\*

### ELANTRA FAMILIALE VE 2000

La familiale offrant le plus vaste intérieur de sa catégorie, encore mieux équipée pour l'an 2000.

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP
- Deux coussins gonflables
- Transmission automatique
- Climatiser
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Porte-bagages au toit
- Siège arrière 60/40 rabattable en deux étapes
- Essuie-glace de lunette

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 \$	289 \$
1000 \$	265 \$
2000 \$	241 \$

**4,8% FINANCEMENT** JUSQU'À 48 MOIS SUR L'ELANTRA, LA TIBURON ET LA SONATA\*



TIBURON 2000, PDSF À PARTIR DE 18 995 \$\*\*

### TIBURON 2000 REDESSINÉE

Le plaisir de conduire une vraie sportive et de nouvelles lignes à faire tourner les têtes.

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP
- Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports
- Deux coussins gonflables
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Aileron arrière
- Roues de 15 po en alliage d'aluminium
- Phares antibrouillards
- Lève-glaces électriques
- Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 \$	295 \$
1000 \$	271 \$
2000 \$	247 \$

LOUEZ À PARTIR DE **259\$** PAR MOIS/48 MOIS

Comptant de 1500 \$. Transport et préparation inclus. Dépôt de sécurité en sus.



Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km  
Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

\*Programme de location de Les services financiers Hyundai. Offre d'une durée limitée. Programme de location pour une Sonata GL 2000 neuve, PDSF à partir de 19 995 \$; une berline Elantra VE 2000 neuve, PDSF à partir de 16 975 \$; une Elantra VE familiale 2000 neuve, PDSF à partir de 17 975 \$; une Tiburon de base 2000 neuve, PDSF à partir de 18 995 \$. Taux d'intérêt annuel de 7,91 %/7,35 %/7,71 %/7,67 %, mensualités de 299 \$/239 \$/259 \$ par mois pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 14 352 \$/11 472 \$/12 432 \$/12 432 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat : 10 476 \$/8461 \$/8902 \$/9927 \$. Comptant de 0 \$/1250 \$/1250 \$/1500 \$. Première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 299 \$ pour la Sonata, de 0 \$ pour la berline Elantra VE et l'Elantra VE familiale, de 259 \$ pour la Tiburon. Frais de transport et de préparation inclus pour les Elantra et la Tiburon, en sus pour la Sonata. Immatriculation, taxes et frais d'administration de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. \*\*PDSF d'une Sonata GL 2000 à partir de 19 995 \$; d'une berline Elantra VE 2000 à partir de 16 975 \$; d'une Elantra VE familiale 2000 à partir de 17 975 \$; d'une Tiburon de base 2000 à partir de 18 995 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \*Financement au taux annuel de 4,8 % pour tous les modèles 2000 pour une période de 24, 36 ou 48 mois, sur approbation du crédit. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 4,8 % équivaut à des mensualités de 229,40 \$ pour 48 mois. Coût de prêt de 1011,20 \$, pour une obligation totale de 11 011,20 \$. Voir le concessionnaire pour les détails.

**TROIS-RIVIÈRES HYUNDAI**  
5225, boul. Jean XXIII  
Trois-Rivières-Ouest  
374-3330

**AUTOMOBILES DES HÊTRES INC.**  
10100, boul. des Hêtres  
Shawinigan  
539-8363

# Éditorial

## Un reflet de société

C'est bien sûr une crise de dévotion que traverse le diocèse de Trois-Rivières, mais c'est aussi une crise de société. L'Église de Trois-Rivières n'échappera pas dans les années qui viennent à une profonde restructuration de son organisation pastorale qui passera par une diminution draconienne du nombre de ses paroisses et de celui de ses églises.



Jean-Marc Beaudoin

Le premier coup de barre sera vraisemblablement donné à Shawinigan où l'idée de réduire de neuf à deux le nombre des paroisses semble acquise. Mais déjà, dans certaines secteurs ruraux, des officiants doivent s'occuper de trois paroisses à la fois. Un peu partout, pour remplacer le prêtre, on a dû mettre en place des petites équipes de laïcs pour assurer l'animation pastorale.

L'Église ne fait plus recette. Cela a commencé avec les grandes réformes sociales des années 1960 et ça ne s'est depuis plus jamais arrêté. La fréquentation dominicale ne rejoint de nos jours que 10% des fidèles. Comme il s'agit en général de personnes plutôt âgées, à l'image de leur clergé, et que les jeunes négligent carrément la pratique religieuse, la situation va s'aggraver encore.

Alors, quand s'ajoute une démographie régressive, comme à Shawinigan, où la population a baissé de moitié, il ne reste plus de choix que celui de réagir et de «rationaliser», un terme qui, en d'autres circonstances, peut faire froid dans le dos.

Où s'en va l'Église? «Elle est à l'image des hommes», avait rappelé ce printemps, à la veille de Pâques, Monseigneur Martin Veillette, l'évêque du diocèse. «L'Église, je crois, est en train de vivre un passage. Elle subit une transformation profonde, comme la société actuelle. Il ne faudrait pas croire que l'Église n'est pas influencée par son environnement. L'Église est tellement proche de sa société qu'il lui arrive même de précéder ses grands courants.»

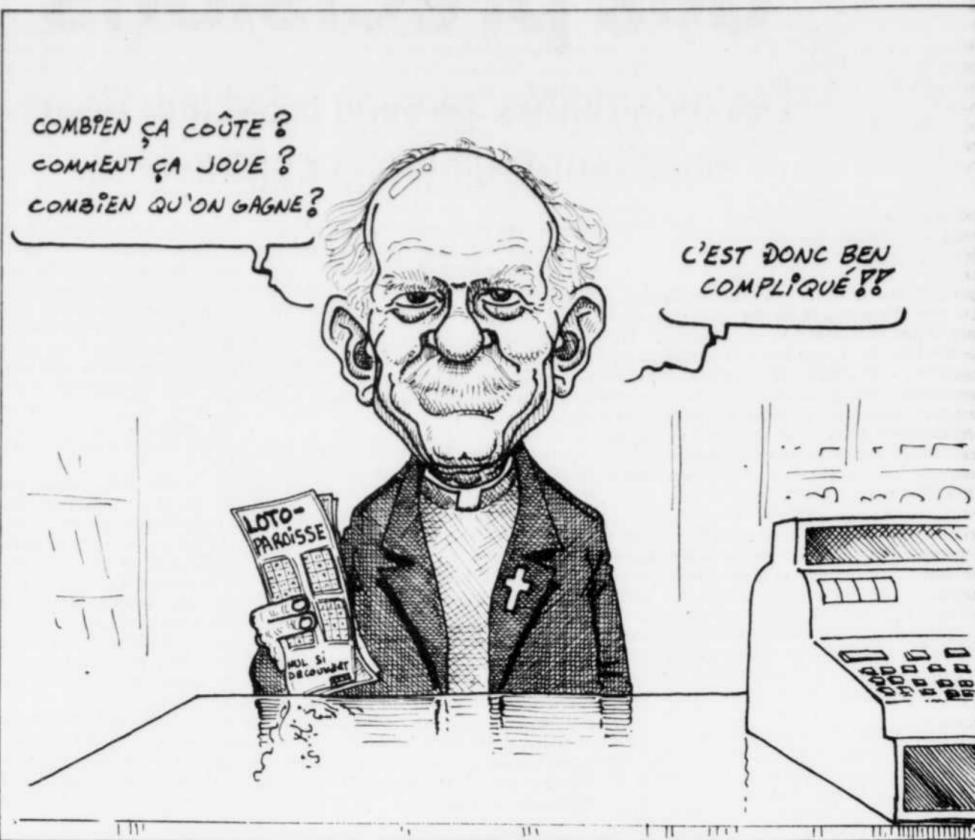
Doit-on comprendre que le sort présentement réservé à l'Église atteindra le reste de la société? C'est plus que probable. Les conditions qui forcent l'Église à faire une «réingénierie» sont en partie celles qui font que plusieurs caisses populaires seront appelées à disparaître dans les années à venir ou à devoir se satisfaire de responsabilités moindres.

Chaque village, chaque municipalité, chaque quartier de ville avait son clocher et sa caisse. La question qui se pose maintenant, ce n'est pas de savoir lequel des deux va partir, mais plutôt lequel sera le dernier à partir.

Si l'Église trace la voie de notre société, on doit se réjouir de la sérénité qui a en général marqué jusqu'ici la réflexion des fidèles du diocèse. C'est du moins ce qu'a donné à comprendre le ton posé adopté au congrès des «Marguilliers de l'an 2000».

Il n'y a pas qu'à Shawinigan que le problème va se poser. Avec 78 paroisses sur 91 qui comptent moins de 5000 âmes, compte tenu qu'on ne va guère plus à l'Église que lors des mariages ou des funérailles, il va y avoir de plus en plus de temples aussi inutiles qu'onéreux à entretenir.

Reste à voir par la suite comment cette même population vieillissante va affecter le fonctionnement de notre société. À moins que ça ne soit l'inverse. L'Église, comme les caisses populaires, pourrait-elle se mettre à l'Internet pour se rendre accessible au plus grand nombre? Notre société traverse une crise de valeur qui correspond à la baisse d'influence de l'Église. Tout le monde en constate les affligeants résultats. Alors, on ne sera pas regardant sur les moyens de la remettre en selle. ●



### Votre opinion

#### Quel concert!

■ Le dimanche 17 octobre, j'ai réalisé que la perfection était de ce monde.

Lors du concert Pro Organo (Mauricie), orgue et voix et violon, tous les dieux s'étaient donnés rendez-vous à la chapelle des Filles de Jésus, Kermaria, boulevard Saint-Louis. Pas plus loin que ça. Inutile de chercher ces dieux ailleurs, dans des pays mythiques. Ils avaient tout simplement décidé de passer l'après-midi à Trois-Rivières avec le plus impressionnant des instruments à vent, avec un instrument à cordes, avec une voix de femme mezzo-soprano et avec deux récitants.

Ce «grand voyage musico-temporel», tel que titré au programme, était réservé à un auditoire apparemment privé de journalistes (ils ont raté le coche, quel malheur pour eux!), auditoire que l'on meurt d'envie de voir, mais qui nait délicieusement vers la beauté en lettres majuscules.

En musique, étant une profane pure laine, je me garderai bien de commentaires techniques, mais je peux cependant vous parler d'émotion, comme la plupart des personnes, j'imagine, qui ont eu le privilège d'assister à ce concert.

L'émotion fut présente et elle nous chavira le cœur! Dans cette belle chapelle purement gothique, l'art circulait avec une grâce étonnante. Comme une écharpe soyeuse frôlant nos têtes.

Voici les responsables de cette féerie: Raymond Perrin, organiste chevronné, metteur en scène et auteur des textes; Odette Beaupré et sa voix en or; Simon Lapointe, violoniste et sa sonate d'Eugène Ysaye, qu'il a jouée en maître; les récitants: Maire Noëlle Berthelet et Patrick Bélanger qui disaient on ne peut mieux ce qu'il fallait justement dire.

C'était parfait. Bravo et merci à tous ces artistes qui ont rendu ces heures inoubliables. Un spectacle qui fut une fête. Comment a-t-on pu le manquer?

Monique Matteau  
Trois-Rivières

#### Un peu de considération!

■ Les 108 Centres d'action bénévole du Québec sont nés de l'initiative entreprise par des gens de la communauté soucieux de trouver des solutions à des besoins propres à leur milieu.

La solution prioritaire retenue par ces groupes consistait à développer l'action bénévole par la promotion, le support et la reconnaissance des bénévoles.

De l'État providence qui a prédominé dans les années 80, le système gouvernemental s'est transformé en État accompagnateur, ceci ayant pour effet actuellement de détourner nos organismes et nos bénévoles de leur mission première, pour tenter de les affecter à la réalisation de services relevant du réseau public et de tâches dévolues à des salariés.

Concrètement, cela se traduit par un manque de considération de la place des bénévoles dans la société, les confinant à un simple rôle «utilitariste», une main-d'œuvre bon marché dans un contexte de compressions budgétaires. L'État oublie que l'action bénévole est une façon d'exercer sa citoyenneté et qu'elle ne saurait constituer une contrainte ou une obligation.

L'État oublie aussi que nos organismes sont des instances démocratiques dont les administrateurs bénévoles sont imputables des orientations, des objectifs, des valeurs véhiculées et des moyens à entreprendre en regard à des besoins identifiés dans leur milieu.

Après tant d'années d'expertise

et d'actions bénévoles, comment se fait-il que l'État ne nous accorde pas davantage de considération? Les bénévoles, ces gens de cœur, et les personnes qui bénéficient de leurs gestes gratuits sont invités à se joindre à l'ensemble des membres des groupes communautaires et bénévoles, le 1er novembre, journée d'action nationale au Québec.

Pourquoi cette journée? Pour obtenir du gouvernement du Québec une politique de reconnaissance et de financement réclamé depuis 10 ans et promise par ce même gouvernement depuis 1993.

Pour que les citoyens puissent exercer librement leur participation dans des groupes populaires, communautaires et bénévoles supportés par un financement public respectueux de leur autonomie.

Le gouvernement a tout intérêt à reconnaître et à soutenir à leur juste valeur, en débloquant des budgets supplémentaires récurrents, les organismes communautaires et bénévoles qui assurent la vitalité du tissu social au Québec.

Micheline Cloutier  
présidente  
Regroupement des Centres  
d'action bénévole des  
régions 04 et 17

Vous pouvez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante:

**Votre opinion**  
Le Nouvelliste - C.P. 668  
Trois-Rivières - G9A 5J6  
- courrier électronique  
noured@lenouvelliste.qc.ca  
- télécopieur:  
819-376-0946

Ces lettres devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres. Nous ne publions pas dans cette chronique de remerciements à caractère personnel.

### Point de vue

## La condition humaine ne s'est pas améliorée

Il n'est pas nécessaire d'être très vieux pour se rappeler le slogan qui remplissait les affiches publicitaires du Québec et qui nous disait: «On est six millions, faut se parler».



Jean-Guy Dubuc

Or, on vient d'apprendre que notre Terre compterait depuis quelques jours six milliards d'habitants. Deux fois plus qu'il y a quelque 50

ans! Le slogan québécois, appliqué au monde actuel, paraît tout simplement ridicule.

À six millions, on savait que c'était déjà impossible; alors, sur la planète, à six milliards...!

Même chez nous, au Québec, il est bien évident que la relation entre les personnes, entre les groupes et les écoles de pensée, n'est pas meilleure qu'hier. On ne fait plus sauter les bombes, on ne se bat pas en batailles rangées, on fait semblant de se respecter. Mais il y a de plus en plus de gens différents les uns des autres, à tous les plans et de toutes les façons, qui ne veulent pas se parler.

Nous profitons de systèmes de communication les plus sophistiqués, nous sommes à l'avant-garde des techniques nouvelles, grands amateurs du câble et des satellites, utilisateurs infatigables, même au restaurant, des téléphones cellulaires. Ajoutez à cela une langue unique de communication officielle! On devrait savoir communiquer mieux que quiconque!

Mais l'on sent autant de barrières qu'hier. Aussi difficile de se parler, aussi impossible de se rapprocher, de se solidariser. Et ça demeure aussi important, aussi idéaliste que nécessaire. Si on ne veut pas tous finir en Rwanda, en Bosnie ou en Tchétchénie.

Un exemple, tiré de chez nos

voisins d'à côté.

Les Américains se préparent, un an à l'avance, à leurs élections présidentielles, qui ne sont pas liées, celles-là, au bon plaisir du gouvernement. Un candidat républicain, Pat Buchanan, tire une ficelle à succès: les États-Unis ne doivent pas se porter au secours des autres peuples en détresse, ils n'ont rien à voir avec les génocides d'ailleurs, ils n'auraient même pas dû se mêler de la guerre 39-45, contre l'Allemagne; il aurait fallu laisser Hitler et Staline s'entre-déchirer. Et laisser toute l'Europe à l'un ou l'autre de ces tortionnaires. C'est un humain qui parle.

Il y en a beaucoup, chez nous,

qui pensent comme Buchanan. On peut prévoir qu'il y en aura davantage qui seront jaloux de leur bien-être, se fermant les yeux sur le malheur des autres, ignorant toute souffrance qui ne serait la leur.

Ce qui signifie que si le monde a doublé sa population en 50 ou 60 ans, la condition humaine ne s'est pas améliorée d'autant.

À voir nos hôpitaux d'aujourd'hui, on n'est pas certain d'avoir gagné en humanité. Malgré les techniques, les appareils et les grands écrans, on s'éloigne les uns des autres.

Si on ne communique pas humainement, on risque de se faire bien mal. ●

### Le Nouvelliste

Fondé le 30 octobre 1920  
1920, Bellefeuille  
Trois-Rivières - G9A 3Y2  
(819) 376-2501  
NOURED@lenouvelliste.qc.ca

Président et éditeur:  
Jean Sisto

Rédaction:  
Rédacteur en chef: André Poirras  
Directeur de l'information: Michel Saint-Amant  
Télécopieur: (819) 376-0946

Publicité - Marketing  
Directrice: Ginette Panneton  
Annonces locales: André Garceau  
Promotion et annonces classées: Celine Parent  
Télécopieur: (819) 691-4356

Tirage:  
Directeur: Normand Dumoulin  
Finances et administration:  
Directeur: Alain Rocher

Production:  
Directeur: Marc Pronovost  
Imprimé à TROFFSET  
Directeur: Fernand Sylvain



MEMBRE DE ABC  
Envoi de publication  
enregistrement no. 0746

## Opinion

## Qui choisir?

■ Dans la foulée de la mondialisation des échanges et du désengagement d'un État obsédé par les performances budgétaires, le mouvement communautaire et populaire, le milieu le plus susceptible de faire primer les intérêts sociaux sur les politiques économiques, se trouve de plus en plus sur la sellette.

Au Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM), nous donnons des formations sur des sujets d'intérêt socio-communautaire à des représentants de groupes populaires et communautaires. Ces derniers s'interrogent avec inquiétude sur la nature de la « reconnaissance » officielle que leur témoigne l'État québécois. « Sommes-nous toujours en accord avec notre mandat premier, demandent-ils? » « N'adaptions-nous pas trop facilement nos pratiques à des besoins autres que ceux de nos gens? » « L'État dit reconnaître notre action; est-ce pour nous considérer en partenaires ou comme des sous-traitants à prix modique ayant pour mandat de remplacer des services gouvernementaux? »

Afin de répondre à ces questions, un bref retour dans le temps s'impose. Le mouvement communautaire est né, avec la Révolution tranquille, de l'initiative de citoyens désireux de se prendre en main et de répondre à des besoins incontournables. Les coopératives de logement en sont un excellent exemple. Dans le courant des années 70, le milieu

communautaire devait préciser son rôle de revendicateur auprès de dirigeants pour qui, déjà, les priorités sociales n'occupaient plus le premier plan. C'est alors que sont apparus les groupes de défense des droits des personnes assistées sociales, des chômeurs et des personnes âgées, comme autant de signes avant-coureurs de la crise économique de 1982. Vers cette époque, la raison d'être, le mandat et la charte d'un organisme étaient définis par ses membres. Depuis le début des années 90, avec le virage communautaire et le virage ambulatoire, les groupes communautaires, surtout ceux qui oeuvrent dans le domaine de la santé et des services sociaux, se voient souvent coincés entre l'arbre et l'écorce.

D'une part, l'enveloppe budgétaire dévolue à ces groupes a augmenté, d'autre part, l'État pourrait ne financer que les activités qu'il juge complémentaires à ses propres services. En plus de détourner en partie ces organismes des besoins réels de la population, une telle attitude aurait pour résultat de museler toute volonté de revendications en vue d'un changement social durable. La lutte en vue de l'amélioration des conditions de vie des moins bien nantis et de la diminution des iniquités sociales serait donc mise en veilleuse.

La Révolution tranquille avait amené l'avènement d'un État responsable. Aujourd'hui, des mesures sociales acquises de haute lutte sont remises en cause. Le mouvement communautaire et populaire mauricien doit se dissocier de telles visées

et renouer avec ses origines. La Journée d'action du mouvement communautaire autonome, le 1er novembre, est un pas dans la bonne direction.

Olivier Kaestle  
Centre de formation  
communautaire de la Mauricie

## Ciment ou chute?

■ Comme le souligne si bien Jean-Marc Beaudoin dans l'éditorial du 16 octobre, « Ce qui doit être établi, c'est de savoir si la préservation de cette série de chutes est une meilleure chose que la construction d'une centrale hydroélectrique, à court terme ». Au-delà des emplois, des petits chalets et d'un retour sur l'immobilisation d'un barrage, il y aura une rivière défigurée qui ne fera plus l'attrait et la beauté du site.

Ces chutes sont un havre de paix et de beauté qui mérite notre respect. Elles appartiennent dans leur intégrité au patrimoine des Québécois. Si on le réalise, la grosse partie de cette richesse tombera dans la poche des actionnaires. C'est l'unique motivation de Bernard Lemaire, qui déclarait le 13 octobre à l'émission « Les règles du jeu », à Télé-Québec, que les barrages c'est très très payant et que ça l'est d'autant plus que tout est automatisé. Pas de main-d'oeuvre pour les opérer! Une seule personne en surveillance tant qu'on veut à distance. En réalité c'est aussi très payant parce qu'Hydro-Québec, via notre porte-monnaie et avec la bénédiction du gou-

vernement, accepte de financer et de perdre de l'argent (33 %) sur chaque kilowatt de cette électricité vendue au sud. Il n'y a aucun risque financier pour les promoteurs et c'est vous et moi, les pauvres, qui le finançons. Gros cadeaux aux riches!

Achetez-en des actions Boralex, dans ces conditions or elles sont très payantes!

En présentant un projet de construction en deça de 10 MW (9,6 MW), Boralex se soustrait à une étude d'impact, une responsabilité sociale qu'elle veut éviter. En plus, Hydro-Québec paie tous les excédents de kilowatts dépassant les limites de production parce que le ministre de l'Environnement ne fait même pas respecter leurs certificats d'autorisations. Le cas? celui de Buckingham propriété de Boralex.

Les gens du Parc ont essayé de trouver des solutions et la plus payante a été retenue, mais détruira la beauté du site. Il y a déjà un bassin en arrière du barrage de St-Narcisse et c'est l'endroit le moins intéressant car... il n'y a plus de chutes!

Avez-vous déjà été voir les chutes et le rapide en toutes les phases des saisons? En automne, la forêt nous jette tous ces feux et les chutes nous invitent à la rêverie. En hiver, elle est à voir avec ses pains de sucres, ses cristaux et ses accumulations de roches enneigées comme des perles géantes. Ça c'est un des attraits qui n'a pas été exploité et qui risque d'être perdu à jamais.

Il est malheureux que tout cet argent qu'Hydro-Québec donne aux promoteurs de mini-centrale hydroélectrique ne soit pas donné pour

développer, dans le respect de l'environnement, un site magnifique qui possède un grand potentiel insuffisamment exploité.

De très belles réalisations ont été faites par l'administration passée du Parc de la rivière Batiscan, mais il ne faut pas lâcher au profit de la facilité. Ce site, tel qu'il est, doit être classifié comme richesse patrimoniale.

Jean-Pierre Beaudoin  
Trois-Rivières

## Un curé apprécié

■ Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le publi-reportage sur le 40e anniversaire de la paroisse Saint-Pie-X, paru dans l'édition du 19 octobre dernier.

Nous désirons cependant vous faire remarquer que la période de 1980 à 1992 fut totalement ignorée, soit celle où notre curé était monsieur l'abbé Gaston Beauchesne.

Durant cette période, M. Beauchesne a assuré la continuité et l'esprit religieux dans la communauté. Son sens d'organisation a permis entre autres le rétablissement des finances de la paroisse. C'est au cours de ces années que nous avons vraiment senti les bienfaits du renouveau dans l'Église, suivant les recommandations de Vatican II.

Nous tenons à lui exprimer, en notre nom et aussi au nom des paroissiens que nous avons rencontrés, nos plus sincères remerciements pour son dévouement.

Jeanne et Paul-André Gagnon  
Trois-Rivières



## CIVIC HATCHBACK CX 2000

INCLUANT : • Coussin gonflable conducteur (SRS) • Radio AM/FM stéréo • Volant inclinable • Rétroviseurs télécommandés • Et bien plus...

**198** \$\*\*

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

MENSUALITÉ	COMPTANT
220 \$	0 \$
198 \$**	964 \$



## CIVIC ÉDITION SPÉCIALE 2000

INCLUANT : • Air climatisé • Serrures électriques • Déverrouillage sans clé • Poignées de portières harmonisées • Radio AM/FM stéréo 4 haut-parleurs • Coussins gonflables conducteur et passager (SRS) • Et bien plus...

**238** \$\*\*

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OU SEULEMENT **16 900** \$\*\*\*\*  
À L'ACHAT

LES  
JOURS HONDA

LES NOUVEAUX  
MODÈLES

2000

SONT  
ARRIVÉS!



(Roues en alliage disponibles en option)

## BERLINE ACCORD DX 2000

INCLUANT : • Air climatisé • Transmission automatique • Régulateur de vitesse • Coussins gonflables conducteur et passager (SRS) • Antivol immobilisateur • Moteur 2,3 litres de 135 chevaux • Radio AM/FM stéréo cassette • Et bien plus...

**298** \$\*\*

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS



## CR-V 4x4 1999

Hâtez-vous, seulement **4,8** %\*\*\*\*

sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur les CR-V 4x4 1999 en inventaire.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

\*Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. portant sur la Civic hatchback CX 2000 (modèle EJ632YB) neuve. La première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. \*\*Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. portant sur la Civic hatchback CX 2000 (modèle EJ632YB), la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV), ou la berline Accord DX 2000 (modèle CF864YPB) neuves. Échange ou comptant de 964 \$ (Civic hatchback), 1 441 \$ (Civic Édition Spéciale), ou 2 507 \$ (Accord), la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ (Civic hatchback), 275 \$ (Civic Édition Spéciale), ou 350 \$ (Accord) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. \*\*\*P.D.S.E. de la berline Civic Édition Spéciale 2000 à transmission manuelle (modèle EJ651YXV). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. \*\*\*\*Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle CR-V 1999 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Roues en alliage illustrées sur la berline Accord sont disponibles en option. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

— À NOTER —  
 NOUVEAUX  
 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE  
 MAGASIN :  
 537-3888  
 SERVICE :  
 537-8999



Pour connaître tous  
 les spéciaux  
 d'ouverture,  
 surveillez notre  
 circulaire spéciale  
 en plus de la  
 circulaire  
 courante

À 8 h 00 MERCREDI

# OUVERTURE OFFICIELLE

1555, RUE TRUDEL  
SHAWINIGAN



## À NOS CHERS CLIENTS

Le marchand associé de Canadian Tire, Marcel Gagné, et ses employés ont le plaisir de vous inviter à venir célébrer l'ouverture officielle durant 4 jours.

Venez voir nos nouveaux locaux, plus spacieux et mieux éclairés.

Notre choix d'articles est plus vaste que jamais et nous vous offrons des aubaines imbattables en cette occasion spéciale.

Au plaisir de vous servir prochainement !

**4 JOURS  
SEULEMENT**  
**Du 27 au 30  
octobre 1999**

**Aviation**

**Canadien rejette la contre-offre d'Air Canada**

- page 12



**André Hains**

**La valeur et le prix**

- page 13



**Centre-du-Québec**

**Au royaume de la production laitière**

- page 17

# les mardis de l'économie

## Cogeco Câble: croissance de 11 %

Marie Tison  
Montréal (PC)

Le bénéfice net de Cogeco Câble a connu une croissance de 11 pour cent au cours de l'exercice 1999. Le bénéfice net avant tout élément inhabituel était de 19,7 millions \$ en 1998, il est passé à 22,0 millions \$ en 1999.

Le bénéfice net par action est demeuré stable à 0,73 \$, en raison d'une augmentation du nombre d'actions en circulation. «Nous sommes contents», a brièvement commenté le vice-président aux finances et chef de l'exploitation financière de Cogeco Câble, M. Pierre Gagné, en entrevue téléphonique hier.

Les éléments inhabituels consis-

tent en la vente et l'achat de divers réseaux de câble en 1998 et 1999. Ainsi, au 4e trimestre de 1998, la vente de certains réseaux de l'ouest du Canada avait permis à Cogeco Câble d'enregistrer un gain avant impôts de 19,5 millions \$.

Si on tient compte de ces éléments inhabituels, le bénéfice net de l'entreprise a diminué de 11 pour cent, passant de 32,5 millions \$ en 1998 à 29,0 millions \$ en 1999. Le bénéfice net par action est passé de 1,20 \$ à 0,96 \$.

Le chiffre d'affaires de Cogeco Câble a augmenté de 13 pour cent. Il était de 286,9 millions \$ en 1998, il a grimpé à 325,4 millions \$ en 1999.

M. Gagné a expliqué une partie de cette hausse par l'acquisition de

réseaux à Valleyfield et à Grand-Mère, au Québec, et à Windsor, Chatham, Leamington et Smiths Falls, en Ontario.

Il a aussi mentionné la pénétration accrue du troisième volet facultatif de câblodistribution en Ontario.

À la fin de l'exercice 1999, soit le 31 août 1999, 58 pour cent des clients du service de base de Cogeco Câble en Ontario étaient abonnés au troisième volet facultatif. Un an auparavant, ils n'étaient que 47 pour cent.

M. Gagné a également souligné la croissance du service d'accès à Internet par modem câble à haut débit.

Le 31 août 1998, ce service comptait 10 400 abonnés. Le 31 août 1999, il y en avait 39 135.

«Nous avons prévu plus de 30 000 abonnés, a déclaré M. Gagné. Le résultat a dépassé nos attentes.»

Cogeco espère maintenant atteindre 80 000 abonnés pour le 31 août 2000.

**Trimestre**

Au 4e trimestre de 1999, le chiffre d'affaires de Cogeco Câble a atteint 81,2 millions \$, comparativement à 75,5 millions \$ pour la même période de l'année précédente.

Le bénéfice net avant élément inhabituel, qui était de 5,1 millions \$ au 4e trimestre de 1998, est passé à 6,2 millions \$ au 4e trimestre de 1999.

C'est au cours de ce dernier trimestre que Cogeco Câble a annoncé

le lancement de son offre de service numérique. L'entreprise devra investir 50 millions \$ pour remplacer le décodeur analogique par un nouveau décodeur numérique chez 54 000 de ses clients.

M. Gagné s'est montré enthousiaste au sujet du service numérique.

«Nous pensons que l'entrée de la technologie VCN (Vidéo compression numérique) nous permettra d'offrir un service compétitif à notre clientèle, a-t-il déclaré. L'introduction de ce service dans certains de nos réseaux a déjà montré des signes intéressants: c'est très bien reçu de la part de la clientèle.»

Lors de sa réunion du 22 octobre dernier, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ l'action. ●

### Le monde métallique selon Frédéric et... Frédéric!

La compagnie MF<sup>2</sup> innove en qualité et précision

Trois-Rivières

Lors d'une soirée organisée tout récemment à l'hôtel Delta de Trois-Rivières par l'Association des métaux légers, des participants européens à un congrès international sur l'aluminium étaient venus échanger avec des entrepreneurs de la région. Or, parmi ceux-ci, on retrouvait les dirigeants de la compagnie MF<sup>2</sup> qui, en toute discrétion, ont su captiver les membres de la délégation.



Marc Rochette

C'est d'ailleurs sans tambour, ni trompette que cette entreprise trifluvienne fait sa marque depuis deux ans en concevant et fabriquant des pièces mécaniques et des équipements des plus divers dans son usine de la rue Saint-Maurice.

À la fine pointe de la technologie, MF<sup>2</sup> se spécialise dans la production de pièces de qualité, en petite et moyenne série, ainsi que le développement de nouvelles pièces et équipements à partir des spécifications fournies par le client.

Dans le but de bien remplir ce mandat, la compagnie utilise les nouvelles technologies de production. Elle possède donc un équipement complet et moderne qui permet une production uniforme de grande précision, une qualité impeccable de même qu'une grande flexibilité.

Mais pourquoi MF<sup>2</sup>? «La première lettre est pour manufacture ou, encore, métal tandis que la seconde, au carré, correspond à nos pré-noms», expliquent les deux Frédéric.



Le trio derrière MF<sup>2</sup>: Mme Hélène Saint-Arnaud, M. Frédéric Tremblay et M. Frédéric Morin.

Provenant de régions différentes, ces diplômés de l'UQTR, l'un en génie industriel et, l'autre, en génie mécanique, ont un jour leurs forces à celles d'une technicienne d'usinage spécialisée sur machines-outils à contrôle numérique, Hélène Saint-Arnaud, pour former le noyau de l'organisation.

«Ayant grandi sur une ferme, j'ai toujours voulu être mon propre patron», admet Frédéric Morin. Quant à son collègue Frédéric Tremblay, il affiche ce même profil d'entrepreneur.

Deux autres ingénieurs sont en charge des projets spéciaux tels le design et la conception par ordinateur, le prototypage, le développement d'équipements sur mesure et la résolution de problèmes.

Par ailleurs, l'équipe de production est composée de quatre personnes dont trois techniciens spécialisés sur machines-outils à contrôle numérique. Le personnel, qui a doublé en un an, favorise une très grande flexibilité et la production s'effectue présentement sur deux quarts de travail. «On est le mieux équipé pour offrir au client un produit clé en mains, de la conception jusqu'à la production en passant par l'ingénierie, le design et le prototypage», soulignent-ils. Si le tout a débuté plutôt modestement avec

la fabrication de pièces pour le paintball, les commandes sont aujourd'hui des plus variées, tout comme les marchés qui s'étendent jusqu'aux États-Unis et en Israël. À titre d'exemple, MF<sup>2</sup> travaille au perfectionnement d'un prototype qui s'avèrera économique et d'une grande utilité pour l'entraînement des militaires de l'armée américaine.

De plus, l'entreprise entend amorcer le processus d'accréditation ISO 9001, une étape qui, selon ses promoteurs, s'inscrit dans la mentalité du travail des employés, déjà très familiers avec les termes qualité, précision, suivis et constance de production.

«Même si nous n'avons pas encore cette certification, MF<sup>2</sup> est la seule compagnie pour laquelle Hydro-Québec accepte une dérogation, reconnaissant ainsi la qualité de nos produits», se plaisent à rapporter ceux dont la liste de clients se veut déjà fort impressionnante.

Et pour ce qui est de l'avenir, les deux Frédéric prévoient tripler la superficie des espaces de travail qui est actuellement de 3000 pieds carrés. «On veut faire tout ce qui peut nous intéresser», concluent ceux qui apprécient l'appui particulier de la Caisse populaire Sainte-Madeleine à leurs initiatives. ●

### Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	3743,69
↓	-2,53
TSE-300	7058,27
↑	+18,00
Dow Jones	10349,93
↓	-120,32
Dollar canadien (US¢)	67,94
↑	+0,26
Or (New York-US\$)	299,00
↓	-2,80

- PC

### Moins de titres canadiens

Ottawa (PC)

Les investisseurs étrangers ont réduit de 2,4 milliards \$ leur portefeuille de titres canadiens en août dernier, à la suite d'une forte diminution des achats d'obligations, rapporte Statistique Canada.

Après avoir accumulé près de 9 milliards \$ en obligations canadiennes au cours des quatre mois précédents, les investisseurs étrangers ont réduit leur portefeuille d'obligations d'un montant substantiel de 4,7 milliards \$ en août.

De plus, l'émission de nouvelles obligations sur les marchés étrangers s'est avérée négligeable, atteignant le plus bas niveau des dernières années.

Toutefois, ces mêmes investisseurs ont partiellement compensé cette baisse par l'achat continu d'actions canadiennes. ●

### Création de 175 nouveaux emplois chez Domco Tarkett

Farnham (PC)

Domco Tarkett mise plus que jamais sur Farnham, en Montérégie, pour assurer son expansion. Pas moins de 43 millions \$ seront investis sur ses installations d'ici 2001 et, déjà, la première phase des travaux permet la création de 175 nouveaux emplois.

Réalisée au coût de 19 millions au cours des derniers mois, cette première étape consistait à ajouter 115 000 pieds carrés aux usines et entrepôt déjà existants. Cet agrandissement était inauguré hier en grande pompe en présence du vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry.

«C'est une cathédrale industrielle intéressante et belle à voir, d'autant plus que c'est une vieille industrie de Farnham», s'est exclamé le ministre d'État à l'Économie et aux Finances en faisant référence à l'ampleur des nouvelles installations.

Domco a acquis Tarkett North America en juillet dernier et la nouvelle société a choisi de regrouper à Farnham, où se trouve déjà son siège social, ses activités de fabrication de revêtement vinylique en feuilles (prélat).

«La raison est très simple. L'usine de Farnham est une bonne usine où la main-

d'oeuvre est qualifiée et fiable. Cette usine a été la première de son secteur en Amérique de Nord à être accréditée ISO 9001», a expliqué le vice-président du conseil et chef de la direction de Domco Tarkett, Robert W. Van Buren.

Le président du conseil d'administration de Domco Tarkett, Marc Assa, a pour sa part vanté le caractère «porteur» du projet d'investissement de l'entreprise; «porteur» pour les distributeurs, les détaillants, les consommateurs, les actionnaires, les employés, mais aussi «pour Farnham avec 175 emplois créés».

La fusion de Domco et Tarkett permet notamment à la nouvelle société née de cette union d'améliorer son accès aux marchés grâce à deux réseaux de distribution complémentaires et d'élargir sa gamme de produits par l'ajout de planchers de bois franc.

Deuxième fabricant de couvre-sols à surface dure en Amérique du Nord, Domco Tarkett exploite neuf autres usines aux États-Unis.

À Farnham, ses installations totalisent maintenant 390 000 pieds carrés et emploient 550 personnes (usine et siège social).

Avec les «dessins de Tarkett», l'entreprise dispose de 700 patrons différents pour ses prélat. ●

Pour tous vos types de placements, contactez  
**vosre équipe de conseillers en épargne/placements.**  
Nous sommes là pour vous aider à assurer votre sécurité financière.



Asseses, de gauche à droite: Louise Genest, Christiane Landry, Suzanne Picard; en deuxième rangée, Serge Durancœur, directeur du service aux particuliers, Kathleen Fraser, Louise Martel et Odette Paris Destrochers.

819.697.2345

Desjardins

Caisse populaire Desjardins Lavolette

Centres de service  
Siège social  
Sainte-Catherine-de-Sienne  
Saint-Philippe  
Pointe-du-Lac



COMMISSION  
SCOLAIRE  
DES BOIS-FRANCS

## LES ENTREPRISES CHERCHENT DES SPÉCIALISTES EN « REPRÉSENTATION »

DE NOMBREUSES ENTREPRISES AU QUÉBEC SONT À  
LA RECHERCHE DE SPÉCIALISTES POUR VENDRE  
LEURS PRODUITS OU SERVICES

La Commission scolaire des Bois-Francs offre une  
**FORMATION PROFESSIONNELLE**  
reconnue pour accéder à ce genre d'emploi.

**RELEVEZ LE DÉFI ET INSCRIVEZ-VOUS**

dès maintenant au cours temps plein gratuit pour ob-  
tenir l'attestation de spécialisation professionnelle  
en

## REPRÉSENTATION

Le cours est dispensé à **VICTORIAVILLE**

DÉBUT : 17 novembre 1999  
DURÉE : 450 heures

FIN : 10 mars 2000  
HORAIRE : 8 h à 16 h, du lundi au vendredi

Le cours est dispensé à **SAINT-GRÉGOIRE (VILLE DE BÉCANCOUR)**

DÉBUT : 17 novembre 1999  
DURÉE : 450 heures

FIN : 10 mars 2000  
HORAIRE : 16 h 30 à 23 h, du lundi au vendredi

CONDITIONS D'ADMISSION : avoir complété une formation professionnelle de niveaux se-  
condaire, technique, universitaire ou avoir une expérience ou une formation jugée satisfaisante.

PLACEMENT : TRÈS HAUT TAUX DE PLACEMENT DES DIPLÔMÉS

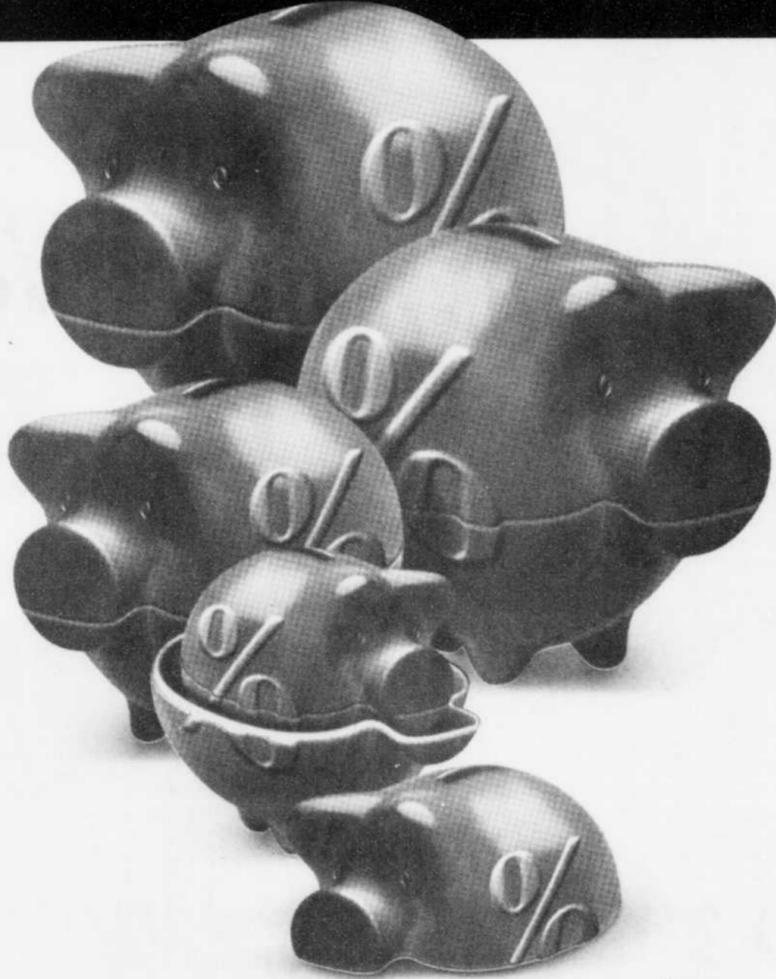
INFORMATION ET INSCRIPTION

**SERVICES D'ACCUEIL ET RÉFÉRENCE**  
ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

605, rue Notre-Dame Est, local 244  
Victoriaville (Québec) G6P 5Y9

1-888-257-5210 • (819) 758-5761

## INVESTISSEZ DANS LE TEMPS



## LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC À TAUX PROGRESSIF

**NOUVEAUX  
TAUX!**  
**5,85%**  
La première année avec  
le boni REER de 1%!

**Le rendement et la sécurité réunis!**

- Taux d'intérêt concurrentiels progressifs et garantis pendant dix ans.
- Encaissables chaque année, sans pénalité, à leur date anniversaire.
- Garanties **sans limites** par le gouvernement du Québec.

Profitez du boni d'intérêt de 1% offert la première  
année sur vos obligations en les plaçant dans un  
des régimes ou fonds enregistrés de retraite du  
Québec (REER, FERR, CRI, FRV).

**JUSQU'À  
8%**

1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année
4,85%	5,25%	5,50%	5,75%	6,00%	6,50%	6,75%	7,00%	7,50%	8,00%

C'est simple! Vous n'avez qu'à composer le 521-5229 pour la région de Québec ou le 1 800 463-5229 (sans frais)  
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.  
Téléphonez-nous dès aujourd'hui pour investir en toute sécurité.

1 800 463-5229

PLACEMENTS  
QUÉBEC

NOTRE  
INTÉRÊT  
À TOUS.

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Le ministre des Finances peut  
modifier les taux qui seront offerts  
sur les prochaines émissions...

Québec



# Canadien rejette la contre-offre d'Air Canada

Reg Curren  
Calgary (PC)

Le président des Lignes aériennes Canadien International, Kevin Benson, a formellement rejeté hier la contre-offre d'Air Canada présentée la semaine dernière, dans le cadre de la bataille pour le contrôle de l'industrie de l'aviation commerciale au pays.

Selon M. Benson, la proposition du transporteur de Montréal est trop complexe et ne permet pas de régler les problèmes structurels de l'industrie. Cela donnerait naissance à Air Chaos pour les employés, les clients, les actionnaires et les créanciers, a-t-il avancé.

«Nous demeurons persuadés que l'offre d'Onex est supérieure», a déclaré M. Benson. Ce dernier invite plutôt les actionnaires de Canadien International et ceux d'Air Canada à appuyer l'offre de 1,8 milliard \$ d'Onex, qui vise à fusionner les deux transporteurs.

«Le plan d'Onex est simple: unir les deux transporteurs. Traiter tout le monde équitablement. Donner à tout le monde une pleine valeur et aller de l'avant, a affirmé M. Benson. À cette étape, le plan d'Air Canada est beaucoup plus nébuleux.»

L'offre d'Air Canada, a-t-il dit en conférence de presse, risque aussi de donner prise à une série de contestations judiciaires de la part de créanciers, d'actionnaires privilégiés et de syndicats.

M. Benson s'est également demandé pourquoi les actionnaires d'Air Canada voudraient se contenter des 12 \$ l'action offerts par Air Canada quand des analystes estiment que la valeur de l'action de la nouvelle compagnie résultant d'une fusion pourrait atteindre 16 \$.

La contre-offre d'Air Canada, dévoilée la semaine dernière, est trop complexe, crée de l'incertitude, ne règle pas les problèmes structurels de l'industrie — trop de capacité pour trop peu de clients — et requiert des concessions majeures de la part des créanciers de Canadien, a-t-il ajouté.

M. Benson avance que les deux compagnies aériennes devraient être intégrées en un supertransporteur, créant une société qui se classerait parmi les 10 plus grandes au monde, si l'on veut préserver l'industrie canadienne de l'aviation.

Il maintient que l'offre d'Onex créerait une société d'une efficacité accrue, mieux en mesure de soutenir la concurrence à l'échelle internationale. Cette offre prévoit abolir les chevauchements inutiles, lancer de nouvelles liaisons et améliorer considérablement la performance financière, a-t-il souligné.

Le plus inquiétant, à son avis, est la volonté d'Air Canada d'assumer une dette additionnelle à son



(Photo - PC)  
Le président des Lignes  
aériennes Canadien  
International, Kevin Benson

propre niveau, tout en compromettant les créanciers au niveau de Canadien.

De plus, l'offre d'Air Canada ne précise nullement combien de temps et en quelles circonstances Canadien International continuerait de fonctionner comme un transporteur distinct, a-t-il ajouté.

Le transporteur de Calgary a toujours appuyé la proposition d'Onex, mais c'est la première fois que la compagnie réagit publiquement en détail au projet d'Air Canada.

### Réaction d'Air Canada

Cependant Air Canada a fait savoir, dans un communiqué, qu'elle entend exploiter Canadien comme une entreprise distincte et rentable, et ce, à long terme. C'est, et de loin, la meilleure solution pour les employés des deux transporteurs, dit la compagnie.

Air Canada conteste aussi l'argument de M. Benson selon lequel la compagnie aérienne se retrouverait aux prises avec une lourde dette si son plan réussit.

Air Canada a constitué un plan de financement qui ajoute de manière substantielle à ses liquidités, qui n'exige virtuellement aucun endettement additionnel, poursuit Air Canada. Les contributions des partenaires ne diminueraient pas le montant ou la qualité des bénéfices futurs d'Air Canada, et ne détérioreraient pas son bilan financier.

M. Benson a par ailleurs qualifié le projet d'Air Canada d'injuste pour les employés actuels de Canadien, qui porteraient, a-t-il dit, le gros du fardeau des mises à pied en vertu de la proposition de la compagnie montréalaise. ●

## Les mesures seront dévoilées aujourd'hui

Ottawa (PC)

Pressé par les critiques, le ministre fédéral des Transports, David Collenette, devrait dévoiler aujourd'hui les mesures choisies par le gouvernement pour protéger les consommateurs et favoriser la concurrence dans le secteur du transport aérien.

Alors que la surenchère se poursuit entre Onex et Air Canada pour l'achat des Lignes aériennes Canadien International, plusieurs estiment que le ministre devrait clairement définir, devant le comité des transports des Communes, cette semaine, les nouvelles règles qui s'appliqueront dans l'industrie.

Selon Douglas Reid, un spécialiste de l'aviation à l'Université Queen's de Kingston, en Ontario, la structure de ce secteur, en vigueur depuis la Deuxième Guerre mondiale, doit être modifiée en profondeur. M. Reid croit que la compétition pourrait être intensifiée en ouvrant l'espace aérien canadien à de nouveaux transporteurs, entre autres aux compagnies étrangères.

M. Reid ajoute que le gouvernement fédéral devrait laisser tomber son idée de maintenir deux lignes aériennes au pays ou, du moins, de ne maintenir qu'un seul transporteur pour les liaisons intérieures, si ce dernier à besoin de soutien. «Est-ce que la politique fédérale en vigueur est là pour protéger les transporteurs actuels et leurs actionnaires de la concurrence? Ou bien cette politique vise-t-elle à offrir aux Canadiens des liaisons aériennes partout au pays à des prix et des heures de

départ convenables?», ajoute le spécialiste.

Onex désire acheter Air Canada et Canadien international pour 1,8 milliard \$ et les fusionner. Cette transaction est approuvée par Canadien, mais rejetée par Air Canada, qui a présenté la semaine dernière une contre-offre visant l'acquisition de Canadien.

Le Bureau fédéral de la concurrence estime que toute transaction qui éliminerait Canadien international en tant que transporteur indépendant réduirait la concurrence de façon importante, ce qui, à son avis, demande une intervention gouvernementale.

Dans une industrie qui serait dominée par un seul transporteur, le Bureau de la concurrence pourrait forcer cette compagnie à vendre des routes ou des actifs et prendre des mesures pour soutenir les transporteurs régionaux et les compagnies de vols nolisés.

La bataille se poursuit également devant les tribunaux, et Onex demande que l'on force Air Canada à révéler les détails des pénalités prévues en cas de bris de contrat avec ses partenaires dans le réseau international de lignes aériennes Star Alliance.

Pour sa part, Air Canada désire démontrer devant un tribunal du Québec mercredi que l'offre d'Onex est illégale, car elle suppose des changements à une loi fédérale qui limite les actifs de chacun des actionnaires d'Air Canada à un maximum de 10 pour cent. ●

# La valeur et le prix

(Collaboration spéciale)

■ Jeudi dernier, le géant américain de l'informatique IBM a perdu en Bourse près de 20 % de sa valeur, entraînant des pertes sur papier d'environ 40 milliards \$ pour ses actionnaires. En fin de journée, le titre a cessé de chuter à 90,75 \$, en baisse de 21,75 \$. En juillet, les investisseurs payaient 139,35 \$ pour acheter les actions du plus grand fabricant d'ordinateurs au monde.

En janvier dernier, l'action de Téléglobe atteignait un sommet de 61,95 \$; huit mois plus tard, on pouvait en acheter entre 20 \$ et 22 \$.

Au début de l'été 1998, la grande sur de Téléglobe, Nortel, voyait ses actions se vendre autour de 100 \$ sur les marchés boursiers. Durant la sévère correction de la mi-août à la mi-septembre 1998, alors que le marché reculait de quelque 20 %, le titre de Nortel plongea jusqu'à 42 \$, un décrochage de près de 60 %. Huit mois plus tard, l'action de Nortel Networks se vendait entre 130 \$ et 140 \$, avant le fractionnement du 18 août dernier.

On pourrait raconter assez d'histoires de ce genre, pour remplir toute cette page. Qu'est-ce qui peut expliquer de telles flambées et des décrochages aussi spectaculaires de certains titres? On ne parle pas ici de «penny stocks», ces actions de petites entreprises qui se vendent moins de 1 \$ en temps normal, mais de grandes entreprises, voire de très grandes entreprises, qui subissent de fortes secousses.

Quand je vois des variations brusques de ce genre, je me rappelle toujours Benjamin

Graham, un maître à penser de Warren Buffett, qui disait que la valeur véritable d'une entreprise n'avait souvent rien à voir avec le prix de ses actions à la Bourse. Le prix de l'action, disait Graham, ce n'est finalement qu'un vote de confiance momentané des investisseurs.

De son côté, Buffett répète à qui veut l'entendre que l'important, c'est de choisir des entreprises de grande valeur: le prix de leurs actions en Bourse finira toujours par reconnaître la valeur véritable des entreprises. Il ajoute en souriant que les marchés boursiers sont comme le sport: il faut suivre l'action qui se déroule sur le terrain, et non pas passer son temps à regarder le tableau d'affichage des points.

Reprenons la brusque descente récente de IBM. Mercredi, après la fermeture des marchés, IBM émettait un communiqué dans lequel elle annonçait que ses bénéfices pour le quatrième trimestre et le premier de l'an prochain seront en baisse sur les trimestres correspondants un an plus tôt, car des acheteurs attendent le début de l'an 2000 avant de placer des commandes, afin de s'assurer que les nouveaux équipements ne seront pas affectés par les fameux trois zéros.

Cette dégradation des résultats devrait se traduire par un recul de 15 à 20 cents par action, par rapport aux 2,47 \$ l'action enregist-



André Hains

trés l'automne dernier. En somme, 6 à 8 % de recul pour un ou deux trimestres. Pas de quoi fouetter un chat, direz-vous, et avec raison. Et pourtant, la correction du marché a été beaucoup plus sévère.

Il faut dire que les gros investisseurs institutionnels (les fameux zinzins: banques, compagnies d'assurance, fiducies, caisses de retraite, fonds communs de placement, etc.), qui contrôlent quelque 90 % du marché, avaient été un peu gâtés la veille, par les résultats supérieurs aux prévisions de Microsoft. Les autres titres informatiques ont ressenti la volée de bois vert administrée à IBM, sauf Gateway, qui a pris 10 \$ à 62 \$, à la suite de l'annonce d'un résultat supérieur aux attentes des analystes, et à la décision d'America Online d'investir 800 millions dans son capital.

On pourrait rappeler ici l'histoire de Nortel l'automne dernier, ou celle plus récente de Téléglobe cet été. Nous avons déjà parlé de ces dossiers dans cette chronique.

Rappelons toutefois, à l'intention des nouveaux investisseurs, que quand une bonne entreprise subit de brusques mouvements à la Bourse, cela ne veut généralement rien dire d'inquiétant. Le retour à la normale vient habituellement dans les semaines ou les mois suivants, quand ce n'est pas quelques jours plus tard.

Ce qui différencie essentiellement les meilleures entreprises des autres, c'est la qualité de leurs dirigeants. Dans les cas cités de Nortel, Téléglobe ou IBM, il serait surprenant que leurs dirigeants soient devenus incapables du jour au lendemain. Les produits de qualité sont toujours là, les marchés également, de même que la compétence des employés dans toutes les fonctions, aussi bien dans les bureaux que sur le plancher des usines ou dans les laboratoires.

Quand on voit le président de Téléglobe, Charles Sirois, aller chercher Christina Gold pour prendre la direction de sa nouvelle filiale Excel, on ne peut que penser qu'il a encore réussi un coup de maître. Dans les années 1980, alors que les fabricants de cosmétiques perdaient tous de l'argent, la Golden Girl a retourné bout pour bout Avon Canada, et en a fait une machine à produire des profits. Elle a répété ensuite le même résultat chez Avon USA.

Avon, comme Amway, comme Tupperware, et comme Excel, la nouvelle filiale de vente au détail des minutes d'interurbain outremer du grossiste Téléglobe, utilisent la vente à paliers multiples pour distribuer leurs produits. Charles Sirois est allé chercher la meilleure personne disponible pour relancer Excel, et par conséquent Téléglobe.

Cela, c'est ce qui se passe sur le terrain. Le tableau d'affichage des points finira bien par inscrire la véritable valeur de l'entreprise. ●

(Notre collaborateur, André Hains, est le président et éditeur du magazine Vos finances.)

## Grève chez Acton International

Acton Vale (PC)

■ Les 350 employés d'Acton International ne sont pas rentrés au travail hier et ils semblent déterminés à poursuivre leur grève tant que l'employeur ne montrera pas plus d'ouverture.

«La compagnie ne croyait pas que nous étions prêts à faire la grève parce qu'elle pense que nous sommes des moutons. Mais je peux vous dire que les gens en ont assez. On ne nous respecte pas», affirme Luc Beaudry, vice-président du syndicat de l'usine.

Bombardier, Camoplast et l'industrie militaire sont parmi les clients de l'entreprise.

Sur la ligne de piquetage, hier après-midi, plusieurs travailleurs et travailleuses ne cachaient pas leur colère à cause des négociations qui piétinent.

Et pourtant, les questions salariales n'ont même encore été abordées depuis le début des rencontres de négociations en janvier dernier. Le syndicat d'Acton International, affilié à la FTQ, veut d'abord régler certaines clauses relatives aux conditions de travail. Après une quinzaine de rencontres, il n'y a eu aucun progrès.

L'employeur, de son côté, garde le silence sur ce conflit. Hier, des gardiens de sécurité avaient été engagés pour maintenir l'ordre et filtrer les visiteurs à l'usine. Les médias se sont tous cognés le nez sur une porte close. Les patrons étaient en réunion.

Le syndicat demande d'inclure des clauses dans la convention collective pour améliorer la santé et la sécurité au travail. Il veut également obtenir davantage de vacances pour les employés qui ont plusieurs années de service. Présentement, les em-

ployés d'Acton International ne peuvent avoir plus de trois semaines de vacances par année.

Comme les négociations n'ont pas progressé en fin de semaine, la grève se poursuivra jusqu'à ce que l'employeur apporte de nouveaux éléments.

Cette grève durera-t-elle longtemps? «Je ne sais pas mais les employés eux sont prêts à attendre le temps qu'il faudra», as-

sure Luc Beaudry.

En août dernier, 94 pour cent des employés d'Acton International ont donné un mandat de grève à leur syndicat.

L'usine d'Acton Vale, qui est passée au mains de Airboss of America en mars 1999 à la suite d'une transaction de 34 millions, fabrique des chaussures et des boîtes et produit du caoutchouc utilisé dans les pneus et autres articles. ●

NOMINATION

La direction de Automobiles Bernier & Crépeau est heureuse de vous faire part de l'arrivée de **M. DENYS DIAMOND** qui agira à titre de directeur général des ventes.

Cumulant 12 ans d'expérience dans le domaine de l'automobile, M. Diamond a comme fonction de piloter une équipe de ventes des plus professionnelles et performantes et ce, afin de satisfaire le plus adéquatement la clientèle.

Merci pour la confiance que vous témoignez à Bernier et Crépeau.



**FÉLICITATIONS !**

3100  
boul. Saint-Jean  
Trois-Rivières-Ouest  
**(819) 377-3077**

Fonds

BANQUE NATIONALE

Êtes-vous mûr pour du rendement?

Fonds d'actions européennes

10,7 %

Rendement 1 an

17,7 %

Rendement 3 ans

15,4 %

Rendement 5 ans

1 888 270-3941  
www.invesnet.com

PLACEMENTS  
BANQUE NATIONALE

Un bon placement n'est jamais le fruit du hasard

Les taux de rendement indiqués constituent le rendement total annuel composé réel au 30 septembre 1999 compte tenu des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Le rendement passé ne donne pas nécessairement une indication du rendement futur. On trouvera des informations importantes sur les Fonds communs de Placement Banque Nationale dans les prospectus simplifiés disponibles à l'une des succursales de la Banque Nationale du Canada ou du Trust Général du Canada. Il est important de les lire attentivement avant d'investir. Veuillez noter que la valeur liquidative, le revenu et le rendement des parts des Fonds Banque Nationale fluctuent.

Des **certificats** de placements **garantis** comme **revenu**

1 an

5,375 %

2 ans

6,000 %

3 ans

6,250 %

4 ans

6,300 %

5 ans

6,400 %

Placement minimum 20 000 \$, taux sujets à changements

Taux annuels



Denis Colbert  
V.P. directeur



Robert Pelland  
directeur adjoint



Ginette Lamontagne



Francis Jordan



Johanne Beauchemin



Louis Toupin



Julien Perrot  
conseiller associé



Alain Colbert



Patrick Charlebois



Yves Lamarre



Daniel Lamothe



Jean-René Groleau



Claude Tousignant



Maurice Brizora



Jean-Pierre Pilon



Serge Buchanan

Pour d'excellents taux communiquez avec un membre de notre équipe ...



RBC  
DOMINION  
VALEURS MOBILIÈRES

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE PLACEMENTS EN MAURICIE

25, Des Forges, Trois-Rivières, Tél.: 379.3600 / 1-800-567-7996 www.rbcds.com

Montréal Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Vancouver, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Toronto Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Vancouver, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Devises étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies.

Montants stables

Article discussing stable amounts and financial trends, mentioning Ottawa (PC) and the impact of the program.

De Calgary à Saint-Hubert

Article discussing the move from Calgary to Saint-Hubert, mentioning the impact of the program and the role of the Société générale de financement.

Econo-brevés

Short news items and economic updates, including mentions of the SGF and the impact of the program.

# Priorité au commerce électronique

**Marie Tison**  
Montréal (PC)

Les entreprises canadiennes devront accélérer l'implantation du commerce électronique, sous peine de voir les consommateurs se tourner vers des produits venus d'ailleurs. C'est ce que le président et chef de la direction de BCE Emergis, M. Brian Edwards, a déclaré hier en entrevue, après avoir prononcé un discours devant le Cercle canadien de Montréal.

BCE Emergis est un important fournisseur de système de commerce électronique au pays.

M. Edwards a raconté qu'au cours d'un récent séjour aux États-

Unis, il avait été frappé par toute la publicité, à la radio, à la télévision et sur les panneaux, qui faisait référence au site Web de l'entreprise.

Il a affirmé qu'au Canada, les entrepreneurs commencent à s'intéresser au commerce électronique, mais qu'il leur fallait s'engager davantage.

«Si toutes les offres de produits viennent d'ailleurs, ce ne seront pas nos produits qui seront choisis, mais ceux qui sont offerts et qui viennent d'ailleurs, a-t-il soutenu. Il faut être capable de faire partie du club.»

Dans son discours, M. Edwards a insisté sur l'importance grandissante du commerce électronique. Il a d'abord rappelé que l'Internet n'avait eu besoin que de cinq années

pour pénétrer dans 50 millions de foyers. La télévision avait pris 13 années pour atteindre ce résultat, et la radio, 38 années.

Il a ajouté qu'aux États-Unis, les ventes de publicité sur le Web passeront à 22 milliards \$ en 2004.

### Avantages

M. Edwards a également souligné les divers avantages du commerce électronique, à commencer par la réduction des coûts.

«Internet coupe les prix: moins d'intermédiaires, moins de personnel pour les transactions et les opérations et automatisations des procédés», a-t-il déclaré.

Ainsi, l'envoi d'une facture électronique coûte trois fois moins cher

qu'une facture de papier. Il s'agit également d'une bonne façon d'établir un contact avec les consommateurs.

«Une fois que les clients auront pris l'habitude de régler leurs factures en ligne, ils trouveront normal de placer leurs commandes de cette façon», a affirmé M. Edwards. La facture n'est donc qu'à quelques clics de vos autres produits.»

Le président de BCE Emergis a ajouté que le commerce électronique pourra également permettre de personnaliser le produit.

«Bientôt, GM et Ford vont offrir la possibilité de commander par Internet une voiture personnalisée, a-t-il expliqué. Les commandes cumulatives vont déclencher auto-

matiquement des vérifications d'inventaires de pièces, des horaires de production et des commandes de fournitures auprès des fournisseurs.»

M. Edwards a fourni à ses auditeurs quelques exemples d'utilisation réussie du commerce électronique.

Il a notamment mentionné un site de vente aux enchères de copeaux de bois pour les producteurs de pâtes et papier. Il a aussi parlé de Jurifax, une entreprise qui offre à ses clients des dizaines de contrats types.

«Pour les clients, cette méthode permet d'avoir accès à toute une série de produits 24 heures sur 24», dit M. Edwards. ■

## Fonds de placements

ABC Funds	1.18	ABC Value	6.18	ABC World	20.31	ABC Mutual Funds	12.97
ABC Bond	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Income	20.31	ABC Tech	12.97
ABC Div	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Real	20.31	ABC Energy	12.97
ABC Int	1.18	ABC Small	6.18	ABC Health	20.31	ABC Comm	12.97
ABC Emer	1.18	ABC Large	6.18	ABC Global	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Ret	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Euro	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Lat	20.31	ABC Jap	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Aus	20.31	ABC UK	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC NZ	20.31	ABC HK	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Ind	20.31	ABC S' Africa	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Real	20.31	ABC Europe	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Aus	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Sec	1.18	ABC Large	6.18	ABC Asia	20.31	ABC Lat	12.97
ABC Act	1.18	ABC Int'l	6.18	ABC Lat	20.31	ABC NZ	12.97
ABC Bal	1.18	ABC Divd	6.18	ABC NZ	20.31	ABC Ind	12.97
ABC Cap	1.18	ABC Bond	6.18	ABC Ind	20.31	ABC Real	12.97
ABC Inv	1.18	ABC Growth	6.18	ABC Real	20.31	ABC Global	12.97
ABC Opt	1.18	ABC Mid	6.18	ABC Global	20.31	ABC Asia	12.97
ABC Perf	1.18	ABC Small	6.18				

# Donohue: bénéfiques à la baisse

Montréal (PC)

La papetière Donohue a vu son bénéfice net baisser, au cours du troisième trimestre du présent exercice, essentiellement à cause de la faiblesse des prix du papier journal.

Pour le trimestre qui a pris fin le 30 septembre dernier, Donohue a affiché un bénéfice net de 47 millions \$ ou 0,35 \$ par action, comparativement à 62,1 millions \$ ou 0,46 \$ par action pour le trimestre correspondant, l'an dernier.

Pour les neuf premiers mois du présent

exercice financier, le bénéfice net a atteint 131,2 millions \$ ou 0,97 \$ par action, comparativement à 159,4 millions \$ ou 1,18 \$ par action pour les neuf premiers mois de 1998.

Pourtant, pendant ces neuf premiers mois, les ventes, elles, étaient en hausse, étant passées de 1,6 milliard \$ en 1998 à 1,8 milliard \$ en 1999.

Le président et chef de la direction de Donohue Michel Desbiens explique cette situation paradoxale par la faiblesse des prix du papier journal. Il juge la rentabilité tout de même «fort acceptable», compte tenu du contexte.

N'eut été du secteur du bois d'oeuvre, dans lequel la société est aussi active, et qui garde des prix élevés, la situation aurait été moins intéressante, laisse-t-il entendre. «Le fait que Donohue soit un important producteur de bois d'oeuvre nous a cependant permis de tirer parti de la vigueur du marché et d'afficher une fois de plus une rentabilité fort acceptable.»

M. Desbiens se montre néanmoins confiant pour l'avenir à court terme. «Tout semble indiquer que les marchés du papier journal et de la pâte commerciale se raffermiront eux aussi au cours des mois qui viennent.»



## Grand Am 2000. Pas besoin de lui demander gentiment.

Comptant	Mensualité
0 \$	358 \$
1979 \$	298 \$
3302 \$	258 \$



**258 \$/mois\***  
Location 36 mois  
Transport et préparation inclus

**20 698 \$**  
à l'achat\*\*

**4,9%**  
à l'achat\*\*\*

Elle n'a pas juste l'air sportif, elle vous met aux commandes.

- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Siège arrière à dossier divisé rabattable
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Climatiseur
- Verrouillage automatique des portes
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable
- Dispositif antivol PASSLock



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Grand Am SE 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Débit de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. \*\*À l'achat, préparation incluse, transport (170 \$) et taxes en sus. \*\*\*Taux de financement de 4,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 4,9 % : 48 versements de 459,68 \$, coûts en intérêts de 2 064,64 \$, coût total : 22 064,64 \$. \*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)

PONTIAC  
BUICK  
GMC



Grand Am. La passion de conduire.

### Agroactivités

#### Les acériculteurs invités à une rencontre d'information

Le Syndicat des producteurs acéricoles du Centre-du-Québec invite tous les producteurs acéricoles à une rencontre d'information qui aura lieu le jeudi 28 octobre prochain, à 20 heures, à l'Érablière La Pente Douce de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Lors de cette rencontre, les acériculteurs présents étudieront la possibilité de fonder un «Club de Qualité Acéricole». Il s'agit en fait d'un club d'encadrement technique permettant à ses membres de développer leurs compétences à faire du sirop d'érable de qualité contrôlée.

Il existe actuellement six clubs semblables au Québec. L'expérience vécue dans les clubs déjà existants a permis à certains acériculteurs d'augmenter leur productivité de 25 à 30 %.

Lors de cette rencontre, Messieurs Richard Turmel et Serge Rouleau, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, expliqueront le but et le fonctionnement d'un tel Club. Ils informeront également les personnes présentes des diverses formes de financement disponibles.

#### Les producteurs sensibilisés à la campagne deentraide

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec s'associe à Centraide afin de tendre la main aux plus démunis de son territoire.

Dans le Centre-du-Québec, Centraide intervient en grande majorité en milieu rural notamment en soutenant 32 comités de bienfaisance dans autant de paroisses. Également, Centraide Centre-du-Québec soutient treize Maisons de jeunes en 1999, dont onze en milieu rural ou semi-rural. Les organismes et les programmes soutenus par Centraide sont tous animés et administrés par des bénévoles issus de la communauté dont plusieurs producteurs agricoles.

C'est donc une invitation à tous les producteurs agricoles du Centre-du-Québec de donner généreusement aux bénévoles de Centraide qui sonneront chez vous prochainement.

#### Automobilistes: attention aux véhicules de ferme

Les automobilistes empruntant les routes rurales sont invités à être très vigilants puisque les producteurs agricoles de la région sont actuellement en période de récolte et que, ce faisant, un nombre accru de véhicules de ferme empruntent ces routes présentement. Les récoltes se faisant dans un très court laps de temps, les producteurs agricoles doivent travailler également de nuit. Les producteurs ont été sensibilisés à être prudents sur les routes et à utiliser leurs lumières de route. Cependant, les automobilistes doivent faire preuve de patience et de vigilance puisque la machinerie agricole, en particulier les batteuses, est souvent plus large et plus longue que la majorité des véhicules.

#### Formation HACCP Porcs

Le Syndicat des producteurs de porcs de la Mauricie invite ses membres à une séance de formation sur l'assurance-qualité canadienne (HACCP), lundi, le 1er novembre, à compter de 19 h 30, à la Porte de la Mauricie, à Yamachiche. L'inscription est obligatoire au coût de 50 \$. Pour de l'information supplémentaire et pour les inscriptions, demandez Monsieur Réjean Gervais, secrétaire au (819) 378-4033.

#### Engrais vert: faut voir ça!

Semer un engrais vert, est-ce que ça vaut la peine? Nous vous invitons le 3 novembre prochain dès 13 h 30 à venir voir des résultats d'essais réalisés à la ferme Picdur, située au 125, Saint-François, à Saint-Sévère, et, le 4 novembre à la ferme René Perreault située à Sainte-Anne-de-la-Perade. Vous y verrez plusieurs acres ensemencés il y a 2 mois en radis huileux et en moutarde blanche. Si la température le permet, l'enfouissement se fera à ce moment. Vous pourrez y observer les effets d'un engrais vert sur la protection du sol et sur la croissance des mauvaises herbes. Comme du lisier de porc a été épandu avant le semis des engrais verts, vous pourrez aussi constater le rendement procuré par cette culture. Le producteur ayant participé à ces essais sera sur les lieux pour répondre à vos questions sur les avantages et inconvénients de cette pratique. Cet essai a été rendu possible grâce à la collaboration du club agroenvironnemental Envir-Eau-Sol et le Conseil pour le Développement de l'Agriculture du Québec (CDAQ).

Pour des informations, demandez : Michel Tessier au 378-4033, Alexandre Tourigny au 228-9404, ou Sylvie Côté au 328-4353.

#### Vente aux enchères électroniques du Québec

Le Syndicat des producteurs de bovins de la Mauricie vous informe du résumé des ventes aux enchères électroniques du Québec pour la semaine débutant «MDBU» le 18 octobre 1999 :

- Vaches de réforme (catégorie 4A) 108,00 \$
- Vaches de réforme (catégories 4B, 5A, 5B) 108,00 \$
- Veaux de grain (catégorie A2) 340-380 livres (Carcasse) 170,50 \$
- Bouvillons d'abattage (vente du jeudi seulement)
- Chargements complets uniquement.
- Bouvillons A1 - A2158,75 \$



## DE BEAUX PROJETS D'AFFAIRES EN TÊTE?

Investissement Québec peut faire toute la différence dans l'obtention du financement nécessaire à la réalisation de vos projets. Vous avez des plans de démarrage, d'expansion, de fusion, de modernisation d'entreprise, de R-D ou d'exportation? Venez donc nous en parler.

100, rue Lavolette, 3<sup>e</sup> étage  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 5S9  
(819) 371-6012  
[iq@invest-quebec.com](mailto:iq@invest-quebec.com)  
[www.invest-quebec.com](http://www.invest-quebec.com)

**IQ Investissement Québec**

Le sens des affaires

# Au royaume de l'industrie laitière

Marcel Aubry  
Nicolet

■ Avec le lait de vache comme principale production agricole, la région du Centre-du-Québec est considérée comme le «royaume de l'industrie laitière au Québec».

De plus, cette région compte plus d'une vingtaine d'usines de transformation laitière. Sept d'entre elles ont plus de 50 employés. Elles créent à elles seules près de 1000 emplois et sont situées dans les MRC d'Arthabaska, de Drummond et de l'Érable. À ces grandes usines, s'ajoutent des petites fromageries (ex.: l'Ancêtre de Saint-Grégoire) qui fabriquent des fromages de spécialité. La région se distingue également dans la production de lait de chèvre et de brebis (MRC de Bécancour).

C'est ce qui ressort d'une présentation faite par les représentants de la Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec (CDAFCQ) devant les membres du conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska.

L'adjoint à la direction de la Corporation, M. Simon Thérooux, avait demandé à la MRC de rencontrer les élus municipaux afin de les sensibiliser à «l'importance du secteur agroalimentaire comme moteur de développement économique au Centre-du-Québec».

Quatre personnes s'y sont employées à tour de rôle à la dernière réunion, soit M. Pierre-Paul Vouligny, président de la Table agroalimentaire de la MRC de Nicolet-Yamaska; M. Luc Couture, vice-président de la CDAFCQ et directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec; Mme Marie-Ève Gaboury, commissaire agroalimentaire à la CDAFCQ; et M. Christian Hart, agent agroalimentaire à la MRC de Nicolet-Yamaska. Des présentations semblables ont aussi été faites dans les quatre autres MRC de la région 17.

Pour bien marquer l'importance du secteur agroalimentaire-forêt, mentionnons que ce secteur procure de l'emploi à un travailleur sur cinq dans la région du Centre-du-Québec. Cette proportion est encore plus élevée dans la MRC de Nicolet-Yamaska avec un travailleur sur trois. Ce secteur y compte plus de 5000 entreprises dont la grande majorité sont des PME de moins de 50 employés. Selon M. Couture, ces PME sont réparties sur tout le territoire, autant en milieu urbain que rural. Elles permettent, selon lui, de développer et de diversifier le tissu économique régional.

À lui seul, le secteur de l'agriculture compte tout près de 4000 entreprises au Centre-du-Québec. Ces entreprises emploient 7345 personnes et réalisent un chiffre d'affaires global de 510 millions \$.

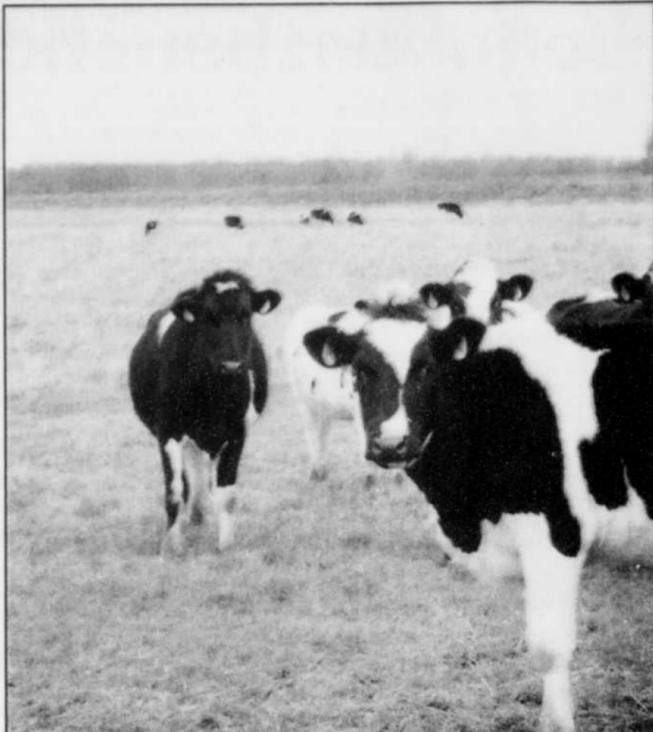
Selon la Corporation de développement agroalimentaire-forêt, le Centre-du-Québec, avec seulement

3 % de la population du Québec, a tous les atouts nécessaires pour développer son secteur agroalimentaire-forêt. Pas moins de 94 % de son territoire est classé en zone verte, cette région est dotée d'un important réseau hydrique et la qualité de ses sols de même que son climat favorable permettent de cultiver une grande variété de céréales, du maïs, des légumes et des fruits.

On signale par ailleurs que la demande de produits agroalimentaires évolue constamment en termes de goût, de variété et de spécificité. Les dirigeants de la Corporation voient là un énorme potentiel pour les entrepreneurs développant de nouveaux créneaux, de nouveaux produits. Fait à souligner, l'emploi dans le secteur bioalimentaire s'est accru de 13,5 % entre 1994 et 1996 au Centre-du-Québec, comparativement à une hausse de 5,2 % pour l'emploi total de la région.

Mentionnons enfin qu'en plus du lait, la région a un cheptel animal diversifié: porcs, bovins de boucherie, chèvres, ovins, poulets et dindons, lapins, gibiers. Ce cheptel s'est d'ailleurs accru depuis quelques années. Le Centre-du-Québec produit aussi une grande diversité de cultures (foin et luzerne, maïs, etc), principalement destinées à l'alimentation des troupeaux. L'horticulture, le sirop d'érable, la canneberge, sont aussi des productions importantes.

Et parallèlement à ces productions, on est en train d'y développer de nouveaux produits de spécialité qui permettent de créer une nouvelle gastronomie régionale comme on a pu le constater récemment avec la Grande table des oies à Baie-du-Febvre. ■



(Photo Marcel Aubry)

Selon la Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec, cette région est le royaume de l'industrie laitière au Québec. Le lait de vache est en effet sa principale production agricole.



La nouvelle  
**SUNFIRE**  
ENSEMBLE  
VALEUR  
2000

## Ça vous dépasse.

Comptant	Mensualité
0 \$	278 \$
1 074 \$	248 \$
2 125 \$	218 \$



Sunfire 4 portes

**218 \$**  
/mois  
Location 36 mois  
Transport et préparation inclus

**18 599 \$**  
à l'achat

**1,9 %**  
de financement\*\*

Avec son look sportif, la Sunfire 4 portes est de loin la plus excitante de sa catégorie.

À ce prix, la nouvelle Sunfire vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000.

- Téléverrouillage des portes
- Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse
- Roues de 15 po
- Moteur 4 cyl. 2.2 L de 115 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Climatiseur
- Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs
- Système antiblocage aux 4 roues
- Dispositif anti-voiture PASSLockII
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. S'applique aux Sunfire neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Peut varier à l'initiative du concessionnaire. Sous réserve de crédit. \*\*Taux mensuel basé sur un prêt avec amortissement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités) à la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Dégit de sécurité d'au plus 325 \$ et première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. \*\*\*À l'achat, préparation incluse, transport (600 \$) et taxes en sus. \*\*\*\*Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9 %: 48 versements de 324,77 \$, coût en intérêts de 588,97 \$, coût total de 15 588,97 \$. \*\*Taux aux diplômés taxables et accordé selon les critères du manufacturier. \*\*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



La Sunfire. La passion de conduire.

La façon la plus sûre  
de passer à travers l'hiver!



Vos pneus

**NOKIAN**

**Hakkapeliitta 1**

**Hakkapeliitta Q**

Pour votre sécurité...

**Le Hakka...1**

Le pneu d'hiver le plus durable au monde. Son nouveau dessin de la bande de roulement à motifs de flèches autonettoyants améliore considérablement la traction et l'adhérence latérale.

Cramponnable... si vous le désirez, grâce à son système exclusif d'insertion de crampons Eco Stud®.

**Le Hakka...Q**

La nouvelle norme mondiale... sans crampons. Son nouveau système Spiral Sipe crée une lamellisation extrêmement dense offrant une adhérence exceptionnelle, sans porter atteinte aux qualités de la conduite.

Consultez sans tarder votre concessionnaire

**nokian  
TYRES**

**PNEUS TIBO LTÉE**  
2161, rue Royale, C.P. 697  
Trois-Rivières  
Tel. : (819) 376-1114  
Télec. : (819) 691-0617

Pour de l'assurance à la compagnie de  
sécurité Rivermont de  
ministère des Transports du Québec.  
Avant de partir, vérifiez les  
conditions requises et météorologiques.

Cantel  
\*76883  
Bell  
\*63836

LA SÉCURITÉ  
sans compromis

1010754



### AVIS DE SCRUTIN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CENTRE HOSPITALIER DU  
**Centre-de-la-Mauricie**

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., c.S-4.2, avis est donné qu'il y aura élection de quatre (4) personnes par la population au conseil d'administration du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie.

Le scrutin pour l'élection de quatre (4) représentant(e)s de la population au conseil d'administration aura lieu :

**Date :** le 15 novembre 1999  
**Heure :** de 17 h à 21 h  
**Lieu :** **Site Shawinigan-Sud** Salle du C.A. Local R-185  
**Site Sainte-Thérèse** Salle du C.A. Local 25

#### Liste des candidat(e)s :

Mme Jeannine Auger	Saint-Boniface
M. Claude Bolduc	Shawinigan
M. Jean Ferland	Shawinigan-Sud
M. Richard Giguère	Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Roger Huard	Shawinigan-Sud
M. Pierre Huot	Shawinigan
Mme Nancy Nadeau	Saint-Gérard-des-Laurentides

**Mécanisme permettant aux candidat(e)s de s'adresser à la population :**  
l'information pertinente sur chacun(e) des candidat(e)s paraîtra dans le quotidien Le Nouvelliste du samedi 6 novembre prochain.

**Il n'y aura pas de vote par anticipation et le vote par procuration est interdit.**

#### Restriction :

**Article 135 :**

une personne mineure ne peut voter.

**Article 151 :**

une personne qui est à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'une régie régionale, d'un établissement, de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé ou des services sociaux et recevant une subvention d'une régie régionale ou du ministre ou de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ou qui reçoit une rémunération de cette dernière ne peut voter ou être élue lors de l'élection tenue en vertu de l'article 135.

**Renseignements supplémentaires**  
Mme Denise Henry, présidente d'élection  
(819) 536-7639



(Photo Alain Bédard)  
Claude Houle et Céline Morin ont le vent dans les voiles.

## Antic-Art a doublé sa superficie et sa production

Brigitte Trahan  
Maskinongé

■ À peine trois ans après le démarrage de leur entreprise dans le garage adjacent à leur maison, Claude Houle et Céline Morin savent maintenant qu'ils ont bien fait de suivre leur cœur et faire ce qu'ils aiment le plus dans la vie: travailler le bois.

Leur atelier d'ébénisterie et leur production ont plus que doublé. On est passé de la confection de 125 meubles artisanaux par année à 300.

Antic-Art est devenue l'entreprise spécialiste du jamais vu. «Nous ne voulons pas produire des meubles, mais faire de la création pour les gens qui veulent oser. Notre force, c'est qu'on ne fait pas de meubles en série», explique Céline.

Il suffit de feuilleter l'album de photos de l'entreprise pour s'émerveiller de la diversité des modèles, de la grande finesse des sculptures qui les ornent et de leur distinction. Beaucoup de ces modèles sont inspirés du livre de références «Les meubles anciens du Canada français». Ils sont assemblés avec des tenons, mortaises et clous de bois, comme autrefois.

Sise dans le rang Saint-Charles, à Maskinongé, l'entreprise Antic-Art avait démarré ses activités en 1996 avec l'aide de la Corporation de développement économique de la MRC de Maskinongé et un investissement d'à peine 50 000 \$. L'an dernier, les affaires allaient si bien que les entrepreneurs ont décidé d'injecter près de 70 000 \$ pour doubler la superficie de l'atelier et acheter de nouveaux outils.

«On était tellement tassé que lorsqu'un de nous deux était dans l'atelier, l'autre ne pouvait pas y travailler», raconte Claude. L'agrandissement aura eu des impacts très positifs sur la production et un troisième employé à plein temps a été embauché il y a trois mois.

La finition des meubles et la confection de chaises sont confiées à des sous-traitants. Certains meubles nécessitant des décorations plus sophistiquées sont confiés à un sculpteur professionnel. Claude et Céline fabriquent les meubles et réalisent les sculptures plus simples. Au fil des mois, Céline a beaucoup appris et réalise maintenant toutes les étapes de fabrication, sauf l'assemblage des meubles.

Plus les années passent, plus le couple entend miser sur la confection d'armoires en tous genres (incluant les armoires de cuisine). «On peut en faire de toutes les sortes. On peut fabriquer des armoires de 800 \$ ou de armoires de 12 000 \$ si on veut. Il y en a pour tous les budgets», fait valoir Claude.

Le pin est en général la seule essence utilisée par Antic-Art. «Il n'y a pas un bois qui ait autant de chaleur», estime Céline.

L'ordinateur n'a pas sa place dans les étapes de confection encore. «À mesure que le client me parle, je dessine son projet sur papier. C'est beaucoup moins long comme ça. Sur ordinateur, on perd trop de temps. J'aime mieux prendre ce temps pour fabriquer le meuble par la suite et puis ça me permet d'écouter ce que veut vraiment le client», fait valoir Claude.

## Naya sabre 150 emplois

Montréal (PC)

■ Naya Inc. traverse une période difficile et a fait plus de 150 licenciements, en raison de la perte des achats de Coca-Cola Entreprise, le 19 mai dernier.

La compagnie d'eau naturelle, de Laval, au nord de Montréal, a toutefois déjà signé plusieurs contrats pour remplacer en partie son plus gros client américain. Elle a commencé à rappeler des employés de Mirabel mais, «il y aura des hauts et des bas durant six à 12 mois», dit la porte-parole, Anita Jarjour. Naya se donne un an pour retrouver son volume d'antan et ne désespère pas de rencontrer son objectif.

Elle ne compte cependant encore que 236 employés, soit 40 pour cent de moins que ses 400 de décembre dernier. L'effectif comprenait près de 300 travailleurs au Québec, 85 en Colombie-Britannique et une quarantaine aux États-Unis.

Coke achetait de telles quantités d'eau Naya qu'il faut multiplier les nouveaux clients. La firme a conclu plusieurs contrats avec des chaînes de détaillants, des grossistes et des courtiers, dit Anita Jarjour.

(Vous êtes ici)



IL EST MAINTENANT ENCORE PLUS FACILE  
D'ÊTRE AU-DESSUS DE VOS AFFAIRES.



### Jeep® Grand Cherokee Laredo 4x4 2000

Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports  
• Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et télédeverrouillage électriques • Alarme antivol

- Système Selec-Trac™ à quatre roues motrices • Freins à disque avec antiblocage aux quatre roues • Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium
- Console au plancher • Volant inclinable gainé de cuir
- Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs • Éclairage d'accueil

399\$<sup>†</sup>  
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois  
Comptant initial de 4 900 \$  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus

### Jeep® Cherokee Sport 4x4 2000

Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et télédeverrouillage électriques  
Sans frais : • Glaces à écran solaire • Roues de 15 po en aluminium

- Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports
- Système Command Trac™ à quatre roues motrices en prise temporaire
- Suspension avant Quadra-Link™ • Console au plancher
- Volant inclinable gainé de cuir • Radiocassette AM/FM stéréo

329\$<sup>†</sup>  
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois  
Comptant initial de 3 900 \$  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus



**Jeep**

LE SEUL ET UNIQUE

Visitez-nous dès aujourd'hui à [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca)

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



† Tarifs mensuels établis d'après le Cherokee 2000 2500 • GAL • 80% et d'après le Grand Cherokee 2000 2500 • USA • AOC. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 200 kilomètres, au taux de 12¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.  
Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep-INC.



Une hystérie exagérée — page 21

# Sports

Sigouin suspendu indéfiniment — page 20



## Le «Rocket» honoré

Robert Laflamme  
Montréal (PC)

Le lancement hier soir du documentaire portant sur la vie de Maurice Richard a pris des allures de grande fête à laquelle le «Rocket» lui-même a participé avec plaisir.

Habituellement mal à l'aise de se retrouver sous les feux de la rampe, Maurice Richard a semblé en bonne forme, comme l'ont constaté les quelque 3000 personnes invitées à l'avant-première au Centre Molson, et les téléspectateurs de RDI qui a diffusé le gala précédent le visionnement.

Comme il l'a fait huit fois au cours de sa carrière, le «Rocket» aurait voulu lever à bout de bras la coupe Stanley, que l'animatrice Julie Snyder portait comme robe. M. Richard, âgé de 78 ans, s'est contenté de la toucher avec le sourire aux lèvres, déridant la foule.

À l'occasion du lancement de la série Maurice Richard - Histoire d'un Canadien qui sera présentée dans le cadre des Beaux Dimanches de la SRC les 14 et 21 novembre, la colonie sportive et artistique du Québec s'était réunie au Centre Molson.

Le «Rocket» a fait bondir les gens de leur siège quand il s'est présenté au bras de la comédienne Macha Grenon, qui incarne son épouse Lucille dans la série.

Chemin faisant, il a serré la main de plusieurs anciens du Canadien, les Dickie Moore, Jean Béliveau, Guy Lafleur, Yvan Cournoyer, Henri Richard, qui formaient une haie d'honneur.

Devant l'estrade, les actuels joueurs de l'équipe étaient regroupés.

Le premier ministre du Canada Jean Chrétien et son épouse Aline ont également assisté au gala, comme Céline Dion, narratrice du documentaire en français et en anglais, et son mari René Angélil.

Les deux couples ainsi que la cycliste Geneviève Jeanson, double championne mondiale, et l'ancien receveur vedette des Expos Gary Carter ont remis des cadeaux au «Rocket».

Carter a amusé le public quand il a insisté pour prendre la parole. Les quelques phrases qu'il a prononcées en français ont été saluées par une salve d'applaudissements. Un bon coup pour les Expos, qui en ont grandement besoin par les temps qui courent.

Auparavant, l'animateur de la soirée Robert-Guy Scully, instigateur du projet, avait lu les télégrammes du riche financier américain Donald G. Trump, du sénateur américain Edward Kennedy et de la Reine Elizabeth, à qui le «Rocket» avait fait cadeau de la rondelle de son 325e but en carrière.

D'autres personnalités sportives lui ont rendu hommage par la magie du vidéo, comme Wayne Gretzky, Jack Nicklaus, Teemu Selanne et Elvis Stojko.

Pas un mot cependant de Gordie Howe, son grand rival de l'époque avec lequel il a fait la paix depuis.

Le «Rocket» n'a pas adressé la parole au public.

### Documentaire et dramatique

Les spectateurs ont eu l'occasion de visionner le premier épisode de la série, qui est un mélange de documentaire et de dramatique. Après un court montage au cours duquel on montre le «Rocket» ému au centre de la glace à l'occasion des cérémonies de fermeture du Forum le 11 mars 1996, le téléspectateur est plongé en 1921, année de la naissance de la légende.

On constatera dès le départ que petit Maurice avait «mauvais caractère» quand il était tout jeune...

Jean-Claude Lord, coréalisateur, a expliqué que la série n'apprendra pas grand-chose aux gens qu'ils ne savent pas déjà au sujet du «Rocket», mais qu'elle les fera pénétrer dans son univers, dans son intimité.

Voilà une série qui devrait susciter beaucoup d'intérêt. ●

# Payne Stewart n'est plus

## Décès tragique du golfeur américain dans un écrasement d'avion

Presse Canadienne

L'une des figures les plus reconnaissables du monde du golf, Payne Stewart, est décédé hier dans l'accident d'un avion transportant cinq personnes qui s'est écrasé dans le Dakota du Sud.

Le Learjet, dont Stewart était copropriétaire, s'est écrasé dans le Dakota du Sud, selon des responsables de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA).

«Il est difficile d'exprimer le choc et la tristesse que nous ressentons», a déclaré le commissaire de la PGA Tim Finchem dans un communiqué diffusé depuis Ponte Vedra Beach, en Floride, où se trouve le siège des instances professionnelles.

«C'est une immense perte pour l'ensemble du monde du golf et tous les sports. On se souviendra toujours de lui comme d'un compétiteur très spécial, qui a énormément contribué à l'image positive du golf professionnel.»

À la Maison-Blanche, Bill Clinton, qui est lui-même golfeur, a ex-

primé ses condoléances. «Je suis très peiné par la perte de Payne Stewart, qui a fait une carrière remarquable. Il a eu un impact important sur ce sport et a fait un retour remarquable ces dernières années. Je suis aussi très peiné par le décès des membres de son groupe, les deux pilotes et les deux autres personnes qui se trouvaient avec lui. C'est un jour très triste», a-t-il ajouté.

L'appareil, un bi-moteur qui avait décollé d'Orlando en Floride vers 9 h 20, hier matin, pourrait avoir subi un défaut de pressurisation, lors du vol à destination de Dallas. Aucun des occupants de l'appareil n'a survécu à l'accident, selon le gouverneur de l'État.

### Un golfeur distingué

Stewart, âgé de 42 ans, qui se distinguait autant pour sa tenue vestimentaire que pour ses victoires sur le terrain, était attendu à Houston aujourd'hui où il devait s'entraîner en vue du Championnat du circuit, dernier tournoi de l'année.

En carrière, il a remporté 18 tournois dans le monde entier. 11

sur le circuit américain de la PGA dont trois majeurs. En juin dernier, il s'était imposé à l'Omniium des États-Unis pour la seconde fois.

Toujours vêtu de «knickers», il était réputé pour son élégance. Le joueur laisse derrière lui sa femme Tracey et deux enfants Chelsea, 13 ans et Aaron, 10 ans.

Selon Paul Turk, porte-parole de la FAA, l'avion volait à une altitude de 13 500 mètres et l'équipage n'a pas répondu aux appels répétés des contrôleurs aériens. À une altitude aussi élevée, une dépressurisation de l'avion peut entraîner une perte de conscience des passagers et, à terme, leur mort si l'appareil ne revient pas à une altitude normale.

Deux F-16 de l'armée américaine se sont approchés de l'avion et n'ont constaté aucune activité apparente à bord, selon M. Turk.

L'appareil s'est écrasé à trois km à l'ouest de Mina, dans la partie nord du Dakota du Sud. Lors de sa dernière communication, il se trouvait au-dessus de Gainesville, en Floride. Les autorités avaient alors perdu tout contact avec lui. ●



Voici un bref portrait de Payne Stewart, qui est décédé hier quand son Learjet s'est écrasé dans le Dakota du Sud:

Né: le 30 janvier 1957, à Springfield, au Missouri.

Personnel: 6'1", 180 livres.

Famille: marié à Tracey Ferguson, père de Chelsea (13) et Aaron (10).

Résidence: Orlando, Floride.

Victoires sur le circuit de la PGA: 11 dont le Championnat de la PGA et l'Omniium des États-Unis en 1991 et 1999. Il a remporté sept autres tournois autour du monde, d'Asie en Australie.

Devenu professionnel: 1979.

Distinctif: vêtu de «knickers» et d'une casquette écossaise. Il avait l'habitude d'être commandité par la NFL, portant des vêtements aux couleurs d'équipe. Il a développé sa propre ligne de vêtement.

Gains monétaires: il occupait le 3<sup>e</sup> rang cette saison chez les boursiers avec des gains de 2 077 950 \$. En carrière sur le circuit de la PGA, il a touché 11 737 008 \$ US.

Classement actuel: huitième au classement mondial et 13<sup>e</sup> aux États-Unis, avec une moyenne de 69,98 par ronde.

Généreux: a versé le chèque du tournoi invitation Bay Hill en 1987 au Cercle des amis de l'hôpital de la Floride en mémoire de son défunt père.

Passe-temps: Chasse, pêche, cuisine.

Michèle Lecavalier - PC

# «Le golf perd un grand homme»

## Tous les golfeurs sont sous le choc

Presse Canadienne

La mort tragique du golfeur Payne Stewart dans l'écrasement de son avion, hier, a créé toute une commotion dans le monde du golf.

Stewart était en route pour le Texas, où le Championnat du circuit doit réunir les 30 meilleurs boursiers cette semaine à Houston.

La PGA a indiqué que la place de Stewart ne serait pas comblée. Un ruban bleu a été attaché sur la plaque indiquant son nom dans le stationnement.

«Je ressens un grand vide actuellement», a confié Tiger Woods.

Arnold Palmer a qualifié le décès de Stewart «d'une des plus terribles tragédies du golf des temps modernes.»

«Un véritable sportif sur le terrain et un gentleman, a déclaré le vainqueur du tournoi des Maîtres, Jose Maria Olazabal, retenant ses larmes. Nous venons de perdre un homme précieux et quelqu'un qui avait encore de bonnes années devant lui.»

Curtis Strange a quitté une conférence de presse tenue à Palm Beach Gardens, où il venait d'être nommé capitaine de la coupe Ryder pour l'édition de 2001, quand il a vu les premiers bulletins d'information.

«Nous avons vraiment perdu un

### L'envolée fatale

Un Learjet, avec à son bord le champion golfeur Payne Stewart, s'est écrasé hier dans le Dakota du Sud, faisant cinq victimes. L'avion a volé sans pilote aux commandes pendant des heures.



- 1 L'appareil a décollé d'Orlando en Floride vers 9h20.
- 2 Lors de sa dernière communication, il se trouvait au-dessus de Gainesville, en Floride.
- 3 Deux F-15 de la base de Tyndall, Floride, de l'armée américaine ont suivi l'appareil. Puis un F-16 de la base de Eglin l'a suivi.
- 4 La surveillance de l'appareil a été reprise par deux F-16 s'entraînant à proximité de Eureka, Kansas.
- 5 L'appareil s'est écrasé près de Mina, dans le Dakota du Sud.

\*Le rayon d'action maximum avec quatre passagers, avec le plein de carburant et réserve de 45 minutes

Source: Jane's All the World's Aircraft; FAA; NTSB

AP/PC

grand ambassadeur du golf», a dit Strange.

«Il avait un véritable respect pour le golf, a confié son compatriote Peter Jacobsen.

«Comme golfeur, sa fiche parle d'elle-même. Il était aimé de plusieurs.»

«Il représentait un actif pour le golf et pour notre pays, a souligné l'ex-champion du tournoi des Maîtres et de l'omniium des États-Unis, Billy Casper. Le golf perd un grand homme.»

### Une tragédie

Stewart a tiré profit de ses succès. Il a touché plus de 11 millions \$US sur le circuit de la PGA et il avait sa propre ligne de vêtements.

Né le 30 janvier 1957 à Springfield, au Missouri, Stewart a fréquenté l'université Southern Methodist à Dallas. Il a obtenu son diplôme en commerce en 1979 et il a passé deux ans à jouer autour du monde.

Il a rencontré son épouse, Tracey, pendant un séjour en Australie.

Stewart avait planifié d'aller en Espagne la semaine prochaine pour la Série mondiale de golf, et il devait participer au tournoi du Grand Chelem le mois prochain, un événement réservé aux vainqueurs des tournois majeurs. ●

# SUPER LIQUIDATION

JUSQU'À VENDREDI!

0 % d'intérêt (location bail ou achat) comptant (paiement de 24 à 48 mois)

Lanos à partir de 13,895\$

Nubira à partir de 16,495\$

Leganza à partir de 19,895\$

4 portes TRANSMISSION AUTOMATIQUE  
Siège conducteur réglable en hauteur  
Banquette arrière 60/40  
Radio AM/FM Cassette  
Direction assistée  
Vitres teintées  
Pneus 14 po

4 portes TRANSMISSION AUTOMATIQUE  
Rétroviseur extérieur électrique et chauffant  
Banquette arrière 60/40  
Radio Sony AM/FM CD  
Vitres électriques teintées  
Feux anti-brouillard  
Direction assistée  
Volant ajustable en hauteur  
Pneus 14 po

2 coussins gonflables  
Air climatisé  
Radio Sony AM/FM CD  
Feux anti-brouillard  
Verrouillage électrique  
Vitres électriques teintées en hauteur  
Siège conducteur réglable en hauteur  
Rétroviseur extérieur électrique et chauffant

GRATUIT - Démarreur à distance - Manteau DAEWOO

- Plein d'essence - Casquette DAEWOO

- Tapis avant/arrière - Pare-boues

\* Taxes, transport et préparation en sus. Garantie de 5 ans ou 100,000 Km groupe motopropulseur et assistance routière pendant 3 ans (Km illimité). Offre valide jusqu'au 30 octobre 1999.

DAEWOO TROIS-RIVIÈRES  
3851 boul. Royal - Trois-Rivières (Voisin de la Kruger)  
www.daewootrois-rivieres.com  
3 7 4 - 4 4 4 1



DAEWOO

10051770

# Sigouin suspendu indéfiniment

Robert Martin  
Trois-Rivières

■ De toute évidence, la victime du coup de poing dévastateur de Marc Sigouin, à la fin du match Queen's-UQTR vendredi dernier, Wes Booker, ne sera pas le seul à en ressentir les effets. Le joueur des Patriotes en paiera aussi la note. Et elle risque d'être salée. Le commissaire du circuit de hockey universitaire de l'Association universitaire de l'Ontario, le Major Bill Oliver, l'a suspendu indéfiniment avant de rendre sa décision d'ici la fin de la semaine.

Une décision, du reste, qu'il ne rendra qu'après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre du match, Bruno Bernier, après avoir visionné les vidéos de la rencontre (autant celui de Queen's que celui des Patriotes) et lu les représentations des entraîneurs.

De toute façon, rien ne presse, car si l'on se fie aux infractions commises lors de cette fin de partie, Sigouin ratra sûrement trois parties — dont une, celle de samedi dernier, qui a déjà été jouée. Le joueur des Patriotes a écopé de deux pénalités majeures en cette fin de rencontre, une première pour bataille et une

deuxième aussi pour bataille. «Dans leurs règlements, les dirigeants du hockey universitaire ne font pas distinction entre une bataille et un coup de poing. L'arbitre du match avait donc le choix entre imposer une deuxième pénalité pour bataille ou pour tentative de blessure. Or, il a jugé que le joueur des Patriotes ne voulait pas blesser intentionnellement celui de Queen's», de dire Jean-Pierre Desaulniers, superviseur.

Chacune des pénalités majeures a entraîné une expulsion de match, et ces deux punitions de match en ont entraîné une troisième. En plus, pour sa deuxième pénalité majeure, le joueur des Patriotes a été jugé agresseur. L'addition de toutes ces punitions amènera sûrement une sévère suspension.

Sigouin n'a pas été le seul joueur pénalisé à la fin de cette rencontre, puisque François Drainville a aussi été suspendu pour un match pour avoir enguirlandé l'arbitre pres de son vestiaire.

Chez les Patriotes, on s'attend à ce que la suspension soit sévère à l'endroit de Sigouin. En plus, ce dernier devra rencontrer les dirigeants du sport universitaire à



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)  
Marc Sigouin

l'UQTR, dont son entraîneur Jacques Laporte, et démontrer qu'il entend respecter les règles édictées pour tout athlète qui porte le «P» des Patriotes.

## Sigouin se défend

Hier, le vétéran Marc Sigouin a tenu à donner son point de vue. «Dans toute cette histoire, c'est moi seul qui ai l'air fou. Mais j'aimerais placé les choses dans une perspective plus juste. Quand je me suis accroché avec le joueur de Queen's, j'ai demandé aux juges de lignes de mettre fin au combat parce que je ne voulais pas être suspendu. L'un d'eux m'a répondu qu'il était trop tard, et que je serais suspendu. Mais les deux n'ont ensuite rien fait pour arrêter le combat. Et puis, ce n'est pas moi qui ai jeté les gants en premier», disait-il. «Mais j'avoue que je ne suis pas tellement fier de mon geste», d'ajouter, repentant, Sigouin.

Reste que personne chez les Patriotes, autant l'entraîneur-chef Jacques Laporte que le directeur du Service de l'activité physique et sportive (SAPS) Michel Morin, n'excuse le geste de Sigouin. «Personnellement, et après avoir revu la séquence sur vidéo, je ne qualifierais pas le coup de poing de sucker punch mais bien de late punch. Le joueur des Golden Gaels regardait toujours Marc Sigouin lorsqu'il a été atteint. On ne peut donc pas parler d'un sucker punch. Toutefois, je ne

peux excuser le geste de notre joueur. C'était vraiment un coup de poing de trop», de commenter Michel Morin.

Quant à Jacques Laporte, il disait: «Ce n'est pas nous qui avons entrepris les hostilités, et l'arbitre aurait dû intervenir. Mais je ne peux tolérer ce genre de réaction de la part de mes joueurs. Ni celui de Marc, ni celui de François Drainville. Nous ne voulons pas être identifiés comme une équipe qui cède à la frustration. Nous ne voulons pas que notre image soit ternie. Les joueurs l'ont su avant notre match de samedi.» Hier, Laporte a rencontré Sigouin et il a qualifié cette rencontre de positive.

Il semble que le vétéran attaquant des Patriotes devra accepter la décision du Major Oliver, car l'organisation trifluvienne ne semble pas avoir l'intention d'aller en appel. «Nous devons accepter la décision», de dire Laporte. «Nous ne ferons pas le procès de nos joueurs sur la place publique, mais ils devront respecter nos règles. Il y aura la suspension de la ligue, mais pour ce qui va se passer entre la direction et nos joueurs, ça restera du domaine privé», d'ajouter Michel Morin. ■

## Diablos: dans le AAA pour y rester

Ann Boisvert  
Trois-Rivières

■ Le programme de football du Cégep de Trois-Rivières n'est aucunement remis en question malgré la misérable saison que connaît l'équipe cette année. À la direction des services aux étudiants, le directeur Raynald Côté est catégorique: il maintient que l'objectif de son établissement est de continuer à offrir une équipe de football de calibre AAA.

«Ce n'est pas du tout notre intention de redescendre dans le AA. Évidemment, il y a la réglementation qui veut que la cinquième et dernière équipe du classement AAA redescende dans le AA, mais faut-il d'abord que le champion du Bol d'Or AA demande d'être promu dans le AAA», a expliqué Côté, presque convaincu qu'aucune formation du AA n'avait l'intention de faire le saut dans le AAA l'an prochain. «Actuellement, nous sommes peut-être cinquièmes, mais nous n'avons pas pris notre revanche contre Saint-sur-le-Richelieu encore!», plaide encore Côté.

Le Cégep de Trois-Rivières, par le biais de son directeur du service aux étudiants, a réitéré son entière confiance en son entraîneur-chef, Martin Croteau.

Par ailleurs, Côté nie catégoriquement avoir eu connaissance que quelques-uns des meilleurs entraîneurs de la région aient refusé de se joindre aux Diablos, cette année, pour une question de quelques centaines de dollars.

«Nos entraîneurs sont tous bénévoles, et à moins d'un don incroyable de 50 000 \$, nous n'achèterons pas un championnat», a-t-il clarifié.

«C'est bien certain que personne ne s'attendait à une saison comme celle-là. On savait qu'on avait perdu de bons joueurs, mais de là à ne pas gagner une seule victoire, du moins jusqu'à maintenant, c'est normal que tout le monde soit déçu», a confié d'emblée le directeur Côté, rappelant, un peu comme une litanie, que même des équipes comme le Vieux-Montréal avaient connu elles aussi leurs années de disette avant de s'installer pour de bon sur le circuit de football AAA québécois.

«Le football est en pleine santé partout. Il y a les Alouettes et chez nous notre bassin de recrutement est excellent. C'est d'ailleurs sur cette base que se prennent les décisions au cégep. Le programme ne tombera pas ici», a-t-il insisté.

«Je ne crois pas non plus que les gens apprécieraient de voir une équipe formée à 90 % de joueurs de l'extérieur en ce moment» a-t-il poursuivi.

Raynald Côté ne croit pas que la présence permanente d'une personne responsable du programme de football pourrait apporter une partie de la solution aux problèmes des Diablos. Ce n'est pas un critère de performances sur le terrain selon lui.

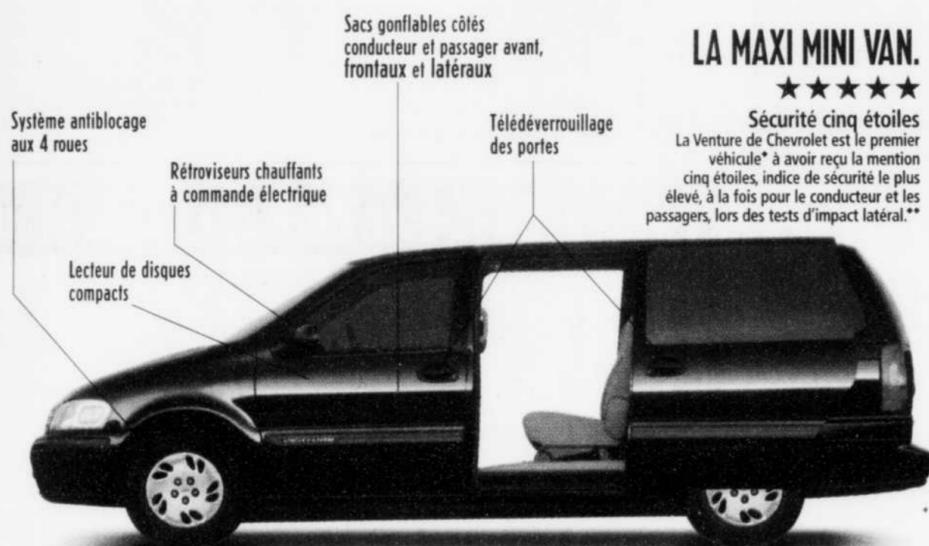
M. Côté croit également que c'est tout à fait par hasard (parce que le bassin de joueuses le justifie) si Denis Guillemette, le responsable du service des sports du Cégep de Trois-Rivières, continue d'entraîner son équipe de basket-ball féminine, qui évolue depuis cet automne sur le circuit collégial AAA.

«Ça a adonné comme ça. C'est un peu comme à l'époque de Jean-Guy Paré quand il était éducateur physique chez nous», rappelle Côté, aucunement indisposé par cette situation.

La question du recrutement, qui fait toujours jaser depuis le début de la saison, n'inquiète pas non plus Raynald Côté. «Bernard Milette a fait de l'excellent boulot pendant qu'il a été avec les Diablos, mais maintenant ça va être à nous de voir comment on peut faire mieux. Cette année, c'est Martin (Croteau) qui s'est chargé de ce dossier, mais rien ne nous empêche éventuellement de faire appel à une personne qui n'est pas dans l'équipe d'entraîneurs pour superviser notre recrutement», disait Côté.

«La tradition des Diablos n'est pas uniquement basée sur le sport. Nous offrons une brochette de programmes académiques qui attirent les jeunes et ce sont ces jeunes qui forment nos équipes. Nous vendons d'abord maison d'enseignement qui, en plus, offre des programmes d'excellence dans certains sports», a-t-il plaidé, interrogé quant à savoir avec quel argument les éventuels recruteurs des Diablos vont convaincre les meilleurs joueurs de football de la province à venir compléter l'équipe de Trois-Rivières la saison prochaine. ■

## Venture 2000. Maxi flexibilité.



Système antiblocage aux 4 roues

Lecteur de disques compacts

Rétroviseurs chauffants à commande électrique

Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux

Téléverrouillage des portes

### LA MAXI MINI VAN.

★★★★★

#### Sécurité cinq étoiles

La Venture de Chevrolet est le premier véhicule\* à avoir reçu la mention cinq étoiles, indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.\*\*

## Mini prix.

**268\$** /mois\*  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus

ou  
**3,9%**  
à l'achat\*\*

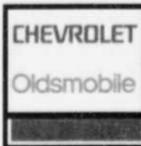
Comptant	Mensualité
0 \$	408 \$
2 359 \$	338 \$
4 724 \$	268 \$

- 2 portes latérales coulissantes
- Moteur V6 de 3,4L de 185 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux
- Climatiseur
- Verrouillage des portes à commande électrique

- Vitres teintées à commande électrique
- Rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Téléverrouillage des portes
- Régulateur de vitesse
- Lecteur de disques compacts
- Sièges pour 7 passagers
- Volant inclinable



\* L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Venture (empattement court) neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Modèle illustré (empattement allongé) à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*\* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité d'au plus 475 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. \*\*\* Taux de financement à l'achat de 3,9 % jusqu'à 48 mois. \*\*\*\* Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requis. \*Catégorie voiture ou camion. \*\*Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)



Venture. La Maxi Mini Van.

# Une hystérie exagérée!

(Collaboration spéciale)

■ Depuis la décision du Tribunal d'appel de la FIA, décision favorable à Ferrari, nous avons été littéralement inondés de réactions, de commentaires, d'opinions et j'en passe.

Cela dit, que les partisans de l'une ou l'autre des équipes impliquées laissent parler leur cœur et affichent clairement leur joie ou leur tristesse, selon leur allégeance, c'est tout à fait normal. Que Ferrari exprime une satisfaction modeste et que McLaren et Mercedes laissent échapper une certaine amertume, on le comprendra assez facilement. Que d'anciens pilotes expriment un certain scepticisme, devant la façon de faire de la FIA, c'est légitime. Que les journalistes d'expérience qui suivent la F1 sérieusement depuis des années soient à la fois confus et critiques sur le revirement de situation et sur les irrégularités invoquées par les juges, c'est compréhensible.

Mais ce qui est navrant, depuis l'annonce du jugement, c'est de lire ou d'entendre de grands cris de protestation et d'indignation nettement exagérés. Certains hystériques s'amusent en effet à frapper allègrement sur la FIA, sur la FI, sur Bernie Ecclestone, sur Ferrari, sur Jean Todt, sur Max Mosley, sur les cinq juges impliqués, sur les ingénieurs et autres, sans même avoir la connaissance précise du dossier.

La vérité «vraie», c'est que personne directement impliqué dans l'audition de la cause n'était présent dans la salle d'audience, vendredi matin. Et personne ne peut donc prétendre, objectivement, être en mesure de porter quelque jugement de mauvaise foi que ce soit envers la Fédération internationale de l'automobile et ses représentants.

Il est aussi tout à fait gratuit de dire que les cinq hommes de loi indépendants, invités

à siéger sur le Tribunal d'appel de la FIA, n'ont fait que répondre «honteusement» aux impératifs commerciaux de la FI.

C'est trop facile, quand on ne connaît pas suffisamment bien un sujet, de crier au scandale dans des termes généraux et vagues ou en ramenant sur le tapis de vieilles notions usées à la corde, comme celles à propos de «Bernie et cie.»

Je reconnais d'emblée que les règles techniques et sportives de la FI comportent parfois de ridicules matières à interprétation. Par ailleurs, Max Mosley a admis que des ajustements aux méthodes de mesurage des composantes des voitures doivent être apportés et que le Tribunal d'appel était justifié de critiquer les méthodes utilisées par la Fédération. Nul doute, les événements des derniers jours ont entaché la crédibilité de la FI et surtout celle de la FIA. Mais même si le système comporte des ambiguïtés (n'est-ce pas normal compte tenu du niveau de raffinement technologique de la FI?), cela veut-il dire qu'il est complètement pourri?

Autre détail agaçant. Certains ont laissé entendre que Ferrari était une équipe privilégiée par ce fameux système. Quelqu'un pourrait-il alors m'expliquer pourquoi l'écurie italienne a autant patagé dans la médiocrité jusqu'à sa restructuration sérieuse, il y a quelques années? S'il y avait autant d'avantages financiers à voir la «Scuderia» gagner à répétition, si les «grands argentiers de la FI» (comme on les appelle souvent), avec tout ce pouvoir qu'on leur prête, avaient tant d'intérêt à voir gagner Ferrari sur une base rég-



**Pierre Houde**

lière, pourquoi est-ce que cela ne s'est pas produit depuis 20 ans?

Qu'on me comprenne bien. Il n'est pas question ici de se lancer à la défense de l'écurie italienne ou de ses artisans. Il n'est pas question d'applaudir la présence d'Eddie Irvine en tête du classement par rapport à celle de Mika Hakkinen. Tant mieux si le GP du Japon veut maintenant dire quelque chose, tant pis s'il s'était avéré futile. Non, il faut simplement, en toute conscience d'objectivité et de justice, ne pas se lancer dans une généralisation dangereuse. La FI n'est pas parfaite, d'accord. Sa complexité, au niveau sportif et structurel, fait qu'il y a parfois matière à jugement ou à interprétation.

Mais cette histoire de déflecteurs non-conformes sentait mauvais dès le départ. Rappelons-nous que d'autres équipes comme Jordan et Williams ont tout de suite donné leur appui très net à Ferrari, en disant ne pas comprendre qu'on puisse tricher, consciemment ou non, sans en obtenir d'avantage. L'écurie Stewart, appelée à témoigner devant le Tribunal d'appel, a admis que l'accusation portée contre Ferrari n'était pas aussi évidente qu'elle ne semblait l'être la semaine dernière, compte tenu des nouvelles évidences présentées samedi matin et qu'elle se pliait de bonne grâce au jugement. Alors?

Alors, laissons donc aux vrais intervenants le soin de juger ce qui est correct et ce qui ne l'est pas. Et entre-temps, profitons donc de cette fin de saison excitante qui connaît son dénouement final dans la nuit de dimanche prochain. Et cessons de perdre du

temps à se lancer dans une «chasse aux sorcières» inutile!

## Place aux équipes et aux pilotes

La seule chose qui compte, à partir de maintenant, c'est de se concentrer sur les nombreux enjeux de ce dernier GP du millénaire. Au chapitre des pilotes, Eddie Irvine se retrouvera sur le circuit qu'il préfère et certainement sur celui qu'il connaît le mieux, ayant passé quelques années de sa carrière au Japon. Mais l'équilibre que requiert Suzuka pourrait favoriser naturellement les McLaren. Rappelons que, même si Irvine mène présentement par quatre points, Hakkinen est automatiquement champion s'il gagne la course.

D'autre part, il sera très intéressant de voir qui terminera au troisième rang chez les pilotes. Heinz-Harald Frentzen possède présentement trois points d'avance sur David Coulthard et l'Allemand sera sûrement aidé par les efforts déployés par Honda pour bien paraître à la maison. Chez les constructeurs, Stewart pourrait porter un grand coup en décrochant la quatrième place, devant Williams!

Rappelons aussi qu'il s'agira de la dernière chance pour BAR de marquer un ou quelques points de championnat. Au-delà de l'impact sur les frais de transport pour l'an 2000, la nouvelle venue en FI voudra surtout sauver son honneur. Est-il nécessaire de rappeler qu'avant même le début de la saison, on avait parlé de victoire possible?

Enfin, ce sera la toute dernière course de Damon Hill. Le mal-aimé de la FI moderne mérite une sortie parfaitement élégante. Il fut un champion tout-à-fait légitime et il demeure un être humain très attachant, rempli de qualités. Espérons que les circonstances joueront en sa faveur. ●

## Victoire requise

Les Braves sont acculés au pied du mur, eux qui ont perdu les deux premiers matches de la Série mondiale face aux Yankees. Voici les statistiques des partants du troisième match, Andy Pettitte et Tom Glavine, quand leurs équipes se sont affrontées.

	2-1	<b>Victoire-défaite</b>	2-1	
	4,18	<b>Moyenne de points mérités</b>	1,47	
	28,0	<b>Manches lancées</b>	30,2	
	31	<b>Coups sûrs</b>	25	
	2	<b>Circuits</b>	2	
	← Pettitte			Glavine →

Source: Elias Sports Bureau

AP/PC

## Les Yankees dominant au monticule

Gene Michael y est pour beaucoup, disent les lanceurs

New York (AP)

■ Quel est le point commun des trois séries disputées par les Yankees de New York en 1999? La domination de leurs lanceurs.

Ils ont muselé la redoutable attaque des Rangers du Texas. Ils ont ensuite réduit au silence celle des Red Sox de Boston. Et, lors des deux premiers matches de la Série mondiale, ils n'ont donné aucune chance aux Braves d'Atlanta. Résultat: les Yankees se sont emparés d'une avance de 2-0.

«Depuis deux ans, nos lanceurs ont été sensationnels soir après soir, a fait remarquer David Cone. Nous avons dominé les Rangers l'an dernier et cette année. Nous avons dominé San Diego l'an dernier et les Braves cette année. Si nos adversaires sont incapables de frapper, c'est sûrement en grande partie de notre faute».

Depuis le début des séries, les lanceurs des Yankees ont donné 25 points en 10 matches - 13 de ses points ont été marqués contre Roger Clemens et Hideki Irabu lors du troisième match de la série de championnat de la

Ligue américaine.

Lors des neuf autres matches, les Yankees n'ont jamais accordé plus de trois points.

«Combien de fois notre rotation a-t-elle été aussi efficace que depuis le début des séries? s'est interrogé l'entraîneur Joe Torre. Nos lanceurs n'ont jamais été aussi efficaces.»

Les lanceurs des Yankees ont rendu hommage au dépisteur-chef de l'équipe, Gene Michael. Grâce aux rapports détaillés fournis par Michael, ils savent tout au sujet des frappeurs adverses: leur force, leur faiblesse, le moment où ils préfèrent s'élancer...

«Cela nous aide dans notre préparation, a expliqué Cone. Nous savons qui s'élancera dès le premier tir. À celui-là, on peut lui lancer une balle à effet tôt dans le compte.»

Mais les meilleurs rapports de dépistage ne valent rien si les lanceurs ne respectent pas le plan de match.

«On ne peut se rendre si loin en séries sans posséder de bons lanceurs, a souligné Torre. On a beau savoir comment se comporte le frappeur adverse, il faut tout de même envoyer la balle au bon endroit.» ●

## Les Braves espèrent...

New York (AP)

■ Chipper Jones, Andy Pettitte et tous leurs coéquipiers s'en souviennent. Lors de la Série mondiale de 1996, les Yankees de New York avaient perdu les deux premiers matches à domicile avant de battre les Braves d'Atlanta quatre fois d'affilée.

«Nous savons que nous pouvons le faire, nous aussi. Peu de gens prédisent notre victoire, a affirmé Jones. Après nos deux victoires en 1996, peu de gens donnaient une chance aux Yankees. Ils sont revenus de l'arrière alors que notre formation était au zénith. La pente est raide mais on peut la monter.»

Andy Pettitte sera aujourd'hui le lanceur partant des Yankees à l'occasion du troisième match de la série. Le gaucher se rappelle lui aussi de 1996.

Les Braves l'avaient malmené lors du premier match qu'ils avaient remporté par 12-1. A son départ suivant, lors de la cinquième rencontre, Pettitte avait lancé le match de sa vie, battant les Braves et John Smoltz par 1-0.

«C'était en 1996. Le passé ne signifie pas grand-chose présentement», a dit Pettitte.

Des Braves coriaces

Malgré leur retard de 2-0, les Braves n'ont pas du tout l'intention d'abandonner.

«Un club qui compte d'aussi bons lanceurs que les nôtres peut toujours espérer gagner trois matches d'affilée, a soutenu l'entraîneur Bobby Cox. Nous l'avons déjà fait dans le passé. La situation actuelle n'est pas différente. On se doit seulement de mieux frapper la balle. Leurs lanceurs sont formidables.»

Les Braves ont remporté deux des trois matches disputés au Yankee Stadium en juillet. S'ils veulent répéter l'exploit, ils devront beaucoup mieux jouer qu'ils ne l'ont fait à Atlanta.

Tom Glavine, qui a raté le premier match à cause d'une grippe, tentera de relancer les Braves. Hier, son teint semblait encore un peu pâle.

«Je ne sais pas si on peut reprendre du poids en mangeant de la soupe et des biscuits secs mais je me sens bien, a-t-il dit. Pour être honnête, j'ignore si je serai assez résistant. Si nous étions en été et j'ai fait 100 degrés, je serais très inquiet. Mais comme il va faire froid, cela va beaucoup d'aider.» ●

## Vanbiesbrouck à l'honneur

New York (PC)

■ Le gardien John Vanbiesbrouck des Flyers de Philadelphie a été désigné le joueur de la semaine dans la Ligue nationale, après être devenu le quatrième gardien de cette décennie à inscrire trois blanchissages consécutifs.

Le vétéran de 17 saisons a entrepris la semaine en repoussant 34 tirs dans une victoire de 5-0 des Flyers aux dépens des Rangers et il a remis ça lors du match retour avec 20 arrêts dans un gain de 2-0 à New York.

Dimanche, il a effectué 22 arrêts pour

vaincre les Panthers de la Floride 2-0, récoltant son 38e jeu blanc en carrière pour devancer Martin Brodeur des Devils du New Jersey.

Il occupe désormais le quatrième rang parmi les gardiens actifs dans la colonne des blanchissages.

Vanbiesbrouck a été préféré au joueur de centre Pierre Turgeon des Blues de St. Louis (trois buts, trois passes en trois matches), à l'ailier gauche Peter Schaefer des Canucks de Vancouver (quatre buts, une passe en quatre rencontres) et au centre Cliff Ronning (un but, quatre passes en deux rencontres). ●

## Festival de chasse du Haut Saint-Maurice

du 25 au 31 octobre 1999

Venez-participer-et-festoyer  
dans le Haut St-Maurice  
On vous attend!



### PROGRAMMATION

#### LUNDI 25 OCTOBRE

##### Salle des Chevaliers de Colomb

19 h : Bingo du Festival  
2500 \$ + prix de présence  
Commandite : Charles Morissette inc.

#### MARDI 26 OCTOBRE

##### Sous la tente du chasseur

Billet du Festival obligatoire

7 h : Déjeuner des placoteux  
Animation : CFLM radio + Gilles Gosselin  
Commandite : Caisse populaire La Tuque  
MRC du Haut Saint-Maurice  
19 h : Souper populaire, spaghetti - frites, 6 \$  
Café et dessert inclus (quantité limitée)  
Collaboration des Chevaliers de Colomb  
Commandite : Marché Arcand IGA  
20 h 30 : Soirée canadienne  
Roger Miron  
Gilles Gosselin, Denis Côté et musiciens  
Commandite : Dumais Automobile Itée  
Chapeaux de cowboy disponibles sur place

#### MERCREDI 27 OCTOBRE

##### Sous la tente du chasseur

Billet du Festival obligatoire

7 h : Déjeuner des placoteux  
Animation : CFLM radio + Gilles Gosselin  
Commandite : Ville de La Tuque  
Banque Nationale  
18 h 30 : Souper populaire, tourtière, 6 \$  
Café et dessert inclus (quantité limitée)  
Collaboration : Les Filles d'Isabelle de La Tuque au profit de l'Oeuvre de la soupe  
20 h 30 : Soirée populaire et spectacle d'humour  
Road Runners  
Gil Tibo  
Gilles Gosselin, Denis Côté et musiciens  
Commandite : Le Meubleur Spain Itée

#### JEUDI 28 OCTOBRE

##### Sous la tente du chasseur

Billet du Festival obligatoire

7 h : Déjeuner des placoteux  
Animation : CFLM radio + Gilles Gosselin  
Commandite : Les Industries John-Lewis  
Banque Royale

Visite des kiosques et départ à 9 h 45 pour visite des scieries

18 h 30 : Souper et soirée des « Forestiers »  
Super steak Special Ti-Croc, 15 \$ (quantité limitée)

21 h : Soirée rétro  
Les Fifties  
Gilles Gosselin, Denis Côté et musiciens  
Commandite : Groupe Forestier

#### VENDREDI 29 OCTOBRE

##### Sous la tente du chasseur

Billet du Festival obligatoire

7 h : déjeuner des placoteux  
Animation : CFLM radio + Gilles Gosselin  
Commandite : Cartons St-Laurent  
Caisse d'économie

#### SAMEDI 30 OCTOBRE

##### Sous la tente du chasseur

Billet du Festival obligatoire

9 h : Déjeuner familial Maxi  
Aucun billet n'est exigé pour les enfants.  
12 h : Spectacle pour enfants : Baby Spice  
Commandite : CFLM et Sono 124  
13 h 30 : Mesurage des panaches au Bar des Sports  
18 h : Grande soirée populaire

##### Sous la tente du chasseur

Remise des prix aux chasseurs (présence obligatoire)  
21 h : Soirée de clôture  
Running Shoes  
Road Runners  
Gilles Gosselin  
Denis Côté  
Commandite : Télébec  
23 h : Tirage des prix en argent du billet du Festival  
Sous la tente du chasseur

#### DIMANCHE 31 OCTOBRE

##### Sous la tente du chasseur

12 h : Dîner du 3e Âge  
Collaboration du Club Lions La Tuque  
Commandite : Produits Forestiers  
La Tuque  
Ville de La Tuque

Pour informations : (819) 523-6111 poste 414 ou (819) 523-2840

Coca-Cola  
VIA Rail Canada  
Hydro-Québec  
Télébec  
Pourovoirie Waban-Aki  
Réfrigération  
L.T.R. Fournier

VILLE DE LA TUQUE

MOLSON O'KEEFE

maxi Les groupes forestiers

Le Nouvelliste

Bon Festival à tous!

## Hockey mineur

## Michael s'est trouvé une place en Mauricie

■ Sans trop le vouloir, Michael Martineau avait déclenché toute une tempête à la Fédération québécoise de hockey sur glace l'hiver dernier. Le gardien de but de 12 ans de La Tuque désirait poursuivre son développement avec les Seigneurs de Beauport. Il croyait qu'en habitant chez un oncle, il pourrait sans problème changer de région et s'aligner avec une équipe pee-wee AA du regroupement Beauport/Charlesbourg.

**Guy Veillette**

L'histoire avait défrayé la manchette. Le dossier s'était retrouvé en Cour supérieure, avant d'être transféré à un arbitre. Ce dernier avait finalement décidé que Michael devait jouer au hockey à La Tuque, où habitent ses parents.

Cette saison, le jeune homme ne s'est pas trop posé de questions. Il s'est inscrit au programme sport-études de l'Académie les Estacades,

et s'aligne avec les Cyclones au pee-wee AA. Ce qui simplifie pas mal les choses.

«Je n'ai pas tellement aimé cette expérience», raconte-t-il. «J'ai eu un tas de plaintes là-bas, parce que je ne venais pas de la région. Finalement, je n'ai participé qu'à une séance d'entraînement, et j'ai quitté l'équipe.»

Michael s'est donc joint aux Loups de La Tuque l'hiver dernier, dans la catégorie pee-wee CC. Et il a poursuivi son année scolaire à l'école secondaire Cardinal-Roy, où il était inscrit au programme sport-études.

«Je ne considère pas avoir perdu mon temps», assure-t-il. «Je me suis amusé malgré tout. Mais cette année, je me sentais prêt à être hébergé en pension. Je suis inscrit aux Estacades, j'habite à Saint-Louis-de-France. Et je joue ma part de matches avec les Cyclones.»

0-0-0

Peu importe le niveau de jeu, les entraîneurs cherchent encore la formule magique pour ralentir les ardeurs d'une équipe qui prend soudainement le rythme du match.

On voudrait trouver les bons mots, mais rien ne semble pouvoir arrêter une bande inspirée.

Les spectateurs réunis à l'aréna de Trois-Rivières-Ouest dimanche après-midi ont été témoins de ce genre de démonstration, dans un match de calibre pee-wee CC.

Les Sélects contrôlaient la rencontre. Avec une minute à jouer en deuxième période, ils menaient 5-2. Mais vous savez quoi? Les Jets ont finalement gagné 8-7!

Des buts de Jean-Michel Renaud et Simon Leblanc réussis à 17 secondes d'intervalle dans la dernière minute de jeu en deuxième ont complètement changé l'allure de la rencontre. En début de troisième, les Jets ont poursuivi sur leur lancée avec trois buts dans les trois premières minutes de jeu. Les Sélects ont bien tenté de revenir dans le match, mais le mal était fait.

«Les deux buts rapides en fin de deuxième ont tout changé», reconnaît l'entraîneur des Jets, Yan Trudel. Son vis-à-vis, lui, buvait calmement son café après ce revers crève-coeur.

«C'est une bonne leçon pour les

jeunes», commente Denis Rioux. «Nous n'avons que des gars de première année dans l'équipe, alors on les développe. On ne se décourage pas pour ça.»

Simon Leblanc a dirigé l'attaque des vainqueurs avec quatre buts. «Nous avons écouté un bon discours entre la deuxième et la troisième», raconte-t-il. «L'entraîneur-adjoint nous a fait remarquer que nous voulions tous arrêter la rondelle! Et puis, il nous a demandé de lancer de plus loin.»

Jean-Michel Renaud s'est également mis en évidence avec trois buts et une passe au cours de ce match. L'autre filet des vainqueurs a été réussi par Kevin Venne, qui a aussi amassé deux aides.

Pour les Sélects, Israël Houde s'est particulièrement distingué avec deux buts, dont un sur un lancer de punition. Mathieu Audy a aussi marqué deux fois du côté des perdants.

0-0-0

La performance du week-end, elle appartient à Maxime Garneau, des Sieurs, dans la catégorie atome BB. Samedi, il a compté pas moins de cinq buts dans une victoire de

7-2 contre les Athlétiques!

0-0-0

Les quatre buts réussis par les Toros du Centre-de-la-Mauricie en première période les ont aidés à vaincre les Riverains de Bécancour 8-5, samedi au Pavillon de la jeunesse, dans un match de calibre junior BB. Dave Raymond et Jonathan Savard ont dirigé l'attaque des gagnants avec deux buts chacun.

0-0-0

Pierre-Marc Vallée s'est payé une traite samedi, contre les Voyageurs, dans un match de calibre atome CC. Il a marqué trois buts, en plus d'en préparer un autre, pour aider son équipe à remporter une belle victoire de 7-4. Frédéric Noël s'est également signalé avec deux buts, tandis que Kevin Côté terminait le match avec trois aides.

0-0-0

Simon Girard a réussi le seul but du match, dimanche, pour aider le Nicobec à vaincre les Rafales 1-0 dans un match de catégorie pee-wee CC.

Samedi, avec sa performance de quatre buts et une passe, Mathieu Castonguay avait aidé le Nicobec à vaincre les Cataractes 6-1. ●

## Serge Brouillette claque la porte

**Guy Veillette**

Trois-Rivières

■ L'entraîneur-adjoint Serge Brouillette a quitté les Estacades dans la catégorie midget AA pendant le match contre les Sénateurs, à Laval, vendredi soir. Il semble qu'un différend avec le pilote Gaby Jourdain ait provoqué ce départ.

En bref, disons qu'on se retrouvait avec deux coqs dans la même basse-cour, et que l'un d'eux a décidé de prendre la clé des champs.

Ce qui n'a pas empêché les Estacades de connaître un autre week-end de misère. Après une défaite de 5-2 contre les Sénateurs, ils ont subi un revers de 3-2 contre les Maroons samedi. Les Estacades ont perdu leurs quatre derniers matches, et occupent le dernier rang de leur ligue avec une fiche de 2-9.

Jourdain en avait long à dire sur la défaite de samedi. «On s'est fait battre par deux clubs, celui des Maroons et celui des arbitres», lance-t-il. «Ce n'est pas compliqué, nous avons écopé de 21 punitions, contre 11!»

Les trois buts des Maroons ont aussi été réussis avec l'avantage d'un joueur. «J'ai donné ma première étoile à l'arbitre; la deuxième à mon gardien Simon Lesage qui a reçu 31 lancers; et la troisième à notre jeu en désavantage numérique. Trois buts d'accordés en 21 tentatives, ce n'est pas si mal!»



(Photo Karine Buisson)

Au pee-wee AA, le gardien des Cyclones, Philippe Boivin, a dû se distinguer à quelques occasions dimanche, à Grand-Mère. Son équipe a vaincu les Conquêteurs 4-2.

Dans la catégorie pee-wee AA, les Estacades ont conservé un dossier de 2-1 en fin de semaine, malgré leur tumultueuse fin de match, samedi. Les équipiers de l'entraîneur François Thibodeau ont alors subi une défaite de 2-1, mais ont rebondi le lendemain avec une victoire de 4-3 contre Bourassa. Vendredi, ils avaient vaincu les Conquêteurs 2-1.

Du côté des Cyclones, ça va de mieux en mieux. Les jeunes dirigés

par Mario Lefebvre ne disputaient qu'un match en fin de semaine, et ils en ont profité pour prolonger à quatre leur série de parties sans revers. Un gain de 4-2 contre les Conquêteurs, rendu en grande partie possible grâce aux trois buts de Maxime Mineau.

«Mon premier tour du chapeau cette année», sourit la vedette du match. Son premier filet a surtout épaté la galerie, car le jeune attaquant a démontré beaucoup de vitesse sur ce jeu.

## Survol de la région

## Première réussie

■ Dame Nature n'a pas été des plus conciliantes mais le premier cross-country des Estacades, organisé par Ski élite, a tout de même accueilli 41 coureurs, samedi, au Club Radisson.

Richard Tessier, lui, n'a pas été trop incommode par la boue et l'eau, remportant facilement les honneurs du 10 km. Kevin Champagne, pour sa part, a gagné l'épreuve du 5 km. «On est bien heureux de cette première édition malgré la mauvaise température, notait Daniel Fauteux, l'un des organisateurs de l'événement. On va à coup sûr répéter l'expérience l'an prochain.»

## Victoire de Camirand et Ouellet

■ Marc-Antoine Camirand, vice-champion de la série américaine de Formule 2000, et Pascal Ouellet ont remporté, dimanche, l'épreuve principale de l'Enduro de karting de Pointe-du-Lac en Formule 125. Ouellet a donc fort bien remplacé Alexandre Tagliani qui a dû, semble-t-il, se rendre à Indianapolis.

Camirand et son partenaire ont devancé les duos de Jao Barbosa et François Bellemare et de Loïc Depailler et Tony Néron.

En Formule 100, c'est le jeune



(Photo Alain Bédard)

La Ligue de baseball rural de la Mauricie a procédé à la remise des trophées honorifiques aux meilleurs éléments de son circuit. Dany Milette a été nommé le meilleur instructeur de l'année, Pierre Jr Dupont s'est fait remarquer pour l'exploit de l'année et Patrick Flageol a été nommé joueur des séries. Luc Damphousse, le président de la ligue, et François Parent, joueur par excellence de la partie d'étoiles, figurent au centre, accompagnés du lanceur de l'année, Éric Grenier, de Luc Lachance, l'instructeur qui représente Éric Bédard pour la recrue de l'année et Mario Desaulniers, le meilleur frappeur du circuit cette année.

Daniel St-Germain et Daniel Richard qui ont terminé devant Marc Poisson et Dominic Parre, ainsi que des frères Yanick et Robin Lamothe de Saint-Grégoire. En classe intercontinentale, Marc Gélinas et Denis Paquin ont eu le meilleur sur Pierre et Michel Lamothe.

Finalement, en 4-Temps Patrick Bramhill et Martin Lemay ont terminé devant René et Michel Lamothe, ainsi que Gaëtan Jacques et Christian Gagné.

## De l'or pour Jodoin et Rochette

■ Marie-Luc Jodoin, de Trois-Rivières-Ouest et Annie-Claude Rochette, de Cap-de-la-Madeleine, sont revenues toutes les deux avec des médailles d'or au cou du championnat de patinage artistique des sous-sections de l'Est du Québec qui avait lieu du 21 au 24 octobre à Alma.

Les deux jeunes patineuses sont respectivement juvénile et junior.

La compétition s'est déroulée au Centre Mario-Tremblay et grâce à leur performance, les deux jeunes patineuses de la Mauricie ont désormais accès au championnat provincial de patinage artistique qui se déroulera à Granby et Bromont du 11 au 14 novembre.

La délégation de la Mauricie sera complétée par Caroline Sylvestre, de Trois-Rivières-Ouest (5e junior), Andréanne Blais, de Trois-Rivières (2e juvénile), Audrey Gignac, de Shawinigan-Sud (4e juvénile), Claudia-Anne Lamy, de Trois-Rivières (5e juvénile), Annie-Pier Nadeau (7e juvénile) et Raphaël Beauhieu (5e juvénile garçon) de Shawinigan, de même que Mélissa Cardin, de La Tuque, (3e pré-novice).

Caroline Thérberge, de La Tuque, et Stéphanie Pagée, de Shawinigan, ont aussi offert de belles performances terminant respectivement 2e et 4e dans la catégorie pré-juvénile, de même que Simon Blais, de Trois-Rivières, qui a décroché le bronze chez les pré-juvéniles garçons. ●

## En bref

## Gillick nommé

■ Seattle (AP) — Pat Gillick, l'architecte derrière les deux conquêtes de la Série mondiale des Blue Jays de Toronto, a été nommé hier au poste de directeur général des Mariners de Seattle.

Âgé de 62 ans, Gillick était le directeur général des Blue Jays lorsque ce club a remporté la Série mondiale en 1992 et 1993. Il a occupé le même poste avec les Orioles de Baltimore de 1995 à 1998. Il a été choisi administrateur par excellence du baseball à deux reprises.

Gillick succède à Woody Woodward qui avait démissionné le 23 septembre.

## Bradley déclare forfait

■ Montréal (PC) — Le poids lourd Shazzon Bradley (21-0-0, 17 KO), ne pourra affronter tel que prévu le champion canadien de la catégorie Trevor Berbick, vendredi, en finale du Choc des poids lourds au centre Molson, après avoir été opéré d'urgence à l'oeil.

C'est un décollement de la rétine qui a nécessité cette intervention chirurgicale.

C'est le combat opposant l'ancien champion du monde Al «Ice» Cole (30-4-1, 15 KO) à Brian Nix (10-4-0, 1 KO) qui fera les frais de la finale.

## Elias et Morrison signent

■ East Rutherford, N.J. (AP) — Les Devils du New Jersey ont conclu hier des ententes avec les attaquants Patrik Elias et Brendan Morrison.

Les termes monétaires des ententes n'ont pas été dévoilés. Les deux joueurs ne signeront pas de contrat tant et aussi longtemps que le club ne les jugera pas prêt physiquement à entreprendre la saison.

Joueurs autonomes avec restriction, Elias et Morrison n'ont pas participé au camp d'entraînement de l'équipe et ils ont raté les huit premiers matches de la saison.

Elias a marqué 17 buts et 33 mentions d'assistance en 1998-1999 tandis que Morrison a enfilé 13 buts et amassé 33 passes.

## Dusablon à l'honneur

■ Longueuil (PC) — L'ex-Estacades et joueur de centre Benoit Dusablon des Foreurs de Val-d'Or, qui a amassé quatre buts et 11 passes en trois rencontres, a été choisi le joueur offensif de la semaine dans la Ligue junior majeure du Québec.

Il a offert sa meilleure performance, dimanche, contre les Huskies de Rouyn-Noranda, obtenant un but et cinq passes. Il partage la première position au classement des meilleurs marqueurs du circuit, avec Marc-André Thinel des Tigres de Victoriaville.

Défensivement, le titre est allé au gardien des Screaming Eagles du Cap-Breton, David St-Germain.

En deux rencontres seulement, St-Germain a repoussé 101 des 105 tirs dirigés vers lui, permettant ainsi à sa formation de mériter deux victoires, contre les Wildcats de Moncton et les Cataractes de Shawinigan. Il a maintenu une moyenne de buts alloués de 2,00. ●



(Image-Média Mauricie: Stéphane Côté)

Le tournoi de racquetball Hawaii Spa T-R a couronné ses champions en fin de semaine. Michel Marchand a été finaliste dans l'Open tandis que Richard Lebrun, un des organisateurs, remportait les honneurs de cette catégorie. Derrière, on reconnaît Carl Bellemare, finaliste du A, Jean-Claude Lagacé gagnant du A, Roxanne Laliberté, la propriétaire, de même qu'un autre organisateur David Lebrun, Christine Levesque, finaliste femme, André Blais, gagnant du AA, Dany Paul, finaliste AA et Éric Vallée l'autre propriétaire. Absente de la photo, la gagnante chez les femmes, Nancy Bergeron.



SPORTS STATISTIQUES

LNH LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Table with columns: SAISON 1999-2000, ASSOCIATION DE L'EST, SECTION NORD-EST, Domicile, Extérieur, Séq. Rows for Toronto, Ottawa, Boston, Montreal, Buffalo.

Table with columns: SECTION ATLANTIQUE, Domicile, Extérieur, Séq. Rows for New Jersey, Philadelphia, NY Rangers, Pittsburgh, NY Islanders.

Table with columns: SECTION SUD-EST, Domicile, Extérieur, Séq. Rows for Florida, Carolina, Tampa Bay, Washington, Atlanta.

Table with columns: ASSOCIATION DE L'OUEST, SECTION CENTRALE, Domicile, Extérieur, Séq. Rows for Detroit, St. Louis, Nashville, Chicago.

Table with columns: SECTION NORD-OUEST, Domicile, Extérieur, Séq. Rows for Vancouver, Colorado, Edmonton, Calgary.

Table with columns: SECTION PACIFIQUE, Domicile, Extérieur, Séq. Rows for San Jose, Dallas, Phoenix, Los Angeles, Anaheim.

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G). L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite à la fois dans la colonne de DP (défaite en prolongation) et dans celle des défaites (P).

CLASSEMENT GÉNÉRAL CALENDRIER

Table with columns: ASSOCIATION DE L'EST, Mj, Pts. Rows for Toronto, Florida, New Jersey, Ottawa, Carolina, Philadelphia, NY Rangers, Boston, Pittsburgh, Tampa Bay, Washington, Montreal, NY Islanders, Atlanta, Buffalo.

Table with columns: ASSOCIATION DE L'OUEST, Mj, Pts. Rows for San Jose, Detroit, Vancouver, Phoenix, Dallas, St. Louis, Colorado, Los Angeles, Anaheim, Nashville, Edmonton, Calgary, Chicago.

Table with columns: Rendement du Canadien, B, P, Pts Pen. Rows for Brian Savage, Saku Koivu, Patrick Poulin, Martin Rucinsky, Trevor Linden, Dainius Zubrus, Craig Drybar, Matt Higgins, Barry Richter, Eric Weinick, Miroslav Guren, Jim Cummins, Francis Bouillon, Scott Lachance, Igor Litvinov, Shayne Corson, Jeff Hackett, Trent McCleary, Aaron Asham, Mike Ribeiro, Craig Rivet, Scott Thornton, Karl Dykhus, Benoit Brunet, Serge Zholtok, Vladimir Malakhov, Patrice Brisebois.

Table with columns: GARDIENS, G P N Min Ba BImoy. Rows for J. Hackett, J. Theodore, Totaux (3).

LES MENEURS DE LA LNH

Table with columns: (Partie d'hier comprise), B, P, Pts. Rows for Nolan, Recco, Savage, Robitaille, Kapanev, Jagr, Friesen.

Table with columns: HOCKEY-LAH, Ligue américaine, Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Lowell, Saint-Jean, St. John's, Providence, Portland, Hartford, Springfield, Worcester.

Table with columns: HOCKEY-LIH, Ligue internationale, Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Michigan, Cleveland, Orlando, Detroit, Grand Rapids, Milwaukee, Cincinnati, Manitoba, Houston, Chicago, Long Beach, Utah, Kansas City.

Table with columns: HOCKEY-LAH, Ligue américaine, Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Lowell, Saint-Jean, St. John's, Providence, Portland, Hartford, Springfield, Worcester.

Table with columns: HOCKEY-LIH, Ligue internationale, Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Michigan, Cleveland, Orlando, Detroit, Grand Rapids, Milwaukee, Cincinnati, Manitoba, Houston, Chicago, Long Beach, Utah, Kansas City.

Table with columns: HOCKEY-LAH, Ligue américaine, Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Lowell, Saint-Jean, St. John's, Providence, Portland, Hartford, Springfield, Worcester.

Table with columns: HOCKEY-LIH, Ligue internationale, Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Michigan, Cleveland, Orlando, Detroit, Grand Rapids, Milwaukee, Cincinnati, Manitoba, Houston, Chicago, Long Beach, Utah, Kansas City.

Table with columns: HOCKEY-LAH, Ligue américaine, Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Lowell, Saint-Jean, St. John's, Providence, Portland, Hartford, Springfield, Worcester.

Table with columns: HOCKEY-LIH, Ligue internationale, Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Michigan, Cleveland, Orlando, Detroit, Grand Rapids, Milwaukee, Cincinnati, Manitoba, Houston, Chicago, Long Beach, Utah, Kansas City.

HOCKEY-LHJMQ

Ligue junior majeur du Québec

Table with columns: Confédération Robert-Label, Section Ouest, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Hull, Val-d'Or, R-Noranda, Montréal.

Table with columns: Section Centre, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Confédération Frank-Dileo, Section Maritimes, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Moncton, Acadie-Bathurst, Halifax, Cap-Breton.

Table with columns: Section Est, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Ouest, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Centre, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for x-Houston, Cincinnati, Pittsburgh, St. Louis, Milwaukee, Chicago.

Table with columns: Section Ouest, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, Mj, G, P, N, Pp, Bp, Bc, Pts. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

BASEBALL MAJEUR

Ligue nationale

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Atlanta, New York, Philadelphia, Montréal, Florida.

Table with columns: Section Centre, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Houston, Cincinnati, Pittsburgh, St. Louis, Milwaukee, Chicago.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, G, P, Moy, Diff. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, G, P, Moy, Diff. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, G, P, Moy, Diff. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, G, P, Moy, Diff. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, G, P, Moy, Diff. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, G, P, Moy, Diff. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows for Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi.

Table with columns: Section Centre, G, P, Moy, Diff. Rows for Victoriaville, Drummondville, Cataractes, Sherbrooke.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy, Diff. Rows for x-Arizona, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Colorado.

LNH

Dallas 0 Toronto 4

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Table with columns: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but. Rows for Toronto, Dallas.

Troisième période

Table with columns: San Jose, Los Angeles, Gardiens, Avantages numériques, Arbitre, Assistance.

HOCKEY AMATEUR

Ligue Bonne entente

Table with columns: Dimanche, 24 octobre, MS J, Carrière, Dap, Proprio, Tonix.

BASKET-BALL

Basket-ball scolaire

Table with columns: Lundi, 25 octobre, BM, BFAA, Keranna, BFAA, Seigneurs.

VOLLEYBALL

Collégial féminin

Table with columns: Classement, Tournoi de Lafleche, 1- Trois Rivières, 2- Lafleche, 3- Shawinigan, 4- Drummondville.

Tournoi de Sherbrooke

Table with columns: 1- Victoriaville, 2- St-Hyacinthe, 3- Sherbrooke, 4- Granby, 5- Sherbrooke.

TELE-SPORT

Mardi, 26 octobre

BASEBALL: Troisième match de la Série mondiale: Les Braves d'Atlanta affrontent les Yankees de New York, 20h à RDS.

Série mondiale

Samedi, 23 octobre: Yankees de New York 4 Braves d'Atlanta 1.

Dimanche, 24 octobre: Yankees de New York 7 Braves d'Atlanta 2 (Les Yankees mènent la série 2-0).

Mardi, 26 octobre: Atlanta (Glavine 14-11) vs New York (Petitite 14-11), 20h20.

Mercredi, 27 octobre: Atlanta (Smoltz 11-8) vs New York (Clemens 14-10), 20h20.

Jeudi, 28 octobre: Braves d'Atlanta vs Yankees de New York, 20h20, si nécessaire.

Samedi, 30 octobre: Yankees de New York vs Braves d'Atlanta, 20h05, si nécessaire.

Dimanche, 31 octobre: Yankees de New York vs Braves d'Atlanta, 20h05, si nécessaire.

Meilleure moyenne au bâton en Série mondiale

Table with columns: AB, CS, Moy. Rows for Pepper Martin, Paul Molitor, Lou Brock, George Brett, Thurman Munson, Hank Aaron, Frank Baker, Roberto Clemente, Lou Gehrig, Reggie Jackson, Carl Yastrzemski.

Meilleure moyenne de points mérités en Série mondiale

Table with columns: ML, BB, MPM. Rows for Jack Billingham, Harry Brecheen, Babe Ruth, Sherry Smith, Sandy Koufax, Hippo Vaughn, Monte Pearson, Christy Mathewson, Babe Adams, Eddie Plank.

FOOTBALL-LNF

Ligue nationale de football

Confédération américaine, Section Est, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Miami, N-Angleterre, Indianapolis, Buffalo, N.Y. Jets.

Section Centre, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Jacksonville, Tennessee, Pittsburgh, Baltimore, Cincinnati, Cleveland.

Section Ouest, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Kansas City, San Diego, Seattle, Oakland, Denver.

Association nationale, Section Est, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Dallas, Washington, N.Y. Giants, Arizona, Philadelphia.

Section Centre, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Detroit, Green Bay, Tampa Bay, Chicago, Minnesota.

Section Ouest, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for St. Louis, San Francisco, Carolina, N-Orléans, Atlanta.

Jeudi, 21 octobre: Kansas City 3 Baltimore 8.

Dimanche, 24 octobre: Tampa Bay 6 Chicago 3, Indianapolis 31 Cincinnati 10, St. Louis 34 Cleveland 3, N-Angleterre 24 Denver 23, Detroit 24 Carolina 9, New York Giants 31 N-Orléans 3, Miami 16 Philadelphia 13, Minnesota 40 Washington 20, Green Bay 31 San Diego 3, Seattle 26 Buffalo 15, Oakland 24 New York Jets 23, Atlanta 9 Pittsburgh 13.

Association nationale, Section Est, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Dallas, Washington, N.Y. Giants, Arizona, Philadelphia.

Section Centre, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Detroit, Green Bay, Tampa Bay, Chicago, Minnesota.

Section Ouest, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for St. Louis, San Francisco, Carolina, N-Orléans, Atlanta.

Jeudi, 21 octobre: Kansas City 3 Baltimore 8.

Dimanche, 24 octobre: Tampa Bay 6 Chicago 3, Indianapolis 31 Cincinnati 10, St. Louis 34 Cleveland 3, N-Angleterre 24 Denver 23, Detroit 24 Carolina 9, New York Giants 31 N-Orléans 3, Miami 16 Philadelphia 13, Minnesota 40 Washington 20, Green Bay 31 San Diego 3, Seattle 26 Buffalo 15, Oakland 24 New York Jets 23, Atlanta 9 Pittsburgh 13.

Association nationale, Section Est, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Dallas, Washington, N.Y. Giants, Arizona, Philadelphia.

Section Centre, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Detroit, Green Bay, Tampa Bay, Chicago, Minnesota.

Section Ouest, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for St. Louis, San Francisco, Carolina, N-Orléans, Atlanta.

Jeudi, 21 octobre: Kansas City 3 Baltimore 8.

Dimanche, 24 octobre: Tampa Bay 6 Chicago 3, Indianapolis 31 Cincinnati 10, St. Louis 34 Cleveland 3, N-Angleterre 24 Denver 23, Detroit 24 Carolina 9, New York Giants 31 N-Orléans 3, Miami 16 Philadelphia 13, Minnesota 40 Washington 20, Green Bay 31 San Diego 3, Seattle 26 Buffalo 15, Oakland 24 New York Jets 23, Atlanta 9 Pittsburgh 13.

Association nationale, Section Est, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Dallas, Washington, N.Y. Giants, Arizona, Philadelphia.

Section Centre, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Detroit, Green Bay, Tampa Bay, Chicago, Minnesota.

Section Ouest, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for St. Louis, San Francisco, Carolina, N-Orléans, Atlanta.

Jeudi, 21 octobre: Kansas City 3 Baltimore 8.

Dimanche, 24 octobre: Tampa Bay 6 Chicago 3, Indianapolis 31 Cincinnati 10, St. Louis 34 Cleveland 3, N-Angleterre 24 Denver 23, Detroit 24 Carolina 9, New York Giants 31 N-Orléans 3, Miami 16 Philadelphia 13, Minnesota 40 Washington 20, Green Bay 31 San Diego 3, Seattle 26 Buffalo 15, Oakland 24 New York Jets 23, Atlanta 9 Pittsburgh 13.

Association nationale, Section Est, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Dallas, Washington, N.Y. Giants, Arizona, Philadelphia.

Section Centre, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Detroit, Green Bay, Tampa Bay, Chicago, Minnesota.

Section Ouest, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for St. Louis, San Francisco, Carolina, N-Orléans, Atlanta.

Jeudi, 21 octobre: Kansas City 3 Baltimore 8.

Dimanche, 24 octobre: Tampa Bay 6 Chicago 3, Indianapolis 31 Cincinnati 10, St. Louis 34 Cleveland 3, N-Angleterre 24 Denver 23, Detroit 24 Carolina 9, New York Giants 31 N-Orléans 3, Miami 16 Philadelphia 13, Minnesota 40 Washington 20, Green Bay 31 San Diego 3, Seattle 26 Buffalo 15, Oakland 24 New York Jets 23, Atlanta 9 Pittsburgh 13.

Association nationale, Section Est, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Dallas, Washington, N.Y. Giants, Arizona, Philadelphia.

Section Centre, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Detroit, Green Bay, Tampa Bay, Chicago, Minnesota.

Section Ouest, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for St. Louis, San Francisco, Carolina, N-Orléans, Atlanta.

Jeudi, 21 octobre: Kansas City 3 Baltimore 8.

Dimanche, 24 octobre: Tampa Bay 6 Chicago 3, Indianapolis 31 Cincinnati 10, St. Louis 34 Cleveland 3, N-Angleterre 24 Denver 23, Detroit 24 Carolina 9, New York Giants 31 N-Orléans 3, Miami 16 Philadelphia 13, Minnesota 40 Washington 20, Green Bay 31 San Diego 3, Seattle 26 Buffalo 15, Oakland 24 New York Jets 23, Atlanta 9 Pittsburgh 13.

Association nationale, Section Est, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Dallas, Washington, N.Y. Giants, Arizona, Philadelphia.

Section Centre, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for Detroit, Green Bay, Tampa Bay, Chicago, Minnesota.

Section Ouest, Mj, G, P, N, Moy, PP, Pts. Rows for St. Louis, San Francisco, Carolina, N-Orléans, Atlanta.

Jeudi, 21 octobre: Kansas City 3 Baltimore 8.

PREMIERE COURSE

AMBLE - \$1,900. Rows for Sam Fiorello, Grippet Dol, Best Of Storm, Hannah Gal, Lighting Amelie, Flight Of Joy, Du Daphne, Bo Monsieur, Bob De Bob, Lady Bell.

DEUXIEME COURSE. Rows for Pico, Flashy Loup, Roof Vent Pierre, Job Seeker, Lets Play Gin, Utaiktomouch, Lindys Image, Bud Drummond, Precious Caliber, Onion Montclair.

TROISIEME COURSE. Rows for Passion Holdup, Harpo Farewell, Traditionofquality, G D Cartouche, Elitist Son, Summer Sandstorm, Miss Isa Mor, Maggie Motoring, Precious Caliber, Onion Montclair.

QUATRIEME COURSE. Rows for Super Garland, Belle De Vincennes, Arnold Lobell, Bamb Bambi, Rebuff Morgan, Kodaly, Rebecca Win, Mercedes Stacy, Elgit Start Paking, Over The Fast.

CINQUIEME COURSE. Rows for Passion Global, Fory Z, Hucyganic B, Admiral Fuly, Ad Zoom, Franz Edition, Normajan Montclair, Alaskan Hustler, Mimi Super, Myriam Select.

SIXIEME COURSE. Rows for Hap Bob Speedy, Supercats, Louanns Joy, Gasha J Claude, Bid On Me, Tom Mongli, Go Go Rascal, Kellys Delight, Alex J Maubel.

SEPTIEME COUR

# Prendre de bonnes habitudes sur les routes forestières

La vitesse et l'alcool sont à l'origine de plusieurs accidents mortels

Hélène Langlais  
La Tuque

Les routes forestières ne sont pas utilisées que par le transport lourd, il y a de plus en plus d'automobilistes qui quittent la ville avec empressement pour retrouver le calme de la forêt, mais trop souvent ils oublient les règles les plus élémentaires de sécurité.

Plusieurs organismes gouvernementaux ont décidé de s'attaquer à ce problème en créant des mécanismes d'information pour sensibiliser davantage les utilisateurs des routes forestières. Parmi les partenaires de cette campagne de sensibilisation, il y a la Sûreté du Québec, qui depuis le 1er avril peut émettre des billets d'infraction lorsque le Code de la sécurité routière n'est pas respecté en milieu forestier.

Sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Maurice, où les chemins forestiers sont très achalandés, les nouveaux pouvoirs de la Sûreté du Québec ont été appliqués à plusieurs reprises depuis le printemps dernier. Les policiers ont ainsi intensifié leur présence en milieu forestier et il semble que l'expérience a porté fruit.

«Nous avons fait plusieurs opérations au radar pour la vitesse. Ce n'est pas facile parce qu'il y a beaucoup de poussière ce qui rend la visibilité réduite, mais certains renseignements que nous avons permettent de croire que cela a influencé le comportement de plusieurs automobilistes sur les routes forestières. Nous avons aussi notre projet TNO où nous visitons régulièrement les zecs et les pourvoiries. Nous avons noté depuis une baisse de 30 % du taux de criminalité en milieu forestier et un pourcentage presque aussi élevé du nombre d'accidents routiers», explique le caporal Guy Lemelin du poste de la Sûreté du Québec à La Tuque.

Selon M. Lemelin, les principaux obstacles dans l'amélioration de la sécurité sur les routes forestières, ce sont les habitudes bien ancrées dans les coutumes de fêtes

bien arrosées associées à la détente et aux vacances. C'est un peu comme si les automobilistes perdaient la tête en forêt. Ils roulent à des vitesses excessives, sont souvent sous l'influence de l'alcool et n'attachent presque jamais leur ceinture de sécurité. Lors d'un impact, avec toutes ces conditions, le conducteur du véhicule n'a pas beaucoup de chance de s'en sortir vivant.

«L'an passé, nous avons eu sur notre territoire 40 décès dans les sentiers de motoneiges, de véhicules tout terrain ou sur les routes en milieu forestier contre 28 l'année précédente. Il y a un problème et nous allons continuer nos opérations policières. Nous pensons même à effectuer quelques opérations conjointes avec les policiers de Weymontachie pour la route 25. Nous faisons particulièrement attention aux périodes de pointe comme lors de l'ouverture de la saison de pêche et de chasse», ajoute le caporal Lemelin.

En ce qui concerne les poids

lourds, les camionneurs respectent assez bien le Code de la Sécurité routière. Ils vont rarement à des vitesses excessives sur les routes forestières, surtout lorsqu'ils sont chargés. Ils ont cependant la mauvaise habitude de ne pas respecter certains arrêts obligatoires, surtout ceux situés à l'entrée d'un pont à une seule voie, ce qui entraîne parfois des collisions frontales.

Selon le caporal Guy Lemelin, il n'existe aucun moyen plus efficace que la prévention et l'éducation pour changer les mauvaises habitudes. Au Québec, chaque année, au moins 250 personnes seront victimes d'un accident sur les routes forestières et pourtant la circulation est beaucoup moins dense que sur les routes pavées.

Auparavant, les policiers ne pouvaient même pas intercepter un automobiliste qui conduisait son véhicule en état d'ébriété sur les routes forestières. Maintenant qu'ils ont plus de pouvoirs, ils comptent bien



Photo Hélène Langlais

Il semble de façon générale que les conducteurs ont tendance à modifier passablement leur façon de se comporter lorsqu'ils circulent en forêt. Ils négligent les règles élémentaires de sécurité routière.

accentuer leur présence pour sensibiliser les utilisateurs de chemins forestiers à la prudence.

Concernant les limites de vitesse, très peu de gens respectent la limite de 70 kilomètres à l'heure sur les routes forestières, une chose qui pourrait changer en sachant qu'il est maintenant possible de recevoir un billet d'infraction au même titre que sur toutes les routes du Québec. Les automobilistes doivent de plus toujours garder en tête qu'ils peuvent

rencontrer à tout moment un poids lourd beaucoup plus difficile à manoeuvrer qu'une automobile ou une camionnette.

C'est avec le thème «En forêt, comme ailleurs, je respecte la loi», que le gouvernement du Québec lancera son message de prévention aux utilisateurs de chemins forestiers. Les routes forestières ne seront plus un terrain de jeux pour les plus téméraires. ●

## À LA PORTÉE DE VOS RÊVES. L'ESPRIT EN PAIX.

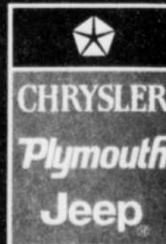
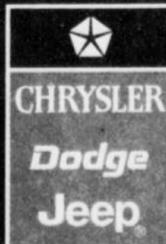
Les Véhicules d'occasion certifiés des concessionnaires Chrysler Dodge Jeep, vous donnent l'embaras du choix. Choisissez ce qui vous plaît vraiment. Sans le moindre souci.

Chacun de nos Véhicules d'occasion certifiés est rigoureusement inspecté. Vous êtes ainsi assuré d'acheter, ou de louer, un véhicule d'excellente qualité, en excellente condition. Offrez-vous, à prix très avantageux, le véhicule dont vous rêvez.



- Achat ou location
- Inspection rigoureuse
- Assistance routière 24 heures sur 24
- Garantie optionnelle jusqu'à 140 000 km
- Garantie de base (garantie minimum de 6 mois ou de 10 000 km sur le groupe motopropulseur pour tous les véhicules)
- Politique d'échange de 3 jours ou de 500 km

Tous les détails et conditions chez votre concessionnaire Chrysler.



## Ryan se prononce

Ottawa (PC)

Pour que la société soit plus humaine et plus juste au début du nouveau millénaire, il faudra que les gouvernements cessent d'examiner uniquement leurs interventions à partir des impacts budgétaires, soutient Claude Ryan.

L'ancien éditeur et politicien, qui prenait la parole hier lors d'un colloque de l'Association parlementaire Canada-Europe, juge que les projets de loi déposés devant les parlements devraient être «aussi examinés sous l'angle de leurs implications sociales, en particulier sous l'angle de leur impact possible sur l'aggravation ou la diminution de la pauvreté».

Un travail nécessaire a été accompli pendant les dernières années afin d'évaluer les impacts budgétaires des politiques sociales, reconnaît M. Ryan. Toutefois, entre-temps, la pauvreté a progressé. «La 'nouvelle économie' a engendré une aggravation de la pauvreté, affirme-t-il. Dans les pays comme le Canada et les États-Unis, il y a aujourd'hui une plus grande proportion de personnes pauvres qu'il y a 10 ou 15 ans.»

Au Québec seulement, on dénombre maintenant un million de pauvres, soit une personne sur sept.

M. Ryan propose aux gouvernements une série d'approches pour réduire les inégalités sociales. En matière d'emploi, il constate que «le temps où les gouvernements pouvaient verser des allocations substantielles aux personnes sans travail sans se soucier de leur réinsertion en emploi, est désormais révolu».

Cependant, il note que le «workfare», malgré ses mérites, n'a pas fait ses preuves en matière d'intégration au marché du travail.

Faute de ressources suffisantes, le programme n'a pas atteint ses objectifs au Québec et ailleurs. Si les gouvernements souhaitent emprunter cette voie, il faudra qu'ils consacrent les efforts nécessaires, juge-t-il.

Au chapitre de l'aide à la famille, M. Ryan affirme que les ménages à revenus moyens sont les grands perdants des changements apportés dans le passé récent. ●

# Arts et spectacles

## Roch Voisine casse son spectacle ce soir

Roland Paillé  
Trois-Rivières

■ A 17 h, hier, Roch Voisine s'est pointé à la salle J.-Antonio-Thompson où l'attendait son groupe pour mettre la touche finale à son nouveau spectacle, dont il livre la première représentation ce soir à la salle J.-Antonio-Thompson.

Après avoir fait le tour de ses complices et les avoir salués, il a arpenté la scène, question de s'approprier les lieux. Puis, sa première réflexion, c'est au centre de la scène qu'il l'a eue. Regardant vers le balcon et le plafond de l'enceinte, il a laissé tomber: «Quelle belle salle!» Et il n'est pas le seul à penser ainsi. Les artistes y vont souvent d'éloges en admirant l'architecture de la salle.

Dans le cas de Voisine, c'est de bon augure puisqu'il lance sa nouvelle tournée, celle qui suit la sortie de «Chaque feu...», dans une salle qu'il aime déjà. Dans ce décor favo-

nable, il a enfilé quelques-unes des pièces au programme.

Depuis son dernier passage à JAT, il y a deux ans, Voisine n'a pas changé. Physiquement, il affiche toujours sa forme athlétique. Vocalement, il est égal à lui-même: ses admirateurs (trices) ne seront pas déçus(e)s.

Pour ce qui est de la nervosité, à l'observer à l'extérieur, on voit bien qu'il n'est pas dévoré par un trac fou à l'intérieur. Lors de son entrevue avec *Le Nouvelliste*, hier, il affichait le calme d'un chanteur qui compte dix ans d'expérience sur scène. Bref, il est confiant. Mais quand même, il confesse un petit quelque chose.

«On a de nouvelles idées, on arrive avec de nouvelles chansons. On va voir comment les gens vont apprécier. C'est intéressant, mais c'est sûr qu'on a le trac à cause de cela. On sait que ça va être bien joué, qu'on va bien chanter et que ça devrait bien aller. Sauf que...», sauf qu'on ne sait pas si les gens vont

embarquer à 150, à 100 ou à 80%. C'est surtout là où se situe le stress», confie-t-il.

Pour cette nouvelle aventure, le chanteur est entouré de six musiciens et d'une choriste. Tout ce monde est placé sous la direction musicale de Marc Beaulieu: un complice de la première heure (depuis la première tournée, «Hélène», il y a dix ans).

Ce soir, Voisine présentera six ou sept chansons de «Chaque feu...» («Je resterai là», «Obia», etc.), trois nouvelles qui paraîtront sur le prochain disque, dont la sortie est prévue en novembre, plus les incontournables.

Du matériel inédit, le public pourra entendre une version du mé-



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)  
Hier soir, Roch Voisine mettait la dernière touche à son nouveau spectacle, dont il donne la première représentation à la salle J.-Antonio-Thompson ce soir.

gasuccés de Marc Hamilton, «Comme j'ai toujours envie d'aimer», ainsi que «Par coeur», cocécrite avec Roger Tabra et Éric Lapointe. Et c'est avec celle-ci que Voisine débute ce nouveau spectacle. ■

## André Croteau honoré

Il reçoit le Prix littéraire des professionnels de la documentation

Éric Langevin  
Trois-Rivières

■ Pour la seconde année, le Regroupement des bibliothèques publiques de la Mauricie—Centre-du-

Québec a procédé à la remise du Prix littéraire des professionnels de la documentation. Après Pauline Gill en 1998, c'est le romancier André Croteau qui reçoit ce prix cette année pour «Les Bourgeois de l'espoir», son premier roman.

Ce prix littéraire est l'aboutissement d'un vote populaire tenu au cours de l'année auprès des professionnels de la documentation, membres du Regroupement des bibliothèques publiques de la Mauricie—Centre-du-Québec. Il s'agissait, pour les travailleurs des onze bibliothèques participantes, de lire les dix romans suggérés et de n'en sélectionner qu'un seul.

Cette initiative du Regroupement a pour but ultime de susciter l'intérêt du personnel œuvrant dans les bibliothèques pour le roman québécois, afin d'en faire la promotion auprès de la clientèle.

C'est donc le roman d'André

Croteau qui a eu la cote pour diverses explications, notamment, en raison de l'écriture très soignée que l'auteur a consacré à son roman. D'abord enseignant, puis journaliste et chroniqueur, M. Croteau compte à son passé d'écrivain plus de dix ouvrages. Par contre, il s'agissait d'ouvrages de documentation mettant en relief le Québec, son histoire et son art.

Pour sa première fiction, il a choisi le roman historique qui entraîne le lecteur à Rivière-Boyer, au cours de la Première Guerre mondiale, pour raconter les destins d'une héroïne de 22 ans, Réjeanne Bouffard. Le livre de 650 pages est publié chez Libre Expression.

M. Croteau est le deuxième récipiendaire du Prix des professionnels de la documentation et les responsables du concours assurent que le même exercice se répétera au cours de la prochaine année. ■

Photo Studio Henrihson

Normand Toupin chroniqueur, Marguerite Duchesnay chroniqueuse, Raymond Loranger animateur, Lise Racine chroniqueuse, Yvon «Tedo» Mariveau chroniqueur

### C'est ça la vie!

**COGECO** câble 11 | **Vidéotron** câble 9

**Le mardi à 21 h 30**

En reprise le mercredi à 18 h 30 et le jeudi à 17 h (Cogeco Câble 11) et le mercredi à 21 h et le jeudi à 17 h 30 (Vidéotron Câble 9)

Propos d'actualité: **les négociations dans le secteur public:** l'affrontement est-il nécessaire?

Entrevues: **Guy Boisclair, dentiste** (Un pionnier du baseball junior à Trois-Rivières), **Nicole Brossard, poétesse** (Grand prix 1999 du Festival international de poésie)

Une émission sur la vie à la retraite enregistrée à la bibliothèque municipale de Trois-Rivières-Ouest.

Avec les hommages du journal **Le Nouvelliste** et de **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE** courtiers en valeurs mobilières.

**LES CINÉMAS BIERMANS INC.** Matinées, m ar. + mer. soir: 5.50\$

PLACE BIERMANS, SHAWINIGAN 539-8899  
HORAIRE JUSQU'AU 28 OCTOBRE 1999

**L'AMOUR À TROIS TEMPS** (G)  
Tous les soirs: 19h00 - 21h25

**BATS: LA NUIT DES CHAUVES-SOURIS** (EN ATTENTE)  
Tous les soirs: 19h00 - 21h15

**NOTRE HISTOIRE** (G)  
Tous les soirs: 19h00 - 21h15

**LES HASARDS DU COEUR** (G)  
Tous les soirs: 18h50 - 21h35

**MATRONI ET MOI** (13+)  
Tous les soirs: 19h00

**DOUBLE CONDAMNATION** (G d. aux j. enf.)  
Tous les soirs: 19h00 - 21h15

**LES PORTES DE L'ESPRIT** (13+ violence)  
Tous les soirs: 21h35

**FIGHT CLUB** LAISSEZ-PASSER REPUSÉS (13+ violence)  
Tous les soirs: 18h50 - 21h35

**LE SIXIÈME SENS** (13+)  
Tous les soirs: 19h00 - 21h15

INFO-FILMS - 24 HEURES PAR JOUR - 539-6700

**LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE**

**CINÉMA DU CAP**  
300, rue BARKOFF, CAP-DE-LA-MADELEINE  
SON DIGITAL ET ÉCRANS COURBÉS

**INFO-HORAIRE 693-9899**

**CINÉMA FLEUR DE LYS**  
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST

**INFO-FILM: 375-3277**  
9 salles ✓ son numérique ✓ écrans courbés  
http://www.actionfilm.ca/fleurdelys

REPRÉSENTATIONS AVANT 18h00  
MARDI ET MERCREDI SOIR À PRIX RÉDUIT

### Suggestions

20 h — TQc  
Cinéma. «Jonathan Livingston le goéland». Un beau conte philosophique qui a fortement influencé une multitude de gens dans les années '70.

20 h — RDI  
Alerte dans l'Arctique. À l'occasion de la Conférence sur le réchauffement de la planète, un reportage sur les effets de serre dans l'Arctique. Depuis la fin des années '70, la calotte glaciaire a fondu de 5%. La température de l'Arctique s'est réchauffée de 3°C en trente ans. Les conséquences pourraient en être catastrophiques.

20 h — RDS  
Baseball. Le troisième match de la Série mondiale entre les Braves d'Atlanta et les Yankees de New York.

21 h — SRC  
Enjeux. Un reportage sur le bégaiement, le seul trouble de la parole qui n'est pas pris au sérieux. Des bégues de tous âges témoignent.

22 h — SRC  
Le Téléjournal/Le Point. Stéphan Bureau présente une série de jeunes Québécois dont les réalisations laissent déjà croire qu'ils seront appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'avenir de la province.

François Houde

CANAUX	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	CO	VD
R.-C.	2	Watatatow	Les Détecteurs de mensonges	Ce soir	Virginie	La Facture	Bouscotte	Enjeux / Les bégues et le mal des mots; à un poil de la perfection	Le Téléjournal/Le Point / 50 jeunes pour l'an 2000	Sport / Découverte (23:28)	23	21			
TVA	8	Les Mordus / Pascale Montpetit, Jacques Chevalier	Le TVA	Piment fort / Serge Thériault, Marie-Elaine Proulx	Ent/Cadieux	Histoires de filles	Km/h	Les Machos	Le TVA	Le Poing J	7	4			
TQc	45	Teletubbies	Cornemuse	Macaroni tout garni	Improvisimo	Les Choix de Sophie	Cultivé et bien élevé	Cinéma / JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (3) Conte	Rohmane Bohringer (22:07)	Dream on	Les Choix de Sophie	4	11		
TOS	16	Le Grand Journal	Flash / Bruno Pelletier	Faut le voir pour le croire	Henri pis sa gang	2000 ans de bogues	Une fois c't'un gars	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	5	5		
CBC	6	The Simpsons	Jonovision	NewsWatch	The Red Green Show	Pit Pony	Market Place	Venture	Life & Times	The National / CBC News	The National Update	6	6		
CTV	12	Hollywood Squares	Seinfeld	Pulse	Access Hollywood	Becker	Just Shoot me	It's Like, you know...	Will & Grace	The West Wing	CTV News	12	12		
ABC	22	Judge Judy	Judge Joe Brown	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Spin City	Dharma & Greg	Sports Night	Once and Again	News	22	22	
CBS	3	Seinfeld	Friends	News	CBS News	Entertainment Tonight	Jag	60 Minutes II	48 Hours Special Edition			20	3		
NBC	5	Oprah	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Baseball / Série mondiale: Braves - Yankees					18	23		
PBS	57	Zoom	Kratts' Creature	BBC News	Nightly Business	Newshour	Masterpiece Theatre / The Aristocrats (3/3)	Sounds of Poetry	Berkeley Square	BBC World News		21	20		
VIE		Allô docteur (16:30)	La Fête des bébés	L'Hôpital des enfants	Les Copines d'abord	Sortie gaie	Vivre à deux	Cinéma / SINISTRE COMLOT (4) avec Gail O'Grady, Keith Carradine	Table ronde	Allô docteur		38	35		
Canal D		Les Incorruptibles	Contact Animal	Mer et Monde				Procès-choc	Biographies / R.-A. Vachon	Les Incorruptibles	Cinéma	31	31		
MP		Vox Pop	Interfax	Sans Pression Live à MusiquePlus	Génétiq	Clip		La Courbe	Beavis &...	Meredith Brooks Live...		30	30		
RDI		Aujourd'hui	Euronews	...Actions	Le Monde ce soir	Alerte dans l'Arctique	Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui			14	19		
RDS		Quilles (16:30)	Championnat de billard	Sports 30 Mag	Tir au poignet	Baseball / Série mondiale: Braves - Yankees						33	33		
TSN		WWF Raw is War (16:00)	Off... Record	Sportsdesk	...Hockey	Baseball / Série mondiale: Braves - Yankees						Sportsdesk	35	28	
TV5		Des chiffres... Pyramide	Télétourisme	Les Idées...	Jrnl (19:03)	La Carte aux trésors	Fest. (21:03)	Temps présent	Journal belge	Jrnl suisse		19	15		

**PARÉ** Pour l'an 2000

**Décoration PARÉ**

**20% de rabais sur tissus et douillettes**

Toutes les bordures de papier-peint en magasin **9.99**

**Jusqu'à 9.50 \$ de rabais**

**SICO** Supreme

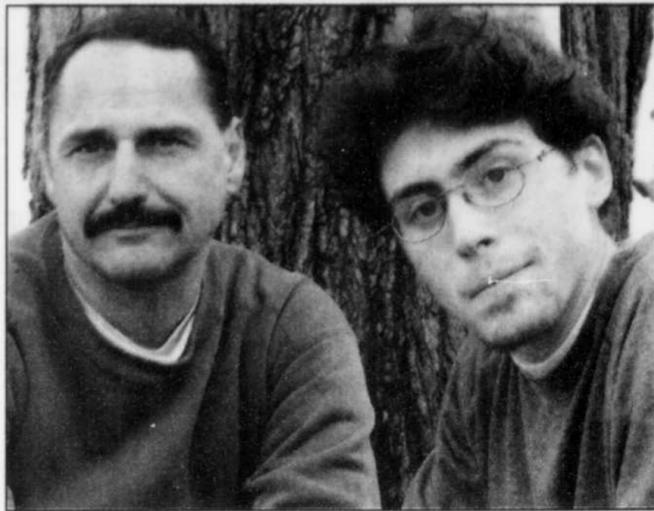
29.99\$

5650, boul. Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest 371-1438  
393, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine, 371-2350

Louise Laroche, Mario Dumas

# Les Nouveaux Compagnons intègrent «Les Mondes absents»

Six soirées à la Maison de la culture, sur les mots de Serge Rousseau



(Image-Média Mauricie: Marie Duhaime)  
Serge Rousseau et Luc Kenline, respectivement auteur et metteur en scène de la pièce «Les Mondes absents», présentée dès jeudi à la Maison de la culture de Trois-Rivières par la troupe Les Nouveaux Compagnons.

Linda Corbo  
Trois-Rivières

Dans l'avenue de la création, les Nouveaux Compagnons en sont à leur neuvième production depuis l'été 1996. Pour amorcer la saison 1999-2000, la troupe de théâtre a arrêté son choix sur «Les Mondes absents», une comédie dramatique écrite par M. Serge Rousseau, un homme de Nicolet qui pose ici son regard sur les rêves solitaires et la résignation, l'incompréhension et la trahison.

«Les mondes absents, ce sont ces mondes intérieurs qui font qu'on est quelqu'un, mais qui font aussi qu'on a toujours une façade», aborde l'auteur.

La pièce sera présentée à la Maison de la culture de Trois-Rivières les 28, 29, 30 octobre, 4, 5 et 6 novembre, à 20 h. Six soirées sur les mots de Serge Rousseau, par le biais

d'une pièce relue par le metteur en scène Luc Kenline.

L'auteur est un homme de 44 ans qui a agi à titre de journaliste pendant douze ans et qui possède trois autres pièces inédites à son compte, en plus de deux romans publiés en 1990 et 1993.

En 1996, c'est dans une volonté de parler de ses pairs qu'il a écrit cette pièce, question de sonder «la place que les gens de ma génération ont prise, leurs illusions et aussi la continuité à vivre dans l'illusion sans vraiment aller au bout de ses convictions», précise M. Rousseau, qui considère en avoir côtoyé plus d'un sur son chemin, notamment dans le milieu des musiciens.

C'est toutefois dans le quotidien d'un professeur d'arts plastiques qu'il a logé son intrigue. Dans l'attente d'une collègue qu'il rêve de modeler, ce professeur reçoit plutôt

la visite d'une étudiante rebelle qui lui rappelle une promesse à remplir. Le prochain à franchir sa porte sera par ailleurs le fantôme d'un ami décédé «d'avoir poussé son art à ses limites», écrit l'auteur. Bref, une journée qui se transformera sans avertissement en règlement de comptes.

À travers les personnages des deux hommes, on retrouvera notamment Denis, l'artiste rangé, face à Jacques qui, optant pour la vie sans concession, y a perdu la sienne au détour. Carolle Lafrance et Sabrina Rhéaume formeront le tandem féminin, alors que du côté des comédiens, on est allé vers des nouveaux visages sur la scène trifluviennaise, avec Roger Paquet et Martin Malenfant.

Habitué du théâtre amateur pour y avoir prêté à quelques reprises son talent sur les planches (*Des Souris et des hommes*, *La Nuit des rois*, *Trop vrai*

*pour être beau*), le comédien Luc Kenline en sera à sa première expérience à titre de metteur en scène. Pour cette première, le jeune homme de 21 ans a posé un deuxième regard sur «Les Mondes absents», un texte qu'il considère très actuel et qui l'a rapidement rejoint. «M. Rousseau aborde des thèmes qui me touchent, qui sont de tous les âges et de toutes les époques», dit-il. «Il est intéressant de plonger dans ses écrits et de voir le côté cyclique des choses.»

Privilegié par une expérience pratique en psycho-éducation, Luc Kenline a aimé sonder les profondeurs et les sources de motivation

des personnages mis en cause. Il a d'ailleurs choisi de les situer dans un chalet au cadre surréaliste, avec un clin d'oeil technologique pour le côté social, dit-il, réservant une belle place au côté ludique.

Pour l'auteur Serge Rousseau, ce sera l'occasion de voir enfin ses personnages prendre forme, ceux-là même qui ont vu leur destin se transformer plus souvent qu'autrement dans le passé. Après avoir écrit et réécrit cette pièce, l'auteur s'est rivé aux exigences du Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD) qui la lui a fait réécrire à son tour à une quinzaine de reprises. ●

LA GRANDE NOUVELLE  
INTERMÉDIAIRE DE LA SÉRIE L.  
LA DIFFÉRENCE SATURN  
EN PLUS GROS.



Pour faire tout autrement



Depuis le lancement de notre populaire série S, posséder une Saturn a toujours été une expérience unique. Pourquoi? À cause de la différence Saturn. Des avantages comme les panneaux en polymère résistants aux chocs et à la rouille, la carrosserie caisson en acier modifiée, l'unique garantie de remboursement de 30 jours et notre fameuse expérience d'achat sans pression ni marchandage. Eh bien maintenant, cette qualité et cette durabilité propres à Saturn se retrouvent dans une grande nouvelle intermédiaire : la série L.

Celle-ci est plus généreuse au chapitre de l'espace et encore plus au plan de la performance, avec son moteur V6 DOHC développant 182 HP (en option) qui vous propulse de 0 à 60 km/h en 8,2 secondes! D'ailleurs, les caractéristiques pratiques et le confort accru de la toute nouvelle série L feront l'envie de tous. Mais revenons maintenant à la si populaire série S entièrement redessinée par nos ingénieurs. Elle compte pas moins de 167 améliorations. Voyez-vous, c'est ça la différence Saturn : elle ne cesse de prendre de l'ampleur.



La nouvelle intermédiaire, LS 2000

Série S : nos compactes.

SL 2000 redessinée	SC1 2000	SW2 2000 redessinée
À partir de 14 143 \$'	À partir de 17 298 \$'	À partir de 19 438 \$'

Série L : nos intermédiaires.

LS 2000	LW1 2000
À partir de 20 075 \$'	À partir de 25 220 \$'

1 888 4SATURN www.saturncanada.com

Autres modèles 2000 également disponibles: SL1 à partir de 15 078 \$, SL2 à partir de 18 013 \$, SC2 à partir de 21 678 \$, LS1 à partir de 22 440 \$, LS2 à partir de 26 840 \$ ainsi que les modèles LW2 à partir de 28 630 \$. \*PDSF incluent le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise si applicable. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes sont en sus.

Saturn Isuzu de Trois-Rivières  
6275, rue Corbeil, Trois-Rivières Ouest 371-3113  
(angle autoroute 55 et boul. Jean-XXIII)

# Ottawa pressé de hausser les taxes sur les cigarettes

Alexandre Sirois  
Ottawa (PC)

■ La réduction des taxes sur les cigarettes au pays a eu des effets désastreux sur la santé des Canadiens et sur les finances publiques, a affirmé hier une coalition d'organismes antitabac.

Au moment où Ottawa s'apprête à annoncer une augmentation des taxes sur le tabac, les organismes réclament à nouveau une hausse de 10 \$ par cartouche de 200 cigarettes, pour les cinq provinces où les taxes sont les plus basses, soit le Québec, l'Ontario et les trois provinces Maritimes.

Certains organismes avaient déjà exigé une telle hausse en janvier dernier. Depuis, ils ont étoffé leur argumentation.

La coalition publiait hier un rapport qui révèle que non seulement la consommation de cigarettes a presque cessé de diminuer, mais aussi que les gouvernements fédéraux et provinciaux ont perdu un total de près de 5 milliards \$ en revenus depuis la baisse des taxes en 1994.

Interrogé à la sortie de la Chambre des communes, le secrétaire d'État aux Institutions financières et internationales, Jim Peterson, a confirmé qu'Ottawa augmenterait sous peu les taxes sur le tabac. «Nous sommes en discussion avec les provinces et nous essayons d'obtenir un accord», a-t-il indiqué, précisant qu'une décision pourrait être prise d'ici «trois ou quatre semaines».

M. Peterson n'a pas voulu chiffrer l'augmentation envisagée, mais il a cependant expliqué que si les pourparlers n'aboutissaient pas, Ottawa pourrait agir unilatéralement.

La coalition a pour sa part affirmé qu'une augmentation des taxes de 1,20 \$ par cartouche de cigarettes serait à l'étude. Une hausse qui ne satisfait pas les groupes antitabac. «Un changement si minime serait tout simplement inadéquat», a affirmé Rob Cunningham, de la Société canadienne du cancer.

L'organisme s'était joint à l'Association pour les droits des non-fumeurs, à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et à Médecins pour un Canada sans fumée afin

de demander à Ottawa de majorer immédiatement les taxes sur les produits du tabac.

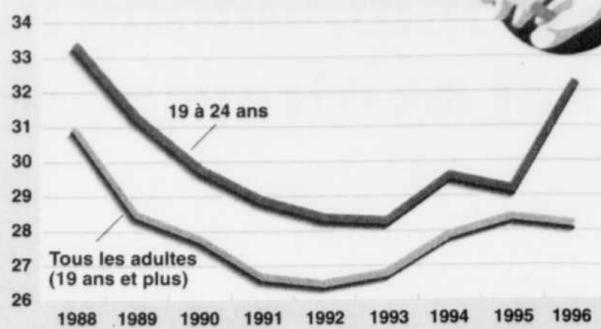
«Du point de vue de la santé et des responsabilités fiscales, la balance penche grandement en faveur d'une hausse des taxes sur le tabac. Des vies sont en jeu», a soutenu M. Cunningham.

Au milieu des années 90, les taxes sur le tabac avaient été fortement réduites en vue d'enrayer la contrebande de cigarettes. Mais aujourd'hui, soutient la coalition, l'argument de la contrebande n'est plus valable. Aux États-Unis, une cartouche de cigarettes coûte en moyenne 17 \$ de plus qu'en Ontario et au Québec.

Selon les chiffres de la coalition, à Montréal, il en coûtait 29,88 \$ pour acheter une cartouche de cigarettes en janvier dernier alors que le prix d'une cartouche, dans la même ville, était de 47,46 \$, cinq ans plus tôt.

Le rapport publié hier contient également des statistiques indiquant que la consommation de cigarettes par personne, qui avait chuté de

## Incidence du tabagisme chez les Canadiens adultes et chez les jeunes adultes



Michèle Lecavalier -- (PC)

## Les Nations unies élaborent un traité contre le tabac

Genève (Reuter)

■ Déjà confrontée à de nombreuses contraintes, l'industrie du tabac devra combattre un nouvel adversaire de poids: les Nations unies.

Des pourparlers ont en effet débuté, hier, à Genève, en vue d'élaborer le tout premier traité au monde contre la consommation et la publicité sur le tabac. On espère s'entendre sur une interdiction planétaire de la publicité sur le tabac, une augmentation des taxes et une loi garantissant à quiconque le droit de pouvoir vivre dans un environnement sans fumée.

«C'est notre rendez-vous avec l'histoire», a déclaré Gro Harlem Brundtland, directrice de l'Organisation mondiale de la santé, à l'ouverture des discussions, en souhaitant que le traité sera adopté d'ici 2003.

Une fois ratifié par les États membres de l'organisation, le traité pourra s'attaquer directement aux marchés en croissance des géants du tabac dans les pays en voie de développement.

«Nous voulons attaquer de front l'industrie, a déclaré un médecin de l'organisation anti-tabac WHO. Cela nous permettra d'aller partout et de créer des liens entre chaque pays pour mieux combattre l'épidémie de tabagisme.»

Bien que l'industrie du tabac rencontre une forte opposition dans l'hémisphère occidental et doive se défendre contre des poursuites atteignant des milliards de dollars, elle continue d'avoir les coudées franches en Chine et en Afrique, notamment, où la consommation de tabac continue d'augmenter.

Selon WHO, les pays en voie de développement contribueront pour 70 pour cent des 10 millions de morts annuels dus au tabagisme en 2030. Selon Mme Brundtland, les maladies causées par l'usage du tabac tuent une personne sur Terre à toutes les huit secondes, soit un total de quatre millions par année. ●

## L'Ontario esquivé un jugement

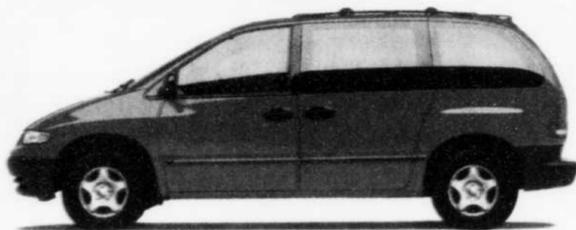
Toronto (PC)

■ Le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures hier en vue d'accorder aux homosexuels et lesbiennes les mêmes droits et responsabilités que ceux des couples hétérosexuels, sans cependant aller jusqu'à leur reconnaître le statut d'époux.

À contrecœur, les conservateurs au pouvoir ont déposé un projet de loi afin de se conformer à la décision de la Cour suprême du Canada, rendue en mai dernier, laquelle stipule que les conjoints de fait de même sexe ont les mêmes droits et responsabilités que les conjoints hétérosexuels, et qu'ils sont notamment autorisés à se poursuivre réciproquement, pour obtenir une pension alimentaire, par exemple.

Mais le gouvernement a choisi de ne pas accorder aux gais ce à quoi ils aspirent vraiment: le statut d'époux en vertu de la loi ontarienne. Au lieu de cela, le projet de loi modifie 67 lois provinciales, dont le Code ontarien des droits de la personne, pour y introduire une nouvelle catégorie, celle des couples de même sexe, en vertu de laquelle les couples gais pourront obtenir les mêmes avantages que les couples de droit commun hétérosexuels. ●

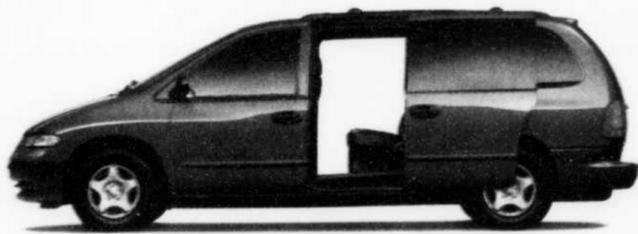
Comme s'il n'y avait pas déjà bien assez de raisons pour choisir une Dodge Caravan, nous en avons ajouté deux.



Dodge Caravan 2000

22 929\$\* ou 269\$†

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 883 \$. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.



Dodge Grand Caravan 2000

Louez une Dodge Grand Caravan pour seulement 10\$† de plus par mois

- Dodge Caravan 2000/Dodge Grand Caravan 2000, ensemble 26T
- Moteur V6 de 3,0 L • Transmission automatique à quatre rapports
  - Deux portes coulissantes • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Volant inclinable
  - Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers
  - Sièges à roulettes Easy Out™ • Radiocassette AM/FM stéréo • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glace à écran solaire • Poutres de protection latérales
  - Garantie 3 ans ou 60 000 km

Dodge Caravan

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



\* Transport (855 \$) en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Tarifs mensuels de 269 \$ établis d'après la Dodge Caravan 2000 26T + QXD + AAF + AAA et de 279 \$ d'après une Dodge Grand Caravan 2000 26T + AAF + AAA. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. \*† Immobilisation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et frais notariaux et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclues et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. DealerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep Inc.



Annonces classées  
Nécrologie

# L'actualité

**5<sup>¢</sup>**  
Sandwich à la viande fumée  
le 2<sup>e</sup> à 7<sup>h</sup> / 7<sup>h</sup> des 17 h,  
SUR PLACE OU COMMANDE POUR APPORTER  
LUNDI AU JEUDI : 5 h 30 à 23 h, VENDREDI - SAMEDI : 6 h à MINUIT, DIMANCHE : 6 h à 23 h  
4300, boul. des Recollets, T.-R.-O.  
370-6688

## Le «Sergent Pepper» témoigne à l'enquête sur l'APEC

Greg Joyce  
Vancouver (PC)

L'agent de la Gendarmerie royale du Canada surnommé le «sergent Pepper» par des manifestants anti-APEC a affirmé hier qu'il n'avait eu d'autre choix que de pulvériser du poivre de Cayenne sur un groupe qui bloquait le passage que les leaders participant au Sommet de l'APEC devaient emprunter quelques instants plus tard.

Mais le sergent-chef Hugh Stewart a admis qu'il avait donné moins de 10 secondes aux protestataires pour obéir à son ordre de quitter les lieux, avant que lui-même et d'autres agents ne commencent à les asperger de cuisants jets de poivre.

Il a admis qu'un tel délai, normalement, n'est pas suffisant.

«Mais les gens que je voyais devant moi prenaient des mesures pour se défendre contre la pulvérisation», a déclaré le témoin à l'enquête de la Commission des plaintes du public contre la GRC.

Il a dit avoir vu trois personnes se prendre par les bras et s'apprêter à s'asseoir sur la rue tandis que d'autres commençaient à se couvrir le visage d'une façon qu'il a interprétée comme visant à contrer le poivre de Cayenne.

C'était la première journée du témoignage de l'agent Stewart, témoignage qui devrait durer plusieurs jours, devant la commission qui enquête sur une quarantaine de plaintes concernant l'attitude de la GRC face aux manifestants, pendant le Sommet de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique de 1997, à Vancouver.

Mais l'apparition, vivement attendue, du sergent Stewart n'a jusqu'à présent pas permis d'éclaircir la principale allégation des protestataires, soit que le premier ministre Jean Chrétien et ses adjoints ont fait pression sur la police pour que celle-ci réprime les manifestants. Ils soutiennent que M. Chrétien souhaitait que les manifestants soient tenus à l'écart des lieux du Sommet, de façon à éviter tout embarras à des leaders autoritaires, comme le président indonésien de l'époque, Suharto.

Le sergent Stewart a déclaré, au cours de son témoignage, qu'une heure avant les affrontements du 25 novembre, il participait à une réunion sur la sécurité avec de hauts gradés de la GRC, à laquelle assistait également Jean Carle, alors représentant du bureau du premier ministre Jean Chrétien. Mais M. Stewart a déclaré que M. Carle n'était pas intervenu au cours de la réunion.

Le sergent Stewart est devenu une figure publique quand les stations de télévision ont diffusé à maintes reprises des séquences de film le montrant aspergeant de poivre de Cayenne des manifestants et un camera-

man quelques secondes après avoir ordonné aux personnes présentes de partir. Les protestataires tentaient de bloquer l'accès à la seule voie de sortie pour les 18 leaders de l'APEC, réunis sur le campus de l'Université de Colombie-Britannique.

Quand le sergent Stewart a reçu l'ordre de dégager la voie, il ne restait que peu de temps avant que les leaders ne commencent à quitter les lieux.

La GRC a été à l'avant-plan des mesures de sécurité prises pour le Sommet. Alors que se tenaient les discussions du Sommet, des manifestants et des policiers se sont affrontés sur le campus lors de l'incident qui a donné lieu à la pulvérisation de poivre de Cayenne. Certains ont été détenus. Des manifestantes ont même été fouillées à nu.



Le sergent-chef Hugh Stewart surnommé le «sergent Pepper»

## Chrétien répète qu'il n'est pas intervenu

Jules Richer  
Ottawa (PC)

Le premier ministre Jean Chrétien a répété hier qu'il n'a jamais fait pression sur la GRC pour réprimer les manifestants au sommet de l'APEC en 1997.

«Je n'ai jamais parlé de sécurité avec qui que ce soit de la GRC. C'est aussi simple que ça», a-t-il affirmé.

De toute façon, soutient-il, il n'avait pas le temps de s'occuper de sécurité avant le sommet de l'APEC. «J'avais d'autres problèmes en tête que la sécurité. La GRC a été impliquée dans la sécurité depuis des générations et je m'inquiète jamais de leur capacité à faire leur travail.»

Aussi, il n'est pas question qu'il change d'idée et qu'il aille témoigner devant la commission des plaintes de la GRC, qui tient actuellement des audiences à Vancouver.



(Photo - PC)  
Le premier ministre Jean Chrétien

«L'enquête est sous la responsabilité d'un juge qui fait son travail. Et je les laisse faire leur travail», a-t-il dit.

Son cabinet aurait pleinement collaboré avec la commission des plaintes et il ne se sent pas le besoin d'en ajouter davantage. Il a rappelé que son chef de cabinet Jean Pelletier y avait témoigné et tous les documents pertinents à l'affaire avaient été fournis.

La semaine dernière, des quotidiens ont rapporté le contenu de conversations entre officiers de la GRC, avant le sommet de 1997, qui impliquent directement le premier ministre Chrétien. Selon la teneur des conversations, M. Chrétien serait intervenu personnellement pour s'assurer que les manifestants soient chassés du site du sommet.

À la Chambre des communes, le chef réformiste, Preston Manning, a presque accusé M. Chrétien de mentir au sujet de son implication dans l'affaire de l'APEC. Aux communes, les règles de procédure interdisent à un député d'affirmer qu'un de ses collègues ment.

Le vice-premier ministre Herb Gray a alors qualifié les interventions des réformistes sur l'intégrité personnelle de M. Chrétien de «sous-entendus dégueulasses».

# GMC

## Jimmy Édition spéciale. Durs à l'extérieur, tendres à l'intérieur.

**318 \$**  
/mois\*  
Location 36 mois  
Transport et préparation inclus

**30 478 \$**  
à l'achat\*\*

**3,9 %**  
à l'achat\*\*\*

Jimmy 2 portes

Comptant	Mensualité
0 \$	445 \$
2 218 \$	378 \$
4 216 \$	318 \$



Jimmy 4 portes

Comptant	Mensualité
0 \$	521 \$
2 422 \$	448 \$
4 754 \$	378 \$

**378 \$**  
/mois\*  
Location 36 mois  
Transport et préparation inclus

**34 598 \$**  
à l'achat\*\*

**3,9 %**  
à l'achat\*\*\*

### L'ÉDITION SPÉCIALE JIMMY COMPREND DES MARCHEPIEDS SANS FRAIS.®

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système antiblocage à disques aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs et vitres à commande électrique • Pont arrière autobloquant • Suspension tout-terrain (modèle 2 portes seulement) • Régulateur de vitesse et volant inclinable • Lecteur de disques compacts • 4 roues motrices • Télédévrouillage des portes et suspension « Premium Ride » (modèle 4 portes seulement)



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit.  
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Jimmy 2000 neufs en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir conditions de mensualité), à la location, transport et préparation inclus, immobilisation, assurance et taxes en sus. Débit de sécurité d'un plus 600 \$ et première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. \*\*À l'achat, préparation incluse, transport (755 \$) et taxes en sus. \*\*\*Taux de financement à l'achat de 3,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 3,9 % - 48 versements de 450,89 \$, coûts en intérêts de 1 633,02 \$, coût total de 21 633,02 \$. \*\*L'installation des marchepieds est aux frais du consommateur. \*\*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque 10, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'informations, visitez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmc.canada.com



GMC. TROIS LETTRES QUI EN DISENT LONG.

# Jeux et enjeux

## J'Amour

### Pour des amitiés futures

But du courrier: établir une communication par correspondance entre des personnes ayant les mêmes affinités, les mêmes désirs, les mêmes aspirations.

Les astres et la vie sentimentale (23 octobre au 22 novembre)

### Scorpion

Le signe du Scorpion dirige toutes les pulsions élémentaires de l'être: agressives, alimentaires et sexuelles, grâce auxquelles la vie maintient son potentiel actif. Le Scorpion, signe à la fois féminin et masculin, donne aux femmes un charme étrange. Pour le Scorpion, l'amour sera le thème incessant de la vie, il sera cette force créatrice, cet élan universel, cette torche de vie qui enflamme le monde. Pour le Scorpion, les alliances avec le Lion, Sagittaire ou Vierge sont les mieux équilibrées.

### Taureau

Sportif, sociable, rive sud du Saint-Laurent, agriculteur bien établi, 40 ans, libre et sans enfant, désire connaître une femme sincère, indépendante dans le but, si on se convient, d'une vie de couple basée sur la confiance, la tendresse et l'amour.

### Lion

Je suis heureuse de nature et j'aimerais partager de bons moments avec un monsieur d'environ 60-65 ans, pas de bedaine, qui est heureux aussi. Je vis seule, libre, autonome, je suis bilingue, sociable, franche, optimiste, j'aime la nature, la marche, le vélo, et les gens positifs et en santé comme moi. À bientôt quelqu'un!

### Sagittaire

Bon célibataire, scolarisé, bon travail, grand, sportif dans mes loisirs, si tu es une fille (25-30 ans) mature, communicative, franche, autonome, mentalement, physiquement et financièrement, écris-moi donc.

### Vierge

Tempérament d'artiste, femme libre dans la soixantaine, à la maison, autonome, très sociable et heureuse de vivre. Un homme d'à peu près mon âge qui aimerait partager sera bien accueilli, et le temps décidera de l'importance de cette rencontre.

### Scorpion

J'abonde dans le sens des paroles de Confucius qui dit: «N'espère pas trouver toutes les qualités chez un même individu», com-

me il est suggéré d'exprimer nos désirs, je vous dirai que je recherche une correspondance avec un homme âgé entre 40-45 ans, intello-pratico-sportif, ayant le sens de l'humour et pratiquant ou non sa religion.

### Cancer

La correspondance je pense me donnera de plus grandes possibilités pour rejoindre quelqu'un, un homme dans les 45-50 ans, ayant des affinités avec moi. Je suis une femme seule, autonome, jolie, coquette, sensible. J'aime la nature, jardiner, sortir, faire des découvertes, et j'accorde de l'importance à la vie en couple avec un engagement sérieux à un moment donné. J'espère que cette courte prose fera vibrer quelque chose et rejoindra quelqu'un qui m'écrira.

### Poisson

Homme seul, libre, passionné. J'assume bien ma cinquantaine et j'ai un grand besoin d'amour. Je suis à la recherche d'une femme (50-60 ans) libre, autonome, très simple, affectueuse, prête à partager activités, joies, peines, la vie quoi!

### Balance

Célibataire, grand, sportif, autonome, sociable, j'aime la vie, j'aime le monde, j'aime les enfants. Une femme dans la trentaine a envie de me connaître. J'Amour s'occupera de faire le contact.

### Fonctionnement du club

Devenir membre vous donne la possibilité d'échanger avec deux correspondants de choix, et pour un léger coût supplémentaire, vous pouvez en obtenir d'autres si tel est votre désir.

À la suite de l'inscription, un questionnaire est adressé pour que le membre se définit et définisse la personne avec laquelle il désire correspondre.

D'après les réponses à ce questionnaire, nous choisissons les personnes qui se rapprochent le plus des critères demandés et nous mettons ces personnes en relation épistolaire. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont divulgués à son correspondant que si celui-ci le veut. Nous nous chargeons entre-temps de servir d'intermédiaire entre les correspondants.

Soyez assurés que J'Amour est toujours à l'écoute de vos besoins et au service de vos choix.

L'adresse de J'Amour est la suivante: J'Amour enr., case postale 232, Champlain, Québec, GOX 1C0. ●

## L'histoire

### 26 octobre

1998 — Le Pérou et l'Équateur signent un accord, concernant un litige frontalier remontant au XIXe siècle.

1997 — Au Grand Prix d'Espagne, à Jerez, Jacques Villeneuve devient le premier Canadien champion de F-1.

1995 — Pour la deuxième fois en quatre mois, le président Boris Eltsine est hospitalisé à Moscou pour problèmes cardiaques.

1994 — Le roi Hussein, de Jordanie, et le premier ministre israélien Yitzhak Rabin mettent fin à 46 ans d'état de guerre entre les deux pays.

1988 — Le Canada est admis au Conseil de sécurité de l'ONU, pour un mandat

de deux ans.

1987 — L'accord constitutionnel du lac Meech est accepté aux Communes, par 242 voix contre 16; il deviendra nul en juin 1990.

1979 — Le hockeyeur Guy Lafleur obtient du Canadien le salaire demandé, 300 000 \$ par an.

1965 — La reine Elisabeth II décore les Beatles de l'Ordre de l'empire britannique. ●

## Horoscope

### BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)  
La journée vous demandera une concentration que vous pourriez avoir de la difficulté à maintenir. Prenez les choses une à une et vous y arriverez. Du côté des sentiments, vous alliez doucement et vigieusement.

### TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)  
Vous vous intéressez à quelqu'un que vous côtoyez depuis un moment. Faites quelques avances si l'occasion se présente. Si vous en avez le temps, vous pourriez faire un peu de lèche-vitrines.

### GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)  
Vous pourriez subir l'humour de personnes de votre entourage qui n'auront pas le cœur à rire. Vous serez en effet sensible aux peines et aux difficultés des autres. Un proche vous donnera de bonnes idées.

### CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)  
Vous n'aurez pas tendance à chercher votre bonheur plus loin qu'il ne faut. Vous verrez qu'il est là où vous avez des amis, de la famille et des gens que vous aimez avec qui vous pouvez passer un bon moment.

### LION

(du 23 juillet au 23 août)  
Vous serez sage et curieux tout à la fois. Vous vous poserez peut-être certaines questions d'ordre spirituel. Si c'est le cas, les librairies sont littéralement remplies de livres qui voudront répondre à vos questions.

### VIERGE

(du 24 août au 22 sept.)  
Vous sortirez d'une période qui vous a demandé de l'énergie et de la détermination. Durant les prochains jours, vous serez plutôt enclin à rêver qu'à agir. Que voilà une bonne idée.

### BALANCE

(du 23 sept. au 23 oct.)  
Ne vous énervez pas car vous obtiendrez ce que vous voulez rapidement. Vous serez plutôt imaginatif dans votre approche et des personnes de votre entourage remarqueront vos capacités.

### SCORPION

(du 24 oct. au 22 nov.)  
Vous trouverez un terrain d'entente avec une personne qui s'oppose à vos vues. Vous devrez cependant dire franchement ce que vous pensez d'une situation abracadabrante.

### SAGITTAIRE

(du 23 nov. au 21 déc.)  
Vous aurez de l'ardeur aujourd'hui et vous pourriez abattre pas mal de boulot ou vous lancer dans une activité de longue haleine. Vous n'aurez pas tendance à rêver, mais quelques souvenirs pourraient vous revenir en tête.

### CAPRICORNE

(du 22 déc. au 21 janv.)  
Si un proche vous donne du fil à retordre, dites-le-lui simplement. Vous n'hésitez pas à faire part de vos sentiments à la personne aimée. Votre imagination vous fera trouver une solution à un problème tenace.

### VERSEAU

(du 22 janv. au 19 fév.)  
Vous serez sociable et de bonne humeur. C'est le moment de prendre du bon temps avec vos proches et d'approfondir certains liens. De nouvelles idées vous trotteront en tête que vous feriez bien de développer.

### POISSONS

(du 20 fév. au 20 mars)  
Bonne journée dans l'ensemble. Une personne de votre entourage pourrait vous inviter à dîner. En amour, un problème grave vous tourmente, discutez-en avec l'être aimé. ●

## Mot mystère

6 lettres - le mot clé: taper dans l'oeil

aimer	doux	filie	joie	
amour	ébahi	fin	libre	séduire
appâts	effet	flatté	lien	séduit
ardemment	émoi	galant	magie	sofa
aveu	empressé	gentil	miss	sourire
	éperdu	girl		susurré
béguin	épris	grand	perle	
bellâtre	espoir	homme	phénix	tendre
belle	exalté		plaire	
bref			poème	unique
brille	fasciné	idéal	préféré	
	fatal	intense		vénéré
chic	figé	jeune	romance	vêtu
				vif

Solution du problème précédent: télécopieur

V	E	N	E	R	E	A	N	I	U	G	E	B	U	S
E	I	G	A	M	M	B	O	E	A	B	R	E	F	T
T	M	F	I	O	E	S	R	G	X	P	V	A	F	I
U	U	P	U	F	O	G	O	I	A	A	P	I	N	U
J	N	R	R	U	P	I	M	P	L	L	L	A	I	D
E	O	I	R	E	N	R	A	C	F	L	A	T	T	E
U	M	I	F	T	S	L	N	H	E	R	E	N	E	S
N	R	O	E	F	A	S	C	I	N	E	E	M	T	S
E	U	N	I	Q	U	E	E	C	S	M	M	M	S	L
U	S	R	L	S	R	D	R	P	M	O	T	I	I	E
E	D	F	U	I	L	U	O	E	H	E	M	T	R	A
L	L	R	A	A	B	I	D	U	F	E	N	D	P	A
R	R	L	E	T	R	E	F	X	E	N	G	E	F	
E	P	D	E	P	A	E	E	N	G	E	R	I	I	O
P	I	H	A	B	E	L	L	A	T	R	E	P	X	S

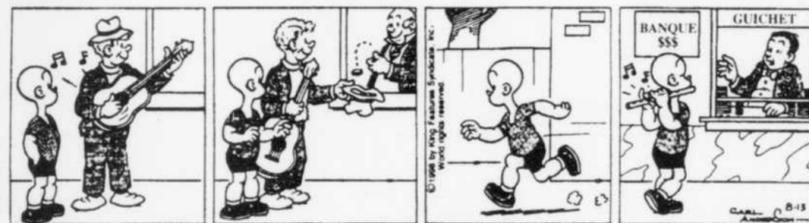
## Mots croisés

No 315

<b>HORIZONTELEMENT</b> 1 - Capitale - Après "mi". 2 - On y loge les chevaux - Tout objet qui empêche de voir. 3 - Thymus du veau - Se regardera dans un miroir (se). 4 - Insecte vert doré - Port du Japon. 5 - Enzyme du suc intestinal - V. d'Allemagne. 6 - Des passereaux. 7 - Fl. de France - Ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées - Thallium. 8 - Plagiée - Titre donné aux princesses indiennes. 9 - Te marres - Lutte pratiquée au Japon - Saison. 10 - Manière d'être - Vin blanc. 11 - Marcherai - Longue redingote d'homme. 12 - Écourter - Lac américain.	<b>SOLUTION DU PROBLÈME 314</b> 1 REPONDRE OLE 2 AVANIE VENIN 3 LISTE GEL ET 4 LES MUR ORNE 5 IRENE AGIOR 6 FRENOVA UNI 7 ORIN CERATIN 8 RONEO ECRITE 9 MUETTE ORNEE 10 ESTAMANOIR 11 SIEGER GERA 12 NEF ETALERA		
		<b>VERTICALEMENT</b> 1 - Qui ne travaille que pour un salaire. 2 - Inox - Un sentiment. 3 - Conformes à la morale - Chamois des Pyrénées.	4 - Patrie d'Abraham - Préparation pharmaceutique - Figure héraldique. 5 - Macabres - Deux. 6 - Cérium - Azoteux. 7 - Voie d'un cerf qui fuit - Touillé. 8 - Monnaie de Roumanie (pl.) - Préparé par un long travail intellectuel. 9 - Qui n'a subi ni lavage, ni blanchiment - Trompée - Mère d'Abel. 10 - C'est un jeu d'esprit - Être couché, étendu sans mouvement. 11 - C'était un réformateur français - Cacha - Titane. 12 - Recueil de bons mots - Tarabustée.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## HENRI



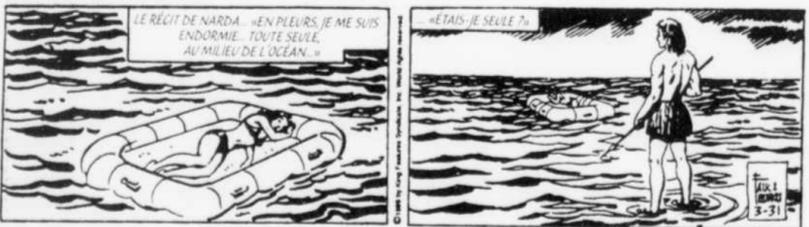
## BLONDINETTE



## GIGI



## MANDRAKE



## LE FANTÔME



## JULIE





325 Salons de massage
DUO OU SOLO
spécial 4 mains pour une super détente à Drummondville. 819-475-0576

SALON Milady professionnel, détente, relaxation. 233-3340, 10 h à 17 h

350 Voyages
31 octobre: Théâtre des Variétés "Cabaret on Ice", dernière chance, spectacle à 14h.

2 novembre: Centre Molson "Les Héritiers..."
4 novembre: Casino Montréal Les Tannants, cabaret du Casino

6 novembre: Noël en automne, chalet du Ruisseau
16 novembre: Casino de Montréal
20 novembre: Noël d'Antan, Québec Jardins, Hôtel-Centre de danse Jacques Duval

6 novembre: Richad Abel au théâtre l'Ecluse, arrêt à Trois-Rivières. Souper-spectacle: 635-537-1637

7 novembre: "Demain matin Montréal m'attend" Voyages Aziza: 379-2252

MANOIR RICHELIEU CASINO CHARLEVOIX
27 octobre, dîner + souper 30\$. Mariette: 378-6701

393 Perdus - Trouvés
CHAT poil roux, trouvé rue Frontenac, Cap. 691-1211

400 OFFRES D'EMPLOIS
Les postes annoncés dans le secteur offrent d'emplois, sont assujettis à la loi #50.

Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

401 Curriculum vitae
371-5611 - L'EXPERTE EN CURRICULUM VITAE
9 années d'expérience

CURRICULUM VITAE
traitement de texte en tout genre, laser. 379-5490

402 Personnel de restauration
CUISINIER(ÈRE) avec expérience. Se présenter avec votre curriculum au 933 Thibault, Cap.

CUISINIER, pizzaman, sérieux et plongeur demandé. Se présenter au 161, Saint-Laurent Est, Louiseville.

LIVREUR demandé immédiatement. Se présenter chez Botan Piza, 1530 Notre-Dame, Trois-Rivières. 694-2694

OPPORTUNITÉ D'EMPLOI
Au restaurant La Porte de la Mauricie.

CRITÈRES de sélection:
- Expérience en restauration obligatoire.

- Bilinguisme (atout),
- Connaissance du système Gama (atout),
- Polyvalence, grande disponibilité.

Plusieurs postes disponibles - temps plein et partiel. Les curriculum vitae doivent être reçus au plus tard le 26 octobre 1999.

Les candidatures retenues seront convoquées par téléphone pour une entrevue. Postes vus c.v. au: 1440, Sainte-Anne Ouest, Yamachiche, G0X 3L0 ou par télécopieur au: 819-228-9435.

SERVEUR(ÈSE) temps plein avec expérience. Se présenter au: Sieur de La Rivière.

SERVEUSE demandée Bar Bel-Air, Saint-André, avec ou sans expérience. 418-328-4343

SERVEUSES demandées avec expérience. Se présenter après 17h au: 203, Saint-Laurent, Cap.

405 Personnel de métiers
CHAUFFEUR demandé, classe 1, pour transport de produits pétroliers, 2 ans d'expérience. Charbonnerie Champlain Inc. Entre 8h et 17h: 374-6249

CHAUFFEURS consciencieux recherchés, Canada et États-Unis. 819-233-9616

EBÉNISTE demandé pour travail à temps plein, salaire à discuter. Envoyez curriculum vitae à: Escaliers G.L. 4022 Avenue Giroux, Shawinigan, G9N 3C7

INSTITUT National de sécurité et Investigation. Formation d'agents de sécurité (16 et 45 heures), débutant le 5 novembre. Pour inscription: 819-696-1080

MÉCANICIEN demandé, avec expérience dans les machines à coudre industrielles, ayant des connaissances dans le domaine de l'électronique, de l'électricité et dans le pneumatique. Être aussi capable de faire des attachements sur les machines à coudre. Salaire de base: 10\$/heure ou plus, selon l'expérience. Envoyez votre curriculum vitae par télécopieur au: 819-229-2948

PEINTRE
avec expérience, polyvalent, pouvant superviser les employés du département de peinture. Temps plein: 41 heures/semaine. Domaine: meubles. Salaire à discuter. Appeler Madison à 819-229-2948

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
5000\$ semaine possible. Non compétition, territoire exclusif, 3500\$ à 10 000\$ inventaire. 514-323-9697

NE cherchez plus, nous avons produits, rentabilité incroyable, chercheurs investisseurs sérieux, mise de fond: 10 000\$, plus 514-893-9668

515 Prêts
ARGENT à prêter en 1re et 2e hypothèque. 819-694-4245

413 Emplois divers

413 Emplois divers

413 Emplois divers

625 Autos à vendre

413 Emplois divers

413 Emplois divers

413 Emplois divers

625 Autos à vendre

413 Emplois divers

413 Emplois divers

413 Emplois divers

625 Autos à vendre

Radio-oncologie: moyens de pression reportés ?

Lia Levesque Montréal (PC)

Les technologues en radio-oncologie, qui devaient refuser de faire des heures supplémentaires à compter du 1er novembre, à titre de moyen de pression, pourraient bien suspendre cette stratégie et continuer de maintenir la même prestation de service.

L'exécutif de leur syndicat recommande en effet à ses membres de suspendre l'exercice de ce moyen de pression déjà prévu, à cause d'un développement intéressant à leur dossier.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis sur pied un comité chargé d'étudier spécifiquement le dossier des technologues en radio-oncologie, qui sont en nombre insuffisant.

La création de ce comité a suscité suffisamment d'espoir, au syndicat, pour que l'exécutif recommande de «suspendre temporairement» le refus d'effectuer des heures supplémentaires, expliquait en entrevue avec la Presse canadienne le président de la Centrale des professionnels de la santé Jacques Paradis.

«On veut laisser la chance au comité, lui laisser le temps d'avancer dans ses travaux», confiait M. Paradis.

Les membres du syndicat doivent toutefois voter sur cette recommandation, ce qu'ils doivent faire d'ici

lors d'assemblées générales d'ici mercredi soir.

M. Paradis pense que d'ici le mi-décembre, ce comité devrait avoir une bonne idée du plan d'action nécessaire pour corriger la pénurie de technologues en radio-oncologie.

Le 6 octobre, le Syndicat des technologues en radiologie, affilié à la Centrale des professionnels de la santé (CPS), mécontent de la tournure de ses négociations avec le gouvernement, avait annoncé son intention de refuser d'effectuer des tâches administratives, d'abord, puis de s'abstenir d'effectuer des heures supplémentaires, à compter du 1er novembre.

Les 190 technologues en radio-oncologie affiliés à la CPS revendiquent une prime de 20 pour cent par année, en plus d'augmentations de salaire de 11,5 pour cent sur trois ans, comme la majorité des employés de l'État. Leur salaire, actuellement, varie de 28 000 \$ à 40 000 \$ par an.

Les 280 technologues en radio-oncologie exercent dans 11 établissements de santé à travers le Québec. Quelque 190 d'entre eux sont représentés par la CPS, dans huit établissements: Notre-Dame, Royal Victoria, l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Hôtel-Dieu de Québec, le Centre hospitalier La Sagamie à Chicoutimi, le Centre hospitalier de la Vallée de l'Outaouais à Gatineau, l'Hôpital général de Montréal et celui de Rimouski.

«On veut laisser la chance au comité, lui laisser le temps d'avancer dans ses travaux», confiait M. Paradis.

Les membres du syndicat doivent toutefois voter sur cette recommandation, ce qu'ils doivent faire d'ici

lors du mardi 26 octobre, à 19 h 30, au 7, rue Lahaie, à Cap-de-la-Madeleine. Information: 374-9123.

Centre des femmes l'Héritage
Le Centre des femmes l'Héritage organise un café-rencontre le mercredi 27 octobre, à 13 h 30, au 121, Petite-Rivière, local 9, à Louiseville. Thème: La manipulation: comment la reconnaître et la dépasser? Animatrice: M. Paul Bellemare, psychologue. Information: 228-8421.

Tournoi de bridge
Le Centre des aînés de Shawinigan organise en collaboration avec Normand Rheault et Yvonne Gauthier, un tournoi de bridge le samedi 30 octobre, de 10 h à 16 h. Information: 539-3034.

La Cité des mots
La Cité des mots, centre d'alphabétisation et d'éducation populaire autonome du Centre-de-la-Muricie, tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 27 octobre, à 13 h 30, au 805, 111e Rue, à Shawinigan-Sud.

Groupe d'entraide La Lanterne
Votre conjoint souffre d'une maladie mentale? Venez partager vos préoccupations à la rencontre du mardi 26 octobre, à 19 h, au 2830, boul. des Forges, à Trois-Rivières. Information: 693-2841.

Atelier-échange
Le Centre de santé des femmes de la Mauricie vous convie à un atelier-échange, sous le thème: J'aurais avantage à me connaître plus, le mercredi 27 octobre, à 13 h 30, au 1700, rue Saint-Olivier, à Trois-Rivières. Information: 378-1661.

Groupe d'entraide La Lanterne
Le Groupe d'entraide La Lanterne organise un whist militaire le mercredi 27 octobre, à 19 h 30, au 1411, rue de la Terrière, à Trois-Rivières. Information: 693-2841.

Atelier-échange
Le Centre de santé des femmes de la Mauricie vous convie à un atelier-échange, sous le thème: J'aurais avantage à me connaître plus, le mercredi 27 octobre, à 13 h 30, au 1700, rue Saint-Olivier, à Trois-Rivières. Information: 378-1661.

Groupe d'entraide La Lanterne
Le Groupe d'entraide La Lanterne organise un whist militaire le mercredi 27 octobre, à 19 h 30, au 1411, rue de la Terrière, à Trois-Rivières. Information: 693-2841.

# Nécrologie

Renseignements:  
Trois-Rivières jour 376-2501  
soir 376-2323  
Centre Mauricie jour 537-1803

## BERGERON Mlle Lucie

A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 21 octobre 1999, est décédée à l'âge de 57 ans et 7 mois, Mlle Lucie Bergeron, fille de feu Freddy Bergeron et de feu Rosilda Proulx. La défunte a été inhumée et une messe commémorative aura lieu dans la plus stricte intimité à une date ultérieure. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Hélène (Eugène Bellemare), Yvette (feu Marcel Lorange), Henri (Louise Rivard), Yvon (feu Raymond Gingras), André (Marie-Claude Roy); ses beaux-frères et belles-sœurs: Gérard Bornais (feu Marie-Marthe Bergeron), Liliane Rivard (feu Roger Bergeron), Albert Dufresne (feu Irène Bergeron), Françoise Pinard (feu Raymond Bergeron); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



**BOUCHER  
M. LAURENT**

À Montréal, le 23 octobre 1999, est décédé à l'âge de 22 ans, M. Laurent Boucher, fils de François Boucher et de Solange Guimond, demeurant à Montréal. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Complexe funéraire  
Julien Philibert et fils inc.  
1350 Sainte-Marguerite  
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: mardi jour des funérailles, à partir de 13h. Les funérailles auront lieu le mardi 26 courant, en la Cathédrale de Trois-Rivières, à 15h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, son père et sa mère: François Boucher et Solange Guimond; sa sœur Roxanne; sa grand-mère maternelle: Madeleine Saucier-Guimond de Hull; sa grand-mère paternelle: Marthe Hébert-Boucher de Longueuil; il laisse aussi plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s du milieu musical de Trois-Rivières et Montréal.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs, par des dons à l'Organisme Prévention suicide. Renseignements: (819) 378-3838. Télécopieur: (819) 375-6456.



**BRIÈRE  
MME FLORENCE  
ROY**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 24 octobre 1999 est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Florence Roy épouse de feu Arthur Brière, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Complexe funéraire  
Julien Philibert et fils inc.  
1350 Sainte-Marguerite  
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 courant, en l'église Saint-Philippe, à 13h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Jean-Paul Marin), Roger (Monique Trotter), Maurice, André (Luce Joubert); sa demi-fille: Thérèse Brière; ses sœurs: Marguerite Roy-Auger, Anita Roy-Gauthier (Valmont Gauthier), Thérèse Roy; elle laisse aussi plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, beaux-frères, belles-sœurs et de nombreux ami(e)s. Renseignements: (819) 378-3838. Télécopieur: (819) 375-6456.



**BROUILLETTE  
MME MONIQUE  
TRUDEL**

Paisiblement, au CHSLD du Centre-Mauricie (Résidence de la Saint-Mauricie) de Shawinigan, le 25 octobre 1999 est décédée à l'âge de 76 ans et 9 mois, Mme Monique Trudel épouse de M. Denis Brouillette, demeurant autrefois à Saint-Narcisse. La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

**Résidence funéraire  
André T. Beland enr.  
181, rue Principale  
Saint-Narcisse**

Heures d'accueil: mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de midi. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 courant, en l'église de Saint-Narcisse, à 14h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

A son départ, Mme Trudel laisse son époux, M. Denis Brouillette de Cap-de-la-Madeleine; ses enfants: M. Gilles Brouillette (Mme Louise Savard) de Greenfield Park, M. Jacques Brouillette (Mme Shelley Walt) de Rawdon, Mme Lise Brouillette (M. Yvon Favreau) de Rigaud, M. Maurice Brouillette (Mme Colette Massicotte) de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, Mme Denise Brouillette (M. Rémi Auger) de Lac Beauport, M. Robert Brouillette (Mme Josée Deveault) de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; son gendre: M. René Marcouiller (feu Mme Lucille Brouillette) de Saint-Georges-de-Champlain; ses 14 petits-enfants: Julie, Jonathan et Annie Brouillette, Marc et Daniel Brouillette, François et Maxime Marcouiller, Mélanie, Sébastien et Véronique Brouillette, Valérie et Elizabeth Auger, Joanie et Francis Brouillette; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marie-Ange Trudel (M. Roméo Trépanier) de Trois-Rivières, Mme Georgette Trudel (feu M. Marcel Veillette) d'Amos, Abitibi, Mme Françoise Trudel (M. Maurice G. Beland) de Grand-Mère, Mme Brigitte Trudel (feu M. Justin Boucher) d'Ottawa, Mme Suzanne Trudel (M. Benoît Drouin) de Laval, Mme Pauline Magnan (feu M. Julien Trudel) de Shawinigan, Mme Marie Brouillette (M. Gaston Trudel) de Saint-Georges-de-Champlain, M. Baptiste Dupont (feu Mme Germaine Brouillette) de Cap-de-la-Madeleine, Mme Stella Robert (feu M. Hervé Brouillette) de Trois-Rivières; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s. Des dons à la Société canadienne du cancer

seraient grandement appréciés. Renseignements: (418) 328-4142. Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 538-3074.



**CROTEAU  
GRAVEL  
MME MARIE-JEANNE  
1910 - 1999**

Au Centre d'accueil Luc-Désilets du Regroupement Cloutier-du-Rivage, le 22 octobre 1999, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Marie-Jeanne Gravel-Croteau, épouse de feu Alexandre Croteau, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 19h lundi, au:

**Funérarium de la Maison J.D. Garneau  
274, rue Saint-Laurent  
Cap-de-la-Madeleine**

Heures d'accueil: lundi de 19h à 22h, mardi jour des funérailles, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le mardi 26 courant, en l'église Sainte-Famille de Cap-de-la-Madeleine, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Famille.

Elle laisse dans le deuil, ses garçons: Jacques (Carmen Roy) de Cap-de-la-Madeleine, Vianney (Claudette Bourgeois) de La Tuque, Jean-Claude (Marie-Andrée Boulay) de Montmagny, Pierre (Louise Cloutier) de Cap-de-la-Madeleine; ses petits-enfants: Chantal (Pascal Bizeau), Jacques jr (Dominique Comeau), Joël (Chantale Roy), Martin, Jean-François (Cathia Paquin), Pascal, Jessy, Sonia, Marie-Claude; ses arrière-petits-enfants: Alexandre et Félix Bizeau, Alexandre, Charles et Maïka Croteau; sa sœur: Annie Gravel; son frère: Claude Gravel; sa belle-sœur: Jeanne Dandaneault (feu Paul Gravel); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Fondation du foyer Luc-Désilets seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement: (819) 376-5421. Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715.



**DÉSILETS  
M. YVES**

À Sainte-Gertrude, le 23 octobre 1999 est décédé à l'âge de 44 ans, M. Yves Désilets, fils de Gérard Désilets et de Georgette Richard, demeurant à Sainte-Gertrude. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Funérarium L. Gaston Guadet inc.  
8685 Parc Industriel  
Sainte-Gertrude**

Heures d'accueil: mardi de 19h à 22h, mercredi à partir de 12h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 courant, en l'église de Sainte-Gertrude, à 14h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre ses parents, Georgette et Gérard; ses frères et sa sœur: Noël de Sainte-Gertrude, Suzie (Christian Champoux) de Saint-Célestin, René (Sonia Leblanc) de Sainte-Gertrude; son filleul adoré: Ken Champoux; ses neveux et nièces: Léonie, Jasmin et Élise Désilets; son oncle et confident: André Désilets; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines des familles Désilets et Richard et de nombreux ami(e)s. Renseignements: (819) 297-2928. Télécopieur: (819) 297-2727.



**DESMARAIS  
MME MARGUERITE  
MILLETTE**

Au CHRTR pavillon Saint-Joseph, le 23 octobre 1999, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Marguerite Millette, épouse de feu Edouard Desmarais, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Complexe funéraire  
Julien Philibert et fils inc.  
1350 Sainte-Marguerite  
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi jour des funérailles, à partir de 10h. Les funérailles auront lieu le mardi 26 courant, en l'église Sainte-Marguerite, à 13h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Roger (Lise Cossette), Claudette (Guy Myette), René (Céline Lacerte), Jocelyne (Michel René), Christiane (Raymond Baril), Jean-Marc (Josée Francoeur); son frère et ses sœurs: Madeleine Millette (feu Léopold Desmarais), Antoinette Millette (feu Roland Lefebvre), Lucienne Lebel (feu Emile Millette); ses beaux-frères et belles-sœurs: Laurent Desmarais, Florent Desmarais, Denis Desmarais, Denise Desmarais, Paul-Emile Trotter (feu Lise Desmarais); ses petits-enfants: Nathalie (Mario Bigué), Patricia (Daniel Alain), Eric, Martine, Carolyne, Véronique, Martin (Louise Côté), Jean-François; ses arrière-petits-enfants: Nicolas, Maxime, Sammy, Dylan; ses filleul(e)s: Nicole Savoie (Jean-Marc Lefebvre), Ginette Martin, Daniel (Andrée Maillette), Annie (Steve Paquin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons au CHRTR pavillon Saint-Joseph. Renseignements: (819) 378-3838. Télécopieur: (819) 375-6456.



**DIONNE  
MME BRIGITTE**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 23 octobre 1999, est décédée à l'âge de 70 ans et 11 mois, Mme Brigitte Dionne, fille de feu Emile Dionne et de feu Albertine

Nault, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 12h 30, mercredi jour des funérailles au:

**Funérarium de la Maison J.D. Garneau  
274, rue Saint-Laurent  
Cap-de-la-Madeleine**

Les funérailles auront lieu le mercredi 27 courant, en l'église Sainte-Famille de Cap-de-la-Madeleine, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Famille.

Elle laisse dans le deuil, ses sœurs: Gilberte, Madeleine, Rolande (Alide Bellemare), Cécile; ses frères: Jean-Guy (Ghislaine Pépin), Jean-Marie (Myrella Deschênes); ses neveux et nièces: Pierre Bellemare d'Ottawa, Sylvain Dionne (Marie Boivert) de Cap-de-la-Madeleine, Johanne Dionne de Drummondville, Alain Dionne (Elise Boivert) de Sainte-Julie, Michel Dionne (Lise St-Amant) de Québec; ainsi que Alice la mère de Johanne et Alain Dionne; ses petits-neveux: Simon, Marylène, Alexandre et Nicolas; ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Société canadienne du cancer ou à L'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement: (819) 376-5421. Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715.



**FORTIN  
PÈRE LAURENT**

À la Maison Saint-Louis, l'infirmier des Missionnaires Oblats, située au 3390, Chemin Saint-Louis à Sainte-Foy, est décédé à l'âge de 84 ans et 4 mois, le Père Laurent Fortin o.m.i. demeurant à la Résidence Reine-des-Apôtres de Cap-de-la-Madeleine. Il a passé 54 ans de sa vie comme Missionnaire en Haïti.

Les confrères Oblats et les membres de sa famille recevront parents et ami(e)s au:

**Funérarium Sylvio Marceau  
224, rue Saint-Vallier  
Québec**

Heures d'accueil: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi jour des funérailles, à partir de midi. Le service religieux sera célébré le mardi 26 courant, en l'église Saint-Sauveur, 215, rue des Oblats, Québec, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles, 1460, boul. Wilfrid-Hamel.

Le Père Fortin laisse aussi dans le deuil, outre ses confrères Oblats; son frère André; ses sœurs: Mme Pauline Lambert et Mme Louise Roberge; sa belle-sœur: Mme Béatrice Fortin; ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousins, cousines, bienfaiteurs et de nombreux amis en Haïti. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don fait au Centre Missionnaire Oblat, en faveur des Missions en Haïti, 8844, rue Notre-Dame Est, Montréal, H1L 3M4.



**LAHAIE  
VEILLETTE  
MME NICOLE**

Subitement, à son domicile, le 23 octobre 1999 est décédée à l'âge de 57 ans et 2 mois, Mme Nicole Lahaie épouse de M. Réjean Veillette, demeurant à Saint-Luc-de-Vincennes. La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

**Résidence funéraire  
Trodechaud/Trudel & fils enr.  
458, rue Principale  
Saint-Luc-de-Vincennes**

Heures d'accueil: mercredi de 14h à 16h 30 et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de midi. Les funérailles auront lieu le jeudi 28 courant, en l'église de Saint-Luc-de-Vincennes, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Luc-de-Vincennes.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, M. Réjean Veillette de Saint-Luc-de-Vincennes; ses enfants: Jocelyn (Eric Dénomé) de La Tuque; son ex-gendre: M. Sylvain Dessureault; ses petits-enfants: Joanie, Dany, Alexandre Veillette, Mathieu, Marie-Eve Veillette-Dessureault, Alyson Dénomé, Marie-Pier, Martin Duchemjn; sa mère: Mme Yvonne Veillette (feu Emery Lahaie) de Sainte-Marthe-du-Cap; ses sœurs: Jacqueline Lahaie (feu Aurèle Dessureault) de Joliette, Noella Lahaie (Sylvio Dessureault) de Cap-de-la-Madeleine; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mariette Veillette (Julien Jacob) de Québec, Odette Veillette (André Jacob) de Cap-de-la-Madeleine, Anita Veillette (Roger Veillette) de Saint-Louis-de-France, René Veillette (Nicole Bilodeau) de Baie-Saint-Paul; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à Leucan Mauricie, C.P. 1296, Trois-Rivières, Qc, G9A 5L2) seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 372-1095. Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 372-0870.



**LANDRY  
MME GERMAINE  
DESCÔTEAUX**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 22 octobre 1999 est décédée à l'âge de 87 ans et 5 mois, Mme Germaine Descôteaux épouse de feu Philibert Landry, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Centre funéraire  
Rousseau et frère Ltée  
445 des Volontaires  
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 9h. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 courant, en l'église Saint-Philippe, à 10h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel, à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants:

Monique (Jean-Paul Descormiers), Jacques (Claudette Guay), Normand (Suzanne Cutler), Jean-Pierre (Lise Marcotte); ses petits-enfants: Sylvie, Manon, Robert et Patrick Descormiers, Stéphane, Danny, Robert et Nancy Landry; ses arrière-petits-enfants: Julien, Elisabeth, Roxanne et Alex; sa belle-sœur: Mme Stella Rheault (feu Antoni Landry); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur: (819) 374-6227.



**LEGENDRÉ  
BELLEMARE  
MME FLORETTE  
1924 - 1999**

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud, le 23 octobre 1999, est décédée à l'âge de 75 ans et 5 mois, Mme Florette Bellemare, épouse de feu Arthur Legendre, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Salons funéraires  
Oscar St-Ours Ltée  
2203, avenue Champlain  
Shawinigan**

Heures d'accueil: mardi de 14h à 17h et 19h à 22h. Mercredi, jour des funérailles, à partir de midi. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 courant à l'Assemblée Chrétienne, 1892 rue Saint-Laurent, Shawinigan, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: Denis (Monique Bellemare) Fernand (Nicole Beaulieu) Lucien (Katy Spencer) Denise (Michel St-Pierre) Hélène (feu Yvon Lavergne) Rachel Legendre, Charles (Chantal Bilodeau) 12 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs: Carmelle (feu Rosaire Bellemare) Réjeanne (feu Raymond Bellemare) Yolande (feu Roma Bellemare) Aline (feu Daniel Bellemare) Rita (feu Jean-Baptiste Dufresne) Roger (Cécile Lefebvre) André Bellemare, Arthur Bellemare, ses beaux-frères et belles-sœurs: Louis, Irène Legendre (Roland Blais) Aline Legendre, Thérèse (Louis Rivard) André (Jeanne Beaugrand) Jean (Hélène Diamond) François (Pierrette Prince) Blandine (Gérard Charland) Pierre-Paul (Gaétane) Henriette, Céline (Roger Goudreau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Fondation du diabète seraient appréciés. Si désiré, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259. Pour renseignements: (819) 536-3717.



**LESSARD  
PICARD  
MME MIREILLE  
1925 - 1999**

Au CHCM, de Shawinigan-Sud, le 23 octobre 1999, est décédée à l'âge de 73 ans et 11 mois, Mme Mireille Picard, épouse de M. Maurice Lessard, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Salons funéraires  
Oscar St-Ours Ltée  
2203, avenue Champlain  
Shawinigan**

Heures d'accueil: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi jour des funérailles, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le mardi 26 courant en l'église Saint-Charles-Garnier, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel, à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux M. Maurice Lessard de Shawinigan; ses enfants: Claude (Lise Lépine) de Contrecoeur, Jacques (France Desaulniers) de Saint-Gérard-des-Laurentides, Nicole de Drummondville, Alain (son amie Sylvie Paillé) de Saint-Gérard-des-Laurentides; sa petite-fille: Marie-Claude Lessard-LaRose; ses petits-fils: Mario Lessard, Kevin Desaulniers; sa sœur: Jeanne Plante-Picard (feu M. Léo Plante) de Sainte-Angèle-de-Prémont; ses belles-sœurs: Jeanne-Mance Lessard de Saint-Paulin, Gertrude (feu Normand Lessard) de Sainte-Angèle-de-Prémont; son beau-frère: Marcel Lessard de Saint-Paulin ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons aux œuvres de la paroisse Saint-Charles-Garnier seraient appréciés. Des dons aux œuvres pastorales de la paroisse Saint-Charles-Garnier, seraient appréciés. Si désiré, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259. Pour renseignements: (819) 536-3717.



**MARTIN  
M. JOSEPH  
1923 - 1999**

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, entouré de la tendresse et de l'affection de tous les siens, le 22 octobre 1999, est décédé à l'âge de 76 ans et 5 mois, M. Joseph Martin, époux de Mme Méderise Buisson, demeurant à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

**Résidence funéraire  
Jean Carbonneau  
de la Coopérative funéraire  
de la Mauricie  
2280, 5e avenue  
Shawinigan-Sud**

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi jour des funérailles, à partir de midi. Les funérailles auront lieu le samedi 30 courant, en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Méderise Buisson, ses enfants: Réjean Martin (Jocelyne Laganière) de Trois-Rivières, Lucie Martin (Guy Fradette) de Rimouski, François Martin de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Pierre Martin (Ann Belley) de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; ses petits-enfants: Samuel Fradette,

Camila Fradette, Eve Martin; ses frères et sœurs: Clara (feu Gérard Bourque), Aurore (Joseph Carpentier), Laurette (feu Paul-Emile Côté), Juliette Martin (feu Arthur Martin), Ovide (Anita Robitaille), Edmond (Lucille Brière), Yvonne (Roger Marchand), Françoise (Martal Robillard); ses beaux-frères et belles-sœurs: Gabrielle Buisson (feu Charles Doucet), Gabrielle Bordeleau (feu Wilfrid Buisson), Gabrielle Roux (feu Edgar Buisson), Laurette Buisson (feu Gérard Dupont), Hercule Buisson (Liliane Lamothe), Gilberte Buisson (Albano Roberge), Constance Buisson (feu Léo Ouellet); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux parents et ami(e)s, dont ceux de l'âge d'Or. Pour renseignements: (819) 537-8828. Télécopieur: (819) 537-8829.



**SAVIGNAC  
PELLETIER  
MME ALICE  
1910 - 1999**

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud, le 24 octobre 1999, est décédée à l'âge de 88 ans et 10 mois, Mme Alice Pelletier, épouse de feu Paul Savignac, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Salons funéraires  
Oscar St-Ours Ltée  
2203, avenue Champlain  
Shawinigan**

Heures d'accueil: mardi de 19h à 22h. Mercredi, jour des funérailles, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 courant en l'église Saint-Marc, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: Pierrette, Paulette (Cyprien Desaulniers), Bruno (Ginette Beaulieu) tous de Shawinigan, Micheline (André Savard) de Berthierville, Clément de Montréal, feu Léo (Ginette Lacerte) de Louiseville, ses petits-enfants: Sylvie et Mario Desaulniers, Pierre, Denis, Benoît et Manon Savignac, Daniel, Manon et André Jr Savard, Pascal Savignac, ses arrière-petits-enfants: Mélanie, Sandra, Keven, Martin, Valérie, Charlene et Kelly, ses frères: Maurice (feu Léona Lavergne) ses beaux-frères: Lucien Lapointe (feu Jeanne Pelletier) Gaston Savignac (feu Rose-Eva Forget) tous de Shawinigan, sa belle-sœur: Lucie Vernier (feu Téléphore Savignac) de Manitoba; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Si désiré, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259. Pour renseignements: (819) 536-3717.

## 920 Remerciements



**BERNIER  
JULIEN  
MME RACHEL**

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié, lors du décès de:

**MME RACHEL JULIEN BERNIER  
(survenu le 12 août 1999)**

soit par offrandes de messes, affiliations de prières, fleurs, dons, cartes, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Les familles Julien et Bernier vous prient de considérer ces remerciements comme personnels.

## 925 Prières

Remerciement - Saints

## REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

pour faveur obtenue. D.M.

**Le Nouvelliste**

Journal quotidien publié à 1920, rue Bellefleur, Trois-Rivières, G9A 3Y2  
Téléphone: (819) 376-2501  
Téléphone du Service aux abonnés: (819) 376-2506

**LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine**

Prix de vente au camelot: 3,25\$  
+ part du camelot: 0,70\$  
+ TPS de 7%: 0,28\$  
+ TVQ de 7,5%: 0,25\$  
TOTAL: 4,55\$

**LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale**

Prix de vente au livreur: 3,41\$  
+ part du camelot: 0,72\$  
+ TPS de 7%: 0,29\$  
+ TVQ de 7,5%: 0,23\$  
TOTAL: 4,75\$

**LIVRAISON À DOMICILE**

PAYÉ À L'AVANCE:	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	195,00	102,00	51,00
T.P.S.	13,65	7,14	3,57
T.V.Q.	15,65	8,19	4,09
TOTAL	224,30	117,33	58,66

**PAR LA POSTE**

Porteur ou	Canada	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois
PRIX		395,00	225,00	158,00	80,00
T.P.S.		27,65	15,75	11,06	5,40
T.V.Q.		31,70	18,06	12,68	6,42
TOTAL		454,35	258,81	181,74	92,82

# Buchanan change de camp

Falls Church, Virginie (AP)

Comme il l'avait dit voici peu, l'ultra-conservateur Pat Buchanan a annoncé lundi qu'il se lançait lundi dans la course à la présidentielle américaine non pas sous les couleurs du Parti républicain, mais sous celles du Parti de la Réforme.

Le milliardaire Donald Trump a également quitté lundi le Parti républicain pour adhérer au Parti de la Réforme. M. Trump, qui avait qualifié dimanche Buchanan d'«adorateur d'Hitler», a précisé qu'il déciderait au début de l'année prochaine s'il souhaitait se présenter pour être désigné candidat du Parti de la Réforme aux élections présidentielles.



Pat Buchanan

«Je prendrai ma décision en fonction de mon propre agenda, et non en fonction de ce que fait Pat Buchanan ou un autre candidat éventuel», a-t-il déclaré dans un communiqué. «Je suis certain que si je choisis d'être candidat, je peux battre Buchanan», a-t-il ajouté.



Donald Trump

Loin dans les sondages derrière les autres candidats, y compris ceux du GOP, Buchanan s'en est pris lundi à l'establishment politique et aux forces de l'argent lors d'un meeting à Falls Church (Virginie). Le commentateur de télévision a promis de faire entendre sa voix jusqu'à l'élection de novembre 2000.

«Parfois, la loyauté à un parti demande trop», a expliqué M. Buchanan devant ses partisans. En appelant à un «nouveau patriotisme», il a rejeté dos à dos le parti républicain et le parti démocrate, qui ne sont plus selon lui que «les deux ailes d'un même oiseau de proie».

«Notre système bi-partisan si vanté est devenu un piège et une illusion, une fraude envers la nation», a ajouté Buchanan. «Aucun (des deux partis) ne lutte avec conviction et courage pour venir en aide au pays de Dieu, pour le sortir de la dépression morale et culturelle dans laquelle il est tombé».

Et d'estimer que cette campagne électorale est «notre dernière chance de sauver notre république, avant qu'elle ne disparaisse dans un ordre mondial sans dieu».

«Go, Pat, go», lui ont répondu les 300 personnes présentes.

Sur le plan de la politique étrangère, Pat Buchanan s'est engagé à ne pas envoyer de troupes américaines à l'étranger «à moins que notre pays soit attaqué ou nos intérêts vitaux menacés» et a promis de «ramener nos soldats à la maison» et de «reconstituer nos capacités militaires et notre morale».

Les élections qui désigneront les candidats de chaque parti pour les élections présidentielles sont prévues début 2000. Mais Pat Buchanan n'est encore crédité que de peu d'intentions de vote dans les sondages, loin derrière les autres candidats républicains, et en particulier derrière le gouverneur du Texas, George W. Bush, considéré comme le favori. M. Buchanan connaît en outre des difficultés pour financer sa campagne.

Le Parti de la Réforme a été fondé par Ross Perot, qui n'a pas encore fait savoir s'il était candidat pour les élections présidentielles.

Avez-vous signé une carte de don d'organes?

Pour plus de précisions, communiquez avec le bureau local de La Fondation du rein.



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

# Trois mois de prison pour avoir mordu des enfants

Montréal (PC)

Éducatrice et propriétaire d'une garderie, Mme Kim Nguyen a été condamnée hier à trois mois de prison avec sursis pour avoir mordu deux enfants de 18 mois.

Le juge Robert Sansfaçon a assorti le sursis d'une amende de 50 \$, de l'obligation d'effectuer 60 heures de travaux communautaires, de suivre une psychothérapie et de respecter le couvre-feu. Une probation de deux ans suivra.

Il est interdit, au surplus, à la

mère de famille âgée de 37 ans, d'accepter un travail rémunéré ou bénévole où seraient présents des enfants de moins de sept ans.

Mme Nguyen avait ouvert la garderie Les petits amis de Tat dans le quartier Rosemont, à Montréal. Elle déménageait plus tard dans le quartier Côte-des-Neiges. Depuis qu'elle a été jugée coupable de deux chefs de voies de fait causant des blessures, Mme Nguyen a démissionné.

Si elle avait mordu deux enfants, à un an d'intervalle, c'était pour les



(Photo - PC)

Kim Nguyen et les gens qui l'accompagnaient ont tenté d'éviter les photographes hier à la suite du verdict.

corriger de la mauvaise habitude de mordre les autres, avait-elle expliqué à la cour. Heureusement, les enfants n'ont pas éprouvé de séquelles à long terme.

Malgré la déclaration de culpabilité, l'accusée a continué de maintenir que l'accusation était un coup monté par ses employées. L'an dernier, Mme Nguyen avait plaidé coupable à une accusation de fraude aux dépens d'employés qu'elle avait payés en rédigeant des chèques sans

provisions. La garderie traversait alors une situation financière difficile.

Le juge Sansfaçon a voulu dénoncer les gestes de l'éducatrice. Il en a souligné enfin les facteurs aggravants, au sens de la loi: le fait que des enfants soient victimes de mauvais traitements et le fait d'avoir abusé de la confiance des parents dont elle s'occupait des petits.

La Couronne s'est montrée satisfaite de la sentence.

# Elles disent avoir été violées par Larry Fisher

Yorkton, Sask. (PC)

Trois femmes sont venues témoigner, hier, au procès de Larry Fisher, pour dire à tour de rôle qu'elles avaient été violées, à la pointe d'un couteau, par celui qui est accusé d'avoir violé et tué Gail Miller, il y a 30 ans.

Les crimes auraient été commis, séparément, à la même époque où Gail Miller a été retrouvée morte.

Les victimes, dont on ne peut dévoiler l'identité, ont raconté un scénario semblable: elles marchaient dans la rue quand elles ont été agrippées par un homme armé d'un couteau, qui les a menées vers une ruelle pour les violer. Deux d'entre elles ont été violées à Saskatoon, forcées de se déshabiller avant d'être violées par terre, étendues sur leur manteau. L'autre a été agressée entre deux maisons, à Winnipeg.

Fisher, maintenant âgé de 50 ans, a été reconnu coupable des trois viols en 1971.

David Milgaard avait été reconnu coupable du meurtre de Gail Miller, pour lequel il a passé 23 ans derrière les barreaux, avant d'être innocenté grâce à un échantillon d'ADN prouvant qu'il n'avait rien à voir avec cette sordide histoire. Le sperme trouvé sur la victime n'était pas le sien.

Fisher a été accusé pour le meurtre de Gail Miller, peu après la libération de Milgaard, qui a reçu 10 millions \$ du gouvernement de la Saskatchewan en guise de compensation pour cette erreur judiciaire.

En janvier 1969, à Saskatoon, Gail Miller a été retrouvée morte dans une ruelle, son corps transpercé de deux douzaines de coups de couteau. Elle aurait été violée sur son manteau étendu par terre.

La première femme à se présenter à la barre des témoins, hier, a raconté en pleurant qu'elle marchait dans la rue, vers 19h, le 13 novembre 1968, quand un homme l'a accostée. «Il a mis sa main gauche sur ma bouche; dans sa droite, il avait un couteau. Il m'a amenée dans une ruelle et m'a dit de ne pas crier, si je ne voulais pas qu'il me tranche la gorge.»

La victime n'avait que 17 ans à l'époque. Elle a expliqué que l'homme en question lui avait par la suite ordonné de se déshabiller et de s'étendre sur son manteau, posé par terre, avant de la violer. «Cela m'a paru une éternité», a-t-elle raconté, hier, 30 ans après les événements.

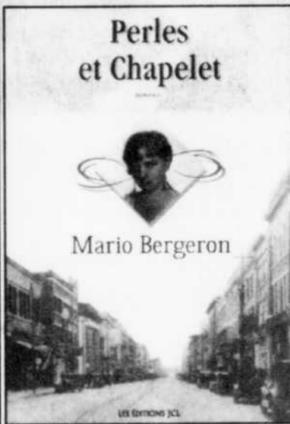
Celle parmi les victimes qui a été violée à Winnipeg, alors qu'elle avait 18 ans, est sortie de la cour encore sous le coup de la colère, près de 30 ans après le crime survenu en septembre 1970. Elle a déclaré

qu'elle en voulait toujours à son agresseur, malgré des années de thérapie. «J'espère que tu brûleras en enfer!», a-t-elle lancé, à l'intention de Fisher.

L'avocat de l'accusé, Brian Besh, a tenté hier d'identifier les différences entre les trois viols et le crime dont a été victime Gail Miller. Il a fait valoir que les femmes qui ont témoigné hier n'avaient jamais été poignardées ou frappées, comme l'avait été Gail Miller. De plus, cette dernière s'est fait voler son sac à main par son assaillant, et elle a été agressée en plein jour, contrairement aux autres femmes.

De son côté, la Couronne mise sur la preuve d'ADN pour démontrer que c'est bien Fisher qui a tué Gail Miller. Des témoins viendront en cour pour dire que l'échantillon de sperme trouvé sur la victime correspond à celui de Fisher.

# Roman-Feuilleton



# Perles et Chapelet



Je veux apprendre le français aussi bien que ma mère le disait et, de cette façon, elle sera toujours vivante en dedans de mon cœur.  
— Comme c'est émouvant ce que tu me racontes là...  
— Oui... mais maintenant que nous sommes des amies, je vais pouvoir parler le français tout le temps et améliorer.  
— Je vais t'aider avec joie! Tu es ici pour combien de temps?  
— Pour toujours! Je veux mourir dans la ville où ma mère est née et parler bien comme elle et devenir une Canadienne.  
— Pour toujours? Mais puisque tu es la meilleure pianiste de cinéma de New York! Comment peut-on abandonner New York pour venir s'installer dans un coin perdu comme Trois-Rivières?  
— Parce que j'aime ma mère et que je veux vivre là où elle a été heureuse. Je serai la meilleure pianiste de cinéma de Three Rivières.  
— Nous n'avons que deux petites salles. Et elles ont leur pianiste et leur orchestre.  
— Lorsqu'ils vont m'entendre, ils vont se battre pour me prendre. Je te l'ai dit: je suis la plus meilleure. Je suis absolument incroyablement bonne.»

Je ne dors pas tellement au cours de cette nuit. Parfois, je me lève pour observer les flocons se coller à ma fenêtre. Puis, je m'approche du lit pour regarder dormir Sweetie. Elle ressemble à une petite fille. À un petit ange. Comme elle est belle... J'ai conscience de son réveil. Je l'entends parler avec mon père et ma sœur. Ils ne me laissent pas la chance de lui enseigner qu'on ne dit pas Three Rivières. Mais, en général, papa et Louise n'ont pas le temps de placer un mot.

Quand je me lève, je la cherche en vain. Je croyais qu'elle était partie, que notre conversation de la nuit dernière n'avait été qu'un doux rêve. Mais je la trouve dans le restaurant, aidant mon père à laver les tables. Je suis contente. Si contente! Je prête un manteau d'hiver à Sweetie afin de nous rendre chez Roméo, à l'heure du dîner. Je veux vite lui montrer mes œuvres, mais elle est aimantée par le petit piano du salon. Mon frère, tout en croquant un céleri, lui fait un signe de la tête, signifiant: «Allez! Servez-vous, mademoiselle!»

Alors do ré mi fa et leurs amis ont eu une syncope, se bagarrant entre

eux, jouant à saute-mouton, se donnant des crocs-en-jambe. Les doigts de Sweetie, devenus furieux, frôlent, tapent, enfoncent, martèlent, caressent et torturent les blanches et les noires dans un maelström imprévisible qui mêle à la fois le classique, la valse, le tango et le rag. Roméo reste stupéfait, une bouchée de céleri immobile au bout de ses lèvres. Elle joue *Maple Leaf Rag* à une vitesse ahurissante, les yeux fermés, le nez retroussé et la respiration profonde, comme si enfin elle était au cœur d'une délivrance.

«Je te l'avais dit que j'étais la plus meilleure.  
— Oh oui! Je veux bien le croire! Et que les gens paient pour t'entendre en ignorant le film, je le crois aussi!  
— Il n'y a pas plus fantastique que moi pour le piano. Tu devrais m'entendre sur un Snub Pollard!  
— Et quand tu joues, tu as le diable au corps!  
— Le diable? Pourquoi le diable? Que vient-il faire dans cette histoire?  
— C'est une expression. Avoir le diable au corps veut dire que tu bouges beaucoup en suivant le rythme de la musique.  
— Isn't it cute?  
— Quel est ton vrai nom? de demander Roméo.  
— Sweetie. Sweetie Robinson.  
— Sweetie, c'est un surnom. Ça veut dire joli, ou même petite jolie.  
— Je m'appelle Gwendolyn, mais je ne veux pas qu'on me nomme comme ça! Shit!»

Je ne connais pas l'anglais, mais je devine le sens de ce mot. Si Roméo trouve que Gwendolyn est charmant, moi, je juge ce prénom compliqué et lui préfère Sweetie. C'est plus harmonieux, souriant. On dirait un prénom disant: «Attention, le petit oiseau va sortir!» Rassasiée par sa séance de piano, Sweetie peut enfin jeter un œil à mes tableaux. Elle les examine un à un, bouche entrouverte, les yeux exorbités et en marmonnant de courts mots anglais.

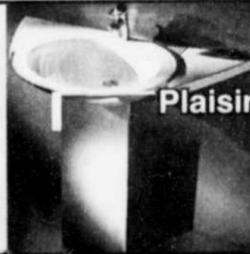
«Mais qu'est-ce qu'elle raconte? que je murmure à Roméo.  
— Jeanne, je pense que ton amie doit connaître tous les gros mots qui n'apparaissent jamais dans un dictionnaire anglais... Ne les répète jamais.  
— Ça veut dire qu'elle aime mes tableaux?  
— Mais si j'aime tes tableaux? crie-t-elle en un sursaut, ajoutant, en s'agrippant à mes bras: Mais c'est gigantesque! Tu es une grosse, grosse, grosse artiste! Comme moi! Tu es ma sœur! Viens que je t'embrasse une joue! Come on!»

Malheureusement, pour le reste de l'après-midi et de la soirée, je dois m'occuper du *Petit Train*. Sweetie part donc seule, en bonne touriste, avec sa carte en main.

Sa première intention est de fouiller les registres de la paroisse Immaculée-Conception pour retrouver la rue où sa chère mère est née.



Maguy Sirois Designer



Plaisirs de l'eau...  
Signé René Carle

DÉCORATION  
MOBILIER  
SALLES DE BAINS  
René Carle  
LES PEINTURES PRATT & LAMBERT  
377-0950



Sandra Thibodeau Designer

# D'autres moyens pour déranger

Le président de la FSSS-CSN demande à ses membres de faire sentir leur mécontentement



Louis Roy, président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

**Pierre April**  
Québec (PC)

■ Les membres de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) et du Front commun ont peut-être refusé de faire la grève générale, mais cela ne les empêchera pas de poser d'autres gestes qui vont déranger, comme, par exemple, bloquer un pont ou une route.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de la FSSS-CSN, Louis Roy, dans un appel à la mobilisation des 800 délégués au Conseil fédéral de négociation, réunis dans la Capitale pour discuter de stratégie et analyser les offres patronales.

«Pour effectuer des gains dans ces négociations, il va falloir sortir de la morosité, a lancé M. Roy à des membres visiblement abattus. Si on a décidé de ne pas faire la grève, il faut en contrepartie être plus dérangeant au local, dans les régions et au national.»

Dans son analyse très critique, dans un discours franc sur le climat de défaitisme qui règne dans sa propre fédération et dans l'ensemble de la Fonction publique, M. Roy s'est d'abord décrit comme «le président des déprimés anonymes».

Il a lancé un avertissement au gouvernement. «Ce n'est pas parce qu'on a refusé la grève générale, a-t-il dit, qu'on va accepter une augmentation des salaires de cinq pour cent».

En point de presse, M. Roy a mentionné un des moyens de pression qui pourrait être utilisé. «Il y aura, dans les régions, des actions qui auront pour effet de déranger la population. On songe, entre autres, à des blocages de routes. On souhaite ainsi rappeler aux gens qu'on existe. «Bloquer une route au Saguenay-Lac-Saint-Jean (comme la route du Parc des Laurentides, la seule voie d'accès), ça peut souvent avoir plus d'impact que de bloquer une route dans les grands centres.»

M. Roy a effectué une tournée dans les régions. Il a été en mesure «de palper» le climat de morosité qui s'est incrusté dans les syndicats de la base. Hier, il a demandé l'appui des 90 000 membres de sa fédération.

Cette tournée «déprimante» a malgré tout été utile. Selon lui, elle aura permis «de replacer nos demandes au coeur de la négociation et dans la tête de nos membres».

Le président de la FSSS a entendu ses membres parler de «leur peur de perdre de

l'argent, sinon, de perdre tout court». Il a constaté qu'ils ne croyaient plus au Front commun (CSN-FTQ-CEQ), qui, selon eux, ne peut pas faire mieux que la Fédération des infirmières (FIQ).

Vendredi dernier, à peine quelques heures après avoir appris que la menace de grève générale était levée, le gouvernement a déposé les dernières offres patronales et c'est de cela aussi que souhaitent discuter les membres du Conseil fédéral de la FSSS. Ces offres, au premier coup d'oeil, sont inacceptables, a affirmé M. Roy, surtout aux chapitres de la précarité des emplois et de la procédure de règlements des griefs.

«Il n'y a pas de réponses, a affirmé le leader syndical, à plusieurs de nos questions et revendications. C'est une base de travail insuffisante pour atteindre rapidement un règlement. Ce qui signifie qu'on en a pour quelques semaines, ou un mois de négociations soutenues bien appuyées pas des actions. C'est un minimum.»

M. Roy a pressé les dirigeants des syndicats régionaux d'agir et de faire sentir leur appui à leurs négociateurs. «Il est important, a-t-il dit, de développer un volet d'action local très intense.» Les régies régionales, «les premiers maillons publics du système de santé» et les établissements locaux, sont effectivement visés. ■

## Certains demandent aux députés de payer tous leurs impôts

**Michel Hébert**  
Québec (PC)

■ Au nom de l'équité envers les contribuables, les députés devraient payer l'impôt perçu sur l'ensemble des allocations que leur verse le gouvernement, et non pas uniquement sur leur «allocation de base», estiment des groupes de pression.

Les députés québécois reçoivent un salaire, une «allocation de base» imposable de 60 860 \$ à laquelle s'ajoutent des allocations non imposables variant de 28 400 \$ à 39 500 \$.

Selon M. Norman Angell, fiscaliste, chez Raymond, Chabot, Grant, Thornton, de Québec, cela correspond à des salaires variant de 120 775 \$ à 144 200 \$ en vertu des échelles d'impôts actuelles.

Au moment où les contribuables révent de réduction d'impôts et que les retraités prient pour un allègement de leur fardeau fiscal, certains se demandent pourquoi les députés du Québec devraient continuer à bénéficier de «privilèges qui ne sont pas accessibles aux autres citoyens».

«Le salaire des députés devrait comprendre l'ensemble des frais non imposables et qui sont très importants. Surtout au moment où on parle de la réduction des impôts, il faut regarder les privilèges fiscaux dont profitent des gens», affirme François Saillant du Front commun en réaménagement urbain.

En plus de leur salaire de député, les ministres et le premier ministre Bouchard ou le chef de l'op-

position Jean Charest reçoivent aussi une allocation additionnelle de fonction imposable. Mais pour simplifier la compréhension des choses, nous nous en tiendrons aux allocations courantes versées aux députés d'arrière-ban.

Or, pour les 116 des 125 députés provenant de l'extérieur de la capitale, on ajoute au salaire de base de 60 860 \$ une allocation logement non imposable de 11 000 \$. L'Assemblée nationale la leur verse sur présentation de pièces justificatives.

Tous les députés reçoivent aussi une allocation de dépenses de 12 078 \$. Cette somme n'est pas imposable et leur est versée sans pièces justificatives. On leur donne aussi une allocation non imposable variant de 5 400 \$ à 16 500 \$ pour leurs déplacements et leurs activités politiques. La somme est établie en fonction de l'éloignement de leur circonscription.

Les députés qui participent à une commission parlementaire reçoivent une «allocation de présence» de 125 \$ par jour, imposable celle-là.

Pour Jean-Yves Desgagnés, du Front commun des assistés sociaux, le statut fiscal des députés est tout simplement «obscur».

«Qu'ils paient de l'impôt sur tout, dit-il, comme la plupart des citoyens. Tout le monde a à payer sa maison, son logement, ses déplacements».

Le salaire des députés a été coupé en 1993 de six pour cent en 1996. Plus d'un espère aujourd'hui récupérer cette perte et y ajouter les cinq pour cent offerts au secteur public. ■

## Congédiement de gardiens: des arbitres leur donnent raison

Montréal (PC)

■ Des arbitres du gouvernement fédéral donnent raison aux 32 gardiens de la prison provinciale de Rivière-des-Prairies, qui ont été congédiés en mars après un débrayage illégal, et affirment qu'ils ont droit à l'assurance-chômage.

Le samedi 13 mars, les agents de service correctionnel quittent spontanément le centre de détention et dressent un piquet de grève. Ils laissent seulement quelques cadres à l'intérieur des murs pour surveiller 450 détenus.

Ils protestent contre la décision du ministère québécois de la Sécurité publique de réduire les effectifs de moitié pendant les fins de semaine. Le ministère décide de les congédier. Ils contestent cette décision et demandent des prestations d'assurance-chômage.

Or, sauf exception, une personne congédiée n'a pas le droit à l'assurance-chômage. L'affaire est portée devant un conseil arbitral du ministère fédéral des Ressources humaines: on étudie une cause type, celle d'une agente. La décision vaut pour tous.

«Les membres du Conseil arbitral croient que l'appelante n'a pas perdu son emploi par sa propre conduite, car elle était justifiée dans son geste de protestation ayant pour but de protéger sa propre sécurité, celle des détenus et celle du public», indique la décision, qui vient d'être rendue.

Après l'étude des faits et des témoignages, nous sommes d'avis que l'appelante n'avait d'autre choix que de quitter temporairement son travail afin de faire réaliser à son employeur que la situation ne pouvait être maintenue comme elle l'était. Il semble que le message fut entendu car les modifications telles que prévues ne furent pas effectuées. Le fait que le geste commis soit illégal ne l'exclut pas automatiquement des bénéfices de l'assurance-emploi», soutiennent les arbitres, qui estiment qu'un débrayage peut être justifié s'il a pour but de protester contre des risques à la santé mentale et physique des employés.

Le Syndicat des agents de la paix se réjouit de cette décision. Il a bien l'intention de l'utiliser pour obliger le gouvernement provincial à réintégrer les gardiens congédiés. Il a déposé un grief et la première séance d'arbitrage se tiendra lundi. ■



Des bûcherons autochtones ont en effet défié hier les lois provinciales du Nouveau-Brunswick sur la coupe de bois sur les terres de la Couronne. Ils ont empli des camions d'arbres fraîchement coupés, qu'ils ont transportés vers un moulin, escortés par un convoi de camions et d'automobiles qui klaxonnaient pour ne pas passer inaperçus.

## De la mer à la forêt

Les autochtones du Nouveau-Brunswick veulent couper les arbres en forêt comme bon leur semble

Minto, N.-B. (PC)

■ La bataille des autochtones du Nouveau-Brunswick pour la reconnaissance de leurs droits s'est déplacée hier de la mer à la forêt.

Des bûcherons autochtones ont en effet défié hier les lois provinciales du Nouveau-Brunswick sur la coupe de bois sur les terres de la Couronne. Ils ont empli des camions d'arbres fraîchement coupés, qu'ils ont transportés vers un moulin, escortés par un convoi de camions et d'automobiles qui klaxonnaient pour ne pas passer inaperçus.

Normalement, le gouvernement devrait saisir leur cargaison, illégalement obtenue, mais on n'a observé aucun signe de vie sur les lieux qui aurait indiqué l'intention des gardes forestiers ou des policiers d'intervenir.

La plupart de la trentaine de bûcherons impliqués dans cette manifestation appartiennent à la nation micmac installée à Big Cove, où se trouve la plus importante réserve

autochtones ne couvrirait pas le secteur forestier.

Le jugement rendu le mois dernier disait qu'un ancien traité prévoyait que les Micmacs et les Malécites installés dans les provinces maritimes avaient des droits sans restriction de pêche, de chasse et de rassemblement, quel que soit le moment de l'année. Les autochtones considèrent que le mot «rassemblement» inclut les activités de coupe de bois.

Le ministre Green n'a pas voulu dire quel sort serait réservé aux autochtones qui ne se conformeraient pas à la loi, comme l'interprète le gouvernement provincial.

«La situation est analysée de près. Nous évaluons les options qui se présentent à nous», a dit le ministre, ajoutant que le gouvernement faisait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter que le litige avec les bûcherons autochtones ne tourne à la confrontation ouverte avec les non-autochtones, comme ce fut le cas récemment dans le conflit du homard, dans la Baie de Miramichi. ■

La réponse fut brève et incisive: «Enlevez-vous de là. Nous sommes ici.»

Le ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, Brad Green, qui est également responsable des questions autochtones, a répété qu'aucun traité existant n'accordait aux autochtones le droit de couper des arbres sur les terres de la Couronne.

Il a ajouté que la décision récente de la Cour suprême faisant référence à un traité signé autrefois avec les

autochtones ne couvrirait pas le secteur forestier.

Le jugement rendu le mois dernier disait qu'un ancien traité prévoyait que les Micmacs et les Malécites installés dans les provinces maritimes avaient des droits sans restriction de pêche, de chasse et de rassemblement, quel que soit le moment de l'année. Les autochtones considèrent que le mot «rassemblement» inclut les activités de coupe de bois.

Le ministre Green n'a pas voulu dire quel sort serait réservé aux autochtones qui ne se conformeraient pas à la loi, comme l'interprète le gouvernement provincial.

«La situation est analysée de près. Nous évaluons les options qui se présentent à nous», a dit le ministre, ajoutant que le gouvernement faisait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter que le litige avec les bûcherons autochtones ne tourne à la confrontation ouverte avec les non-autochtones, comme ce fut le cas récemment dans le conflit du homard, dans la Baie de Miramichi. ■

## 3,5 millions \$ au nom des soeurs Dionne

Toronto (PC)

■ Le gouvernement provincial donnera 3,5 millions \$ à une organisation caritative canadienne au nom des soeurs Dionne. Cette somme sera versée à la ligne téléphonique d'aide aux enfants en difficulté «Jeunesse, j'écoute» (Kids Help Phone), «en l'honneur des Dionne».

La province se conforme ainsi aux recommandations d'une commission indépendante qui avait suggéré d'appuyer ce service de soutien aux jeunes en détresse, disponible 24 heures sur 24.

Le rapport de la commission a

été rédigé par la juge Gloria Epstein, à laquelle on avait confié ce mandat après que les trois survivantes des célèbres quintuplées eurent reçu 4 millions \$ du gouvernement ontarien, l'an dernier.

Cécile Dionne a été nommée porte-parole nationale de «Jeunesse, j'écoute» en mai 1998.

Ce don s'inscrit dans l'engagement du gouvernement de l'Ontario de placer les questions relatives aux intérêts des enfants au premier plan. Les quintuplées Dionne sont devenues, enfants, de véritables vedettes après que l'Ontario les eut mises en tutelle, en 1934. Dans une même propriété, conçue comme un parc tlapd. ■

thématique, «Quintland», les fillettes ont été régulièrement montrées au public pendant neuf ans.

Les Dionne, représentées par une entreprise montréalaise de relations publiques et par l'avocat torontois Clayton Ruby, ont reçu une indemnisation pour le traitement qui leur avait été réservé, et la promesse d'une enquête complète en mars 1998.

Le rapport de la juge Epstein, terminé il y a quelques mois et remis aux soeurs Dionne visait à suggérer de terminer ce qui est arrivé des dettes après que l'Ontario les eut mises en tutelle, en 1934. Dans une même propriété, conçue comme un parc tlapd. ■

# Secrets de polichinelle

**Centre CardioMax**  
 Le fitness au cœur! Venez nous visiter!  
 Centre CardioMax  
 1400, rue Aubuchon, T.-R. 370-8670  
 (voisin de Harvey's)  
 Gymnase conçu pour la mise en forme  
 Grande piscine intérieure  
 Volleyball  
 Bronzage  
 Traitement corporel



J. André Dionne

Noured@lenouvelliste.qc.ca 376.2501 (poste 319) 376.0946

Depuis plusieurs mois que le patron Canadien Tire de Shawinigan, MARCEL GAGNÉ, attendait l'heureux événement. C'est mercredi en effet que sera inauguré le nouveau magasin de la rue Trudel, plus grand, plus spacieux, mieux éclairé comme le dit la publicité.

o0o

C'est le directeur de la Sûreté du Québec de la MRC de Francheville, JEAN LANTEIGNE, qui agira comme président d'honneur de la collecte de sang qui se tiendra au centre sportif Jean-Guy-Houle de Sainte-Anne-de-la-Pérade mercredi.

Bravo au président et éditeur de l'Hebdo du Saint-Maurice, MICHEL MATTEAU, pour le 85<sup>e</sup> anniversaire de ce journal qui a toujours eu pignon sur rue à Shawinigan. Ses prédécesseurs furent CLAUDE BÉRUBÉ et LUCIEN GUÉRTIN, ainsi que le fondateur ELZÉAR DALLAIRE sans oublier l'ex-journaliste et regretté JOSÉ CADEN qui, au temps de L'Écho du Saint-Maurice, a signé de nombreux textes.

o0o

Le party d'huîtres organisé samedi dernier par le vendeur d'huile latuquois LÉO BÉLANGER, dans le garage de sa maison du lac à Beauce, a été tellement mémorable que l'hôte et certains de ses invités auraient eu besoin d'huile de ricin pour retrouver la forme.

o0o

HÉLÈNE BOISCLAIR, la conjointe du denturologue GUY DUGRÉ (encore lui) et la fille du DOC BOISCLAIR, est devenue une vedette incontestée dans la région trifluvienne, depuis son apparition à l'émission JE, la semaine dernière. Plusieurs la taquineront sûrement en l'appelant dorénavant «PAMELA» BOISCLAIR.

o0o

Félicitations à HENRIETTE GUÉVIN pour l'accueil extraordinaire fait cet été aux nombreux visiteurs français qui ont été reçus dans le réseau Village d'accueil Saint-Grégoire-Bécancour, lors de leur séjour au Centre-du-Québec.

o0o

Les humoristes Lionel et Pierre (eh! oui, il joue encore...) ont fait tout un malheur sur la nouvelle scène du bar Le Légionnaire de la rue Saint-Georges, à Trois-Rivières, que vient d'aménager FERNAND LABONTÉ. On dit que ce dernier aurait un faible pour la chanteuse JENNY ROCK qui sera l'invitée de la Légion canadienne, le 6 novembre.

o0o

Le club Optimistes de Saint-Georges-de-Champlain promet beaucoup d'action pour la présentation du 22<sup>e</sup> Festival de l'original de la Mauricie, samedi, le 29 octobre, à l'aréna local, sous la présidence d'honneur de CHRISTIAN JACOB, de Meubles Jacob & Fils, de Sainte-Thècle.

o0o

L'animation du mesurage des panaches du festival a été confiée à nul autre que ROGER RICHARD, un gars qui a beaucoup de panache...

o0o

SOLANGE FERNET-GERVAIS d'Hérouxville, qui a épousé la cause des femmes et du bénévolat, depuis beaucoup, beaucoup, beaucoup d'années, s'implique au sein du nouvel organisme Femmes de



(Photo Karine Buisson)  
 On évalue sommairement à environ 26 000 \$ le résultat du brunch annuel de la Tablée populaire tenu récemment au club de golf Le Mémorial de Shawinigan-Sud, auquel ont été associés une quinzaine d'artistes peintres, dont le caricaturiste du Devoir, Michel Garneau. Cidessus rassemblés lors de l'événement: Lise Demers, directrice de projet, Manon Clermont, vice-présidente du conseil d'administration de la Tablée populaire et Pierre Guillemette, président d'honneur du brunch.

**Le Nouvelliste salue**

Marie-Claude Dubillard, adjointe administrative à la Coopérative de développement du Centre-du-Québec-Mauricie.

(Photo - Sylvain Mayer)

**Un choix rassurant!**  
 Vous pensez assurance, pensez à nous!

- AUTOMOBILE
- MAISON
- COMMERCIALE
- VIE, RENTES
- VOYAGES
- AUTO CARAVANE
- FAMILLE D'ACCUEIL ACCRÉDITÉE

AssurExperts  
**A. Desharnais & fils inc.**  
 ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS  
 400, Williams, Trois-Rivières 379-3959  
 Nouvelle adresse  
 Sans frais 1-800-867-9251

**Météo Le Nouvelliste**

**Aujourd'hui**  
 max 11, min 3, préc. 40%  
 vents SO 20 km/h

**Humidex**  
**Nul**

**Indice UV**  
 BAS MODÉRÉ ÉLEVÉ  
 60 30 20 15  
 temps d'exposition

**Demain** 8/0 préc. 10%  
**Judi** 8/4 préc. 20%  
**Vendredi** 10/4 préc. 10%  
**Samedi** 10/2 préc. 10%

**La Tuque** 7/-1  
**Shawinigan** 11/3  
**Trois-Rivières** 7/-1  
**Montréal** 10/2  
**Drummondville** 9/1  
**Sherbrooke** 9/-2

**Les marées**  
 La Pérade Trois-Rivières  
 Hre Ht/m Hre Ht/m  
 07h05 1.1 08h25 1.1  
 10h31 2.1 11h30 1.4  
 19h08 1.1 20h30 1.1  
 22h52 2.3 23h50 1.5

**Soleil** 7h23 - 17h46

**Phases de la lune**  
 31 oct 06 nov 16 nov 23 nov  
 Max Normal 9°  
 Min Normal 0°  
 Max Record 1963 22°  
 Min Record 1949 -10°

**À la plage**  
 Atlantic City Sol 18/3  
 Cape Cod Sol 17/8  
 Daytona Beach Sol 24/13  
 Fort Lauderdale Ave 28/18  
 Hampton Beach Sol 17/8  
 Kennebunk Port Sol 14/3  
 Miami Ave 27/18  
 Myrtle Beach Sol 22/4  
 Old Orchard Sol 14/3  
 Orlando Sol 26/13  
 Plattsburg Sol 13/4  
 Tampa Sol 26/13  
 Virginia Beach Sol 21/6  
 West Palm B. Ave 27/17  
 Wildwood Sol 18/3

**Au Québec**  
 Baie-Comeau Plu 4/-4  
 Barrage Gouin Mel 2/-8  
 Chicoutimi Ave 4/3  
 Gaspé Plu 6/-2  
 Îles de la Mad. Ave 9/5  
 Joliette Ave 10/2  
 La Grande Var -2/-5  
 La Malbaie Ave 5/-2  
 Maniwaki Ave 9/-1  
 Québec Ave 7/-1  
 Rimouski Ave 5/-1  
 Rivière-du-loup Ave 6/0  
 St-Georges Ave 7/-1  
 St-Hubert Ave 10/2  
 St-Hyacinthe Ave 10/2  
 St-Jean Ave 10/2  
 St-Jérôme Ave 9/2  
 Sept-Îles Mel 3/-2  
 Sorel Ave 11/3  
 Valleyfield Ave 10/2  
 Victoriaville Ave 9/1

**Au Canada**  
 Calgary Var 12/-2  
 Charlottetown Ave 10/2  
 Cornwall Ave 10/2  
 Edmonton Var 11/-2  
 Halifax Ave 12/2  
 Kamloops Plu 11/-1  
 Ottawa Ave 10/1  
 Regina Sol 12/-3  
 Saskatoon Sol 10/-3  
 Saint John Ave 10/1  
 St. John's Var 9/3  
 Toronto Ave 12/1  
 Vancouver Ave 11/4  
 Victoria Ave 11/3  
 Windsor Var 12/2  
 Winnipeg Sol 10/1  
 Whitehorse Var 2/3  
 Yellowknife Var 1/-2

**Le monde**  
 Amsterdam Plu 18/11  
 Athènes Var 25/17  
 Beijing Sol 21/7  
 Bruxelles Plu 18/10  
 Buenos Aires Sol 27/17  
 Hong Kong Sol 29/23  
 Jérusalem Sol 31/16  
 Lisbonne Ave 19/13  
 Londres Nua 17/12  
 Los Angeles Sol 24/14  
 Madrid Plu 15/5  
 Mexico City Ave 19/1  
 Moscou Sol 4/4  
 New Delhi Sol 25/14  
 New York Sol 18/9  
 Paris Nua 17/10  
 Port-au-Prince Ave 32/27  
 Rio Nua 26/20  
 Rome Ora 22/15  
 Tokyo Sol 20/13

Ces personnes comptent beaucoup sur la générosité proverbiale des gens de la région pour assurer le succès de la 41<sup>e</sup> édition du Noël du pauvre au Centre-de-la-Mauricie. Nous retrouvons cidessus au centre, le président Roger Hammond en compagnie de France Brisson et Jean Nadeau qui assurent la présidence d'honneur de l'événement.

La ville de Shawinigan-Sud a procédé au lancement du calendrier historique de l'an 2000 qui s'est fait à l'église Notre-Dame-de-la-Présentation. Sur la photo, de gauche à droite: Mme Carmen Lambert, Mme Nicole J-Quessy, M. André-J. Bordeleau, M. Roger Beaupré et Mme Denise Bilodeau, présidente de la Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan-Sud.

(Photo Karine Buisson)

Mékinac, dont la présidente est NANCY RUEL de Sainte-Anne-de-la-Pérade fera la première partie du spectacle.

Le secrétaire-trésorier de Batiscan, YVES RICARD, continue de gratter sa guitare avec le RICard et la cellule blues. Il prépare un show-bénéfice au profit du Festival du chapeau et de Batiscan en fête sur le Saint-Laurent qui aura lieu le 13 novembre à l'aréna Optimistes. MARIE-ÈVE Grand-maman DENISE LÉVESQUE, qui travaille chez Pièces d'auto La Tuque, n'est pas frileuse. Elle a en effet bravé le froid et la neige pour applaudir les performances de son petit-fils ALEXANDRE FORTIER, au dernier match de football des Vikings.

**Ça vaut mille mots!**

L'AFÉAS de la Mauricie a invité le syndicaliste Michel Chartrand à son brunch intergénérationnel, au cours duquel fut lancé le livre «100 ans de la Mauricie», de l'auteur Serge Lambert. De gauche à droite: Mme Angèle Lambert, mère de l'auteur, Mme Huguette Labrecque, présidente provinciale de l'AFÉAS, Mme Lucie R.-Proulx, marraine régionale, Mme Chantale Morissette, présidente d'honneur, le confrencier, M. Michel Chartrand, et Mme Micheline Chevrier, vice-présidente régionale.

**La Maison Spécialisée de la Fourrure**

Une valeur sûre de bien se couvrir en cet automne - hiver 1999-2000  
 Spécial agneau renversé à compter de **299\$** taxes incluses

VENTE - RÉPARATION - ENTREPOSAGE - REMODELAGE  
 6550, BOUL. MARION, TROIS-RIVIÈRES-OUEST 379-7811

**Laurentide**  
 societelaurentide.com